

# **Le procès en appel de Ali Haddad reporté au 20 septembre** P.2

# **Le Quotidien** Edition Nationale d'Information



**ENTRETIEN**

**ABDELBAKI  
BENZIANE AU** Le Quotidien  
Edition Nationale d'Information

**Tahkout, LMD, résidences universitaires...**

## **Le ministre de l'Enseignement supérieur dit tout**

Lire l'interview réalisée par Ghania Oukazi pages 4&5

### **FUITE DE L'OLÉODUC À EL OUED Des commissions pour évaluer les indemnisations**

Lire l'article de R. N. page 3



**LE COORDINATEUR DU SNAPEST**

### **Plaidoyer pour une «constituante de l'éducation»**

Lire l'article de Houari Barti page 2



### **TUNISIE Un gendarme tué dans une attaque, trois «terroristes» abattus**



Le coordinateur du SNAPEST

## Plaidoyer pour une «constitutive de l'Education»

Houari Barti

**L**e coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'Enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, a plaidé, hier, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, pour l'élaboration d'une «constitutive de l'Education». Une initiative qu'il veut, «consensuelle», avec comme objectif, prémunir l'Ecole algérienne des «interférences et ingérences politiques» auxquelles elle fait l'objet. Intervenant, hier, à l'émission l'«Invité de la rédaction» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Meziane Meriane a, en effet, estimé qu'afin de hâter la relance du système national d'enseignement, il y a lieu d'en passer par la remédiation de celui qui l'a précédé, à travers l'introduction de réformes palliatives mais aussi, l'organisation d'une «constitutive de l'Education» visant à mettre celui-ci à l'abri des «interférences et des ingérences».

Il s'agit donc, a-t-il expliqué, et «c'est stipulé dans la Constitution, de mettre l'Ecole algérienne à l'abri de toutes ces interférences et ces ingérences.» Il s'agira, a-t-il détaillé «de prendre soin de nos programmes scolaires et de 'repersonnaliser' notre jeunesse, à travers les programmes scolaires.» Pour Meziane Meriane, «toute école à travers le monde est une machine idéologique. Donc, «repersonnalisons notre jeunesse», en l'«imbiant de notre culture millénaire», et en lui apprenant à «être fière de notre Histoire», en lui évitant, toutefois, «les objectifs politiques obtus» a-t-il plaidé. On doit cerner les objectifs et savoir quelle école doit-on former, pour atteindre certains objectifs assignés à une Algérie nouvelle, a-t-il affirmé.

Pour cela, il invite à dresser un état des lieux, en coopération avec l'ensemble des spécialistes des sciences de l'Education, des acteurs de l'Education et de tous les partenaires sociaux, aux fins, souligne-t-il, de cerner les causes qui ont amené l'école à la situation de crise à laquelle elle

se trouve présentement confrontée. Le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'Enseignement secondaire et technique (Snapest) a estimé, par ailleurs, qu'il est «tout à fait logique de s'intéresser de près au système éducatif.» «Je l'ai dit et je le répète, l'école peut propulser un pays vers le développement, comme elle peut le propulser vers les abîmes», a-t-il soutenu. Dès lors, a-t-il ajouté, «il y a nécessité de prendre en charge notre système éducatif, si l'on veut évoluer vers le développement, le progrès et le bien-être de tous les citoyens. Ceci dit, a-t-il souligné, «lorsqu'on parle de système éducatif, il faut rappeler qu'on a eu beaucoup de systèmes éducatifs jusque-là (...) et si l'on veut mettre en place un nouveau système éducatif, il y a lieu d'évaluer (d'abord) le système éducatif qui est en application actuellement», a-t-il indiqué. Pour Meziane Meriane, il y a nécessité de déterminer «les bavures», qui ont empêché d'atteindre certains objectifs, assignés au système appliquée qui est le système de Benzaghoul.» Et de conclure, c'est seulement «quand on aura déterminé les causes de tous les obstacles qui nous ont empêché d'atteindre les objectifs, qu'on pourra passer à la remédiation.»

De la constitutive de l'Education, dont l'objectif tend à «préserver notre Ecole», le coordinateur du SNAPEST abonde dans le sens d'une évaluation des résultats à atteindre, en revoyant prioritairement les méthodes pédagogiques de transmission des connaissances. Pour lui, il reste à créer une école ouverte sur l'universalité et le développement.

A propos de l'Enseignement technique, laissé pour compte, et dont il considère qu'il peut être d'un apport «très appréciable» au développement du pays, l'invité de la radio appelle à le réformer «et non pas le supprimer». Il juge indispensable d'autre part, d'établir une passerelle entre celui-ci et la Formation professionnelle pour lutter contre les déperditions scolaires qui, chaque année, déclare-t-il, «rejettent 500.000 élèves à la rue».

Cour d'Alger

## Le procès en appel de Ali Haddad reporté au 20 septembre

**L**a Cour d'Alger a décidé, dimanche, le report au 20 septembre en cours, du procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad, condamné en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA dans des affaires liées à la corruption et ce, à la demande du collectif de défense et en raison de l'absence de certains accusés. Ali Haddad est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation liés à la corruption dont l'obtention de priviléges et d'avantages en violation de la législation, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts et corruption dans la conclusion de marchés publics. Poursuivis, dans la même affaire, pour octroi d'indus avantages à l'ancien chef du FCE (Ali Haddad) et conclusion de marchés en violation de la législation, les deux anciens Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia ont été condamnés à 12 ans de prison ferme assortis d'une amende d'un (01) million DA. Les deux anciens ministres, Medhoub Bedda et Youcef Yousfi ont écopé de 2 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA chacun, tandis que l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane

a été condamné à 3 ans de prison ferme.

Le Tribunal a également condamné par contumace à 20 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA, l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis.

Il a prononcé, en outre, des peines de 10 ans de prison ferme assortis d'une amende d'un (1) million DA à l'encontre de l'ancien ministre Ammar Ghoul, une peine de 2 ans de prison ferme à l'encontre des anciens walisi d'El Bayadh, Abdellah Benmansour et d'Annaba, Mohammed Selmani, de 5 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA à l'encontre de l'ancien ministre, Abdelkader Kadi et de 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA à l'encontre de Amara Benyounes et Boudjemaa Talai.

Le Tribunal a également ordonné la confiscation de tous les biens des accusés dans l'affaire d'Ali Haddad dont les comptes bancaires ont été gelés, tandis que les cinq frères d'Ali Haddad (Rebouh, Mohammed, Omar, Soufiane et Meziane) ont été condamnés à 4 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions DA chacun.



## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**a paix et la sécurité en Afrique passent-elles par l'interdiction de la possession des armes à feu par les civils ? La question prend, par certains côtés, des dimensions philosophiques dans des pays qui se sont essayés à interdire la possession des armes par les civils, comme aux Etats-Unis, où la problématique a pris des dimensions de débat national, électoraliste, sans arriver à faire reculer les défenseurs de la possession des armes à feu. Une arme à feu ne sert pas uniquement ceux qui en font usage guerrier et criminel, mais cela sert également à un usage défensif contre les criminels.

L'argument massue des adeptes des armes à feu bloque, ainsi, toute initiative visant à interdire ou à limiter la détention des armes à feu par les civils. Dans le même esprit, l'Afrique s'essaie, ces trois dernières années, à collecter les armes à feu en détention illégale par des civils. Durant une courte période, le temps du mois de septembre, institué mois de l'amnistie en Afrique lors du 29<sup>e</sup> sommet de l'UA, tenu à Addis-Abeba en juillet 2017, qui revient cette année sous le slogan «Faire taire les armes : créer des conditions favorables au développement de l'Afrique». Cette année, on vise la collecte urgente des quelque 40 millions d'armes illégales, recensées en 2017, et qui se trouvent en possession des civils sur le continent. Durant tout le mois de septembre, quiconque rendrait volontairement son arme à feu bénéficierait de l'anonymat et de

l'immunité de poursuite, notamment pour possession illégale d'arme à feu. Est-ce assez motivant pour inciter les concernés à se défaire volontairement de leurs armes à feu ?

Dans des pays où l'instabilité socio-politique plane d'une manière quasi permanente, pour ne pas dire des violences meurtrières qui peuvent menacer les populations civiles isolées à tout moment, il est difficile de convaincre les gens de restituer leurs armes. C'est comme si on leur demandait de se rendre nu à leurs assaillants. L'UA, qui n'a pas vraiment tort de souligner que la possession illégale d'armes à feu par des acteurs, individus et groupes non étatiques, est l'un des facteurs contribuant à la violence armée qui continue de sévir en Afrique et parmi ses habitants, ne serait-elle pas mieux avisée d'axer les efforts, plus rentables, sur le respect de la démocratie dans l'accès au pouvoir, l'instauration de la justice sociale et des droits de l'homme ? Le retrait de ces armes illégales de la circulation et de l'utilisation est, certes, un pas important pour extraire le continent à ses démons, d'autant qu'il vise en réalité plus loin encore à mettre fin aux conflits et à ouvrir une nouvelle ère de paix et de développement, mais le véritable problème consisterait à œuvrer à la stabilité politique des pays africains en rendant à ses habitants les énormes richesses du continent, spoliées par des gouvernements installés aux commandes par la force et, souvent, à la solde de pays étrangers.

## Coronavirus: 293 nouveaux cas et 7 décès enregistrés

**D**eux cent quatre-vingt-treize (293) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 264 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 46364, dont 293 nouveaux cas, soit 0,7 cas pour 100.000 habi-

tants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1556 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 32745, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 15 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 11 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 44 patients sont

actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque. Il a également appelé à préserver la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
**Directeur Général**  
**Directeur de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

**Fax Pub:** 041.23.25.21  
**Fax et Rédaction:** 041.23.25.20  
  
**Imp. :** Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E. Quargla: S.I.A.  
  
**Diffusion :** Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
**E-mail :** [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
  
**Rédaction Algéroise**  
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57  
Pub Tél.: 021. 64.96.44  
  
**Rédaction Constantinoise**  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

## Fuite de l'oléoduc à El Oued Des commissions pour évaluer les indemnisations

R. N.

**L**'opération de maintenance et de soudure de l'oléoduc OK1, dans la zone de Chami, localité d'El-Baâdj (Ouest de la wilaya d'El-Oued), suite à la fuite survenue jeudi, en raison des intempéries, se poursuit, a indiqué hier un communiqué du groupe Sonatrach, précisant que l'opération consiste également à aspirer les eaux polluées. En application des instructions du PDG du groupe, Toufik Hakkari, qui a constaté vendredi l'incident, des équipes techniques de l'Entreprise nationale des services aux puits (ENSP) spécialisées dans l'aspiration des eaux polluées se sont déplacées samedi sur les lieux. Une enquête complémentaire a été diligentée pour déterminer les raisons derrière cet incident et dépecher une équipe multidisciplinaire pour établir un diagnostic global tout le long de l'oued, afin d'évaluer l'ampleur des dégâts potentiels sur l'environnement, affirme la même source. Il a été décidé ainsi de mobiliser, sans délai, l'ensemble des moyens et filiales du Groupe pour l'absorption et l'aspersion des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de certains tronçons qui feront l'objet de traitement par des unités spécialisées de l'entreprise. Il a été également confié au département des laboratoires relevant de la Sonatrach de contrôler régulièrement les eaux souterraines pendant une année.

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui a présenté ses excuses à la population de la wilaya, a affirmé que les équipes techniques de la Sonatrach sont à pied d'œuvre pour réparer la panne dans les 48 heures.

### DES COMMISSIONS MINISTÉRIELLES SUR PLACE

A partir d'El Oued, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire,

### Accidents de la route 8 morts et 222 blessés en 24 heures

Huit (8) personnes sont décédées et 222 autres ont été blessées dans des accidents de la route à travers plusieurs wilayas, durant les dernières 24 heures (du 05 au 06 septembre), a indiqué dimanche un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Boumerdès avec trois (03) personnes décédées et 05 autres blessées, est-il précisé. La même source fait état aussi, de 03 cas de décès par noyade en mer enregistrés au niveau des wilayas de Bejaia et de Tipaza, durant la même période. Par ailleurs, et concernant, les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures, 43 opérations de sensibilisation à travers 08 wilayas (31 communes), rappelant aux citoyens

Kamel Beldjoud, a affirmé samedi qu'une enquête administrative approfondie sera enclenchée pour déterminer les circonstances et les causes de la fuite survenue jeudi sur l'oléoduc OK1. «Les doléances des professionnels, notamment les agriculteurs et éleveurs affectés par l'incident, seront prises en charge», a rassuré également M. Beldjoud qui s'est rendu, à la tête d'une délégation ministérielle composée des ministres de l'Energie, l'Environnement, des Ressources en eau et de l'Agriculture, au lieu de l'incident pour s'enquérir de près des dégâts occasionnés et écouter les doléances des citoyens.

Le travail de la commission ministérielle de l'Energie permettra d'identifier aussi les causes naturelles (relief) et climatiques à l'origine de la fuite de l'oléoduc et d'y remédier, a expliqué le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar.

De son côté, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a précisé que les services de son département vont effectuer des analyses des eaux de puits d'eau potable (AEP), dont les indices préliminaires montrent l'absence de contamination, ou ceux destinés à l'irrigation. Une commission ministérielle du secteur de l'Agriculture se chargera d'analyser le sol et les eaux des puits d'irrigation, en plus de recenser les agriculteurs et éleveurs affectés. La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrat, a indiqué, pour sa part, que le travail de la commission relevant de son département permettra de déterminer les points noirs pouvant influer négativement sur le milieu naturel.

Pour rappel, deux fuites sont survenues jeudi dernier au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baâdj (El Oued), reliant le bassin rouge (Hassi Messaoud) et Skikda. La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djaamaa, dans la commune d'El Oued, point 190 + 200 (PK), tandis que la seconde a été enregistrée au point PK 263 dans la région d'Al-Baâdj, dans la wilaya déléguée d'El M'gheir.

**L**e magazine satirique français Charlie Hebdo a récidivé dans la provocation, ce mercredi 2 septembre, en republiant les caricatures blasphématoires du prophète Mohammed (QSSL) à l'occasion du procès des attentats criminels qui avaient endeuillé sa rédaction en janvier 2015. Le numéro en question a été épousé en 24 heures seulement et est évidemment en cours prioritaire de réédition. Cette «rebeloite» de Charlie Hebdo a suscité, comme il était prévisible, un grand émoi sur les réseaux sociaux, déclenché les protestations des instances musulmanes notamment en France et provoqué des manifestations dans certains pays comme l'Iran ou l'Afghanistan.

**E**st-il nécessaire ici de faire remarquer que la majorité des Musulmans de la planète n'ont jamais entendu parler de Charlie Hebdo ni ne l'ont sommé de se convertir à la défense de l'Islam et des Musulmans, avec la promesse soit de le gratifier d'une médaille de reconnaissance soit de le menacer, au contraire, d'un malheureux attentat-suicide (sic). La grande majorité des Musulmans de la planète souhaiteraient juste que l'on comprenne (une fois pour toutes !) que les terroristes se revendiquent de l'Islam, qui ont ciblé ce journal le 7 janvier 2015, et qui s'attaqueront demain peut-être, qu'à Dieu ne plaise, à d'autres cibles dans le monde, trahissent profondément le message de l'Islam et nuisent davantage à la cause des Musulmans qu'à la liberté de penser ou de croire ce qu'on a envie de penser ou de croire.

## Plus de 669.000 candidats attendus Début des épreuves du BEM

**P**lus de 669.000 candidats passent, aujourd'hui lundi, les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) à travers 2.556 centres d'examen sur tout le territoire national dans des conditions sanitaires "exceptionnelles" du fait de la propagation de Covid-19. Le

nombre de candidats à cette session " facultative " pour les scolarisés, s'est établi à 669.379 candidats répartis sur 2.556 centres d'examen supervisés par 163.900 encadreurs, selon une fiche du ministère de l'Education nationale. Le nombre des candidats scolarisés s'élève à 645.798 candidats, dont 345.136 filles et 300.662 garçons, tandis que le nombre des candidats libres s'est établi à 23.581 candidats, a noté la même source. 3.861 détenus passeront cet examen à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale conformément à la convention conclue entre le ministère de la Justice et le ministère de l'Education nationale. Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout avait indiqué, samedi, que la tutelle "a finalisé toutes les dispositions organisationnelles relatives à cet examen à partir de l'affectation des candidats jusqu'à la correction et l'annonce des résultats". A cette occasion, il a rappelé les quatre protocoles sanitaires mis en place par son département et approuvés par le ministère de la Santé, en vue de protéger les candidats et les encadreurs mais également pour éviter la propagation de la pandémie. Afin de

concrétiser ces mesures et garantir le déroulement de cet examen dans des conditions normales, "le Gouvernement s'est engagé à réunir tous les moyens de prévention au niveau de tous les centres d'examen à travers le pays", a rassuré le ministre. Il s'agit du port de masque, la distanciation physique et la prise de température à l'entrée de chaque établissement des encadreurs et des élèves mais aussi du personnel, outre l'organisation de la circulation au sein des établissements éducatifs. Il a été procédé également à la pose d'affiches appelant au port du masque, le respect de la distanciation sociale au niveau des centres d'examen en sus d'autres affiches relatives à la lutte contre la triche (interdiction de port de cahiers, de livres et de téléphones portables...).

Le ministère de l'Education avait en outre adressé, en coordination avec les opérateurs de téléphonie mobile, des SMS pour sensibiliser les parents, les candidats et les encadreurs au respect impératif du protocole sanitaire. Le ministre de l'Education nationale avait souligné que ces mesures organisationnelles devraient être accompagnées d'autres mesures à même de lutter contre la triche de manière à préserver la crédibilité de l'examen et concrétiser le principe d'équité et d'égalité des chances". De son côté, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mobilisé plus de 15.000 policiers, tous grades confondus, pour veiller à la sécurisation des épreuves

du BEM et accompagner les mesures préventives prises par le ministère de l'Education pour assurer le bon déroulement des examens au vu de la pandémie de Covid-19. Dotées de tous les équipements et moyens techniques nécessaires, les différentes unités de police déployées à cet effet veilleront à la sécurisation du périmètre extérieur des centres d'examen, en assurant l'acheminement des sujets et des feuilles d'examen au centre de collecte.

Des dispositifs de sécurité dont des patrouilles pédestres et motorisées pour assurer la fluidité de la circulation au niveau des routes principales menant aux écoles et centres d'examen. Les services techniques de prévention de la Protection civile ont effectué plusieurs visites de prévention et de sécurité au niveau des établissements scolaires et centres d'examen de fin d'année, en vue de veiller à leur conformité aux normes de sécurité ainsi que les mesures préventives liées à la pandémie de COVID-19 et garantir, de la sorte, la protection aux élèves et au personnel enseignant. Dans le cadre de la prévention, les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de désinfection à travers 4757 centres d'examen désignés pour accueillir les élèves et 153 centres désignés pour le processus de correction. En sus de ces visites, un dispositif opérationnel composé de 18.319 agents d'intervention, 1.415 ambulances et 886 camions anti-incendie a été mis en place.

## Raina Raïkoum

Par Amine Bouali

### Charlie Hebdo et le rêve simple de la majorité des Musulmans

**L**'immense majorité des Musulmans de la planète souhaiteraient juste que l'on admette (une fois pour toutes !) qu'ils aspirent eux aussi, comme tous les êtres humains sur la terre, à fonder une famille, à avoir un toit sur

la tête, à se lever chaque matin pour aller travailler, à partir en vacances en été en bord de mer ou à la montagne, pas à aller déposer une bombe à chaque coin de boulevard !

Le rêve simple et tranquille de la majorité des Musulmans est d'essayer simplement d'être heureux, sans vouloir tuer personne, sans en vouloir à mort à quiconque. Ils ne souhaitent rien d'autre que de vivre en paix, que leur pays se développe, que leurs enfants fassent des études pour avoir plus tard un bon travail, et qu'ils puissent se soigner lorsqu'ils seront malades et pour qu'ils n'aillent pas un jour mendier dans des pays étrangers.

L'immense majorité des Musulmans ont d'autres chats à fouetter qu'à chercher noise à la terre entière, à partir en guerre contre le monde entier, à mourir pour servir des intérêts occultes et surtout négliger l'essentiel : construire un avenir pour leurs enfants. Le plus féroce adversaire des Musulmans est tout ce qui peut miner leurs forces vives, briser leur élan vital, instituer en eux le doute et la division, pour les empêcher d'aller de l'avant.

Et puisqu'il faudra aux Musulmans d'abord compter sur eux-mêmes, pourquoi leur religion (comme toutes les autres religions du monde) serait-elle nécessairement, comme le soutient mordicus Charlie Hebdo, un handicap ou une tare dans ce monde dénué d'âme ?

ENTRETIEN

Interview réalisée  
par Ghania Oukazi

**Le Quotidien d'Oran : Le protocole pour la gestion de la fin de l'année universitaire et la prochaine rentrée fixait cette dernière au 1<sup>er</sup> septembre. Mais une proposition a été faite pour que la rentrée soit reportée au 19 de ce mois en cours. Qu'est-ce qui justifie ce report ?**



**Abdelbaki Benziane :** Le protocole est important parce que c'est une nouveauté par rapport à une démarche classique. Nous avons essayé de l'élaborer en tenant compte des aspects pédagogiques, scientifiques et bien sûr sanitaires que nous avons fait valider par le ministère de la Santé. La nouveauté est que c'est un protocole dynamique. Dès le départ, nous avons dit qu'il va évoluer en fonction de l'évolution des conditions sanitaires nationales et locales parce que nos villes n'ont pas toutes le même taux de contamination. Il y a d'ailleurs certaines villes qui ont commencé à faire passer les examens aux étudiants en nombre restreint parce que la contamination n'est pas vraiment très développée par rapport à d'autres qui sont concernées par le confinement partiel. Autre caractéristique du protocole, le pouvoir d'appréciation qu'on a donné aux chefs d'établissements par l'effet d'une décentralisation à travers l'installation de cellules locales en parallèle de la cellule centrale que préside le secrétaire général. Composée de gestionnaires, de représentants syndicaux d'enseignants, d'étudiants et de travailleurs et aussi du représentant du secteur de la santé, la cellule locale est présidée par le chef d'établissement qui a un pouvoir d'appréciation qui lui permet de prendre en charge ce protocole localement. Au lieu qu'il revient vers le ministère pour toutes les nouveautés qui peuvent survenir ou pour la prise de certaines dispositions, il peut agir localement mais dans le cadre d'une concertation avec les membres de la cellule dont la mission est d'essayer d'adapter ce protocole en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

**Q.O. : Le suivi officiel de la situation sanitaire montre que la pandémie est en baisse. N'est-ce pas contradictoire de retarder la rentrée universitaire ?**



**A. Benziane :** Non, ce n'est pas contradictoire parce que cette baisse n'est pas encore accompagnée de dispositions pour la reprise comme le transport inter-wilaya qui en est pour nous une condition sine qua non. Par exemple, nous avons 46 écoles à l'échelle nationale où on retrouve en moyenne les étudiants de 40 wilayas. Ils sont en période d'examen, du moins ceux qui n'habitent pas loin de ces écoles (dans un rayon de 80, 100, 200 km et qui ont toujours des possibilités de se faire transporter). Pour les autres qui doivent venir de loin et qui n'ont pas de transport, ceux du grand Sud par exemple, on est tenu de leur faire passer ces examens plus tard.

**Spécialiste en management, issu de la famille universitaire, le ministre veut mettre son expérience au service d'un secteur qui a besoin d'une profonde réforme de sa législation, sa gestion, son fonctionnement, son encadrement, ses enseignements, ses formations... «Je ne suis pas de ceux qui partent à partir de zéro, il faut actualiser ce qui a été fait comme assises, travaux, études et expertises, consolider ce qui a marché et changer ce qui ne l'a pas été», nous dit-il dans cette interview.**

Nous tenons ainsi au principe d'équité. Nous sommes en train de suivre la tendance baissière de la pandémie, nous attendons les décisions de l'ouverture du transport inter-wilaya, ce qui va nous permettre d'assurer aussi bien les examens que le démarrage des enseignements progressifs.

**Q.O. : Comment serait-il possible d'appliquer les mesures de distanciation physique prévues par le protocole dans des résidences universitaires qui ont toujours débordé d'étudiants ?**

**A. Benziane :** Le protocole prévoit la rentrée des étudiants par vagues, ce qui veut dire qu'ils ne seront pas présents tous en même temps. Ces vagues d'étudiants seront choisies en fonction des années, on en laisse l'appréciation aux chefs d'établissements. Il y en a qui ont commencé par les étudiants sortants et c'est logique de libérer ceux en licence 3 et en master 2. Et on revient progressivement vers les premières années parce qu'on aura le temps de les prendre en charge. Il n'est donc pas question de les retrouver tous ensemble dans les résidences universitaires. Pour les chambres qui en comportaient deux, on va en choisir un pour le mettre seul et celles où il y en avait trois ou quatre, on en mettra deux. La distanciation physique sera aussi respectée dans le transport parce que nous prévoyons 25 étudiants par bus.

**Q.O. : Il est de notoriété publique que l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, actuellement en prison, détient près de 50% des moyens de transport dans le secteur universitaire...**

**A. Benziane :** ...44% exactement sur 18 wilayas et pas n'importe lesquelles, les plus importantes...

**Q.O. : Ceci, avant que ses biens ne soient mis sous scellés par la justice. Avez-vous pris les précautions nécessaires pour que les étudiants ne soient pas privés de transport ?**

**A. Benziane :** Nous sommes en relation contractuelle avec cette entreprise jusqu'au 31 décembre 2020. Le contrat qui nous lie dans le cadre d'un cahier des charges nous permet de gérer jusqu'au 31 décembre. Par contre, nous avons soulevé ce problème de transport universitaire lors du Conseil des ministres du 9 août pour attirer l'attention sur ce genre de monopole qui peut créer des situations de blocage pour les établissements. Le président de la République a donné des orientations pour l'année prochaine pour que ça ne se répète plus. Dans le

futur, ça va se faire sur un avis d'appel d'offres avec des conditions différentes. Actuellement en préparation, l'avis d'appel d'offres doit donner la chance à tout le monde. Ceci étant, dans les autres wilayas, nous avons des contrats avec d'autres transporteurs privés avec lesquels nous n'avons pas de problèmes.

**Q.O. : Les vagues d'étudiants dont vous parlez peuvent à un moment de l'année universitaire se retrouver toutes ensemble. Comment allez-vous pouvoir faire respecter la distanciation physique ?**

**A. Benziane :** Je tiens à préciser que nous sommes en train de gérer ce dispositif en deux phases. La première, l'actuelle, concerne la clôture de l'année universitaire 2019-2020. La deuxième phase où les étudiants risquent de se retrouver tous ensemble, c'est la rentrée universitaire. D'ici là, espérons que la situation s'améliore. Nous devons attendre les résultats du bac pour avoir une idée sur le nombre de candidats reçus. A partir de là, nous allons prévoir un scénario pour la rentrée universitaire qui pourra se faire aussi par vagues. Nous sommes en train de voir comment font les pays qui sont dans la même situation. Ce qui nous réconforte un peu c'est qu'on n'est pas seul à réfléchir aux mesures à prendre. Personne dans le monde n'a une solution toute faite parce que le virus évolue. Nous sommes dans un système qui se cherche, on n'a pas de solution établie, aucun pays n'en a une. Il est vrai que nous sommes sur une tendance baissière et le virus est moins agressif, nous souhaitons qu'elle continue, ça nous permettra de voir les choses autrement. Si on a tenu à ce que le protocole soit dynamique c'est pour qu'on puisse l'adapter au fur à mesure qu'il y a de nouvelles données. Le travail a été collaboratif, il n'y a pas mieux. C'est un protocole qui a été conçu par les gestionnaires à plusieurs niveaux, validé par les représentations syndicales et associations étudiantes et aussi par le ministère de la Santé. On a pensé à tous les cas de figure aussi bien dans les résidences universitaires qu'au niveau de la pédagogie.

**Q.O. : Les établissements universitaires ont-ils reçu des budgets supplémentaires pour régler -sans délais - les éventuels problèmes qui risquent de se poser ?**

**A. Benziane :** Depuis le 12 mars, il y a eu un arrêt d'activité, toutes les universités étaient fermées à part quelques services. Donc, la partie la plus importante en matière de consommation, à savoir les charges annexes, les fournitures, était à l'arrêt. Ce qui a permis de faire des économies sur le budget 2020. Ce

sont ces économies que nous sommes en train de redéployer pour clôturer l'année et préparer la rentrée universitaire.

**Q.O. : Le mode opératoire du protocole en question s'appuie essentiellement sur l'enseignement à distance mais nombreux sont les enseignants et les étudiants qui se sont plaints du manque de matériels informatiques, des difficultés d'accès aux plateformes d'EAD à cause des coupures ou du faible débit d'internet, mais aussi du manque de formation à ce genre d'enseignement. A-t-il été possible de former enseignants et enseignés en même temps dans une période aussi courte ?**

**A. Benziane :** L'enseignement à distance a toujours été facultatif chez nous. On n'a jamais investi à ce niveau. Il représentait au grand maximum 10% de l'enseignement présentiel et dans certaines spécialités. Il fallait donc le généraliser. Il y a eu dans ce sens un appel en direction de la communauté. Les enseignants se sont impliqués à fond pour mettre les cours en ligne. Comme à toute chose malheur est bon, la pandémie nous a permis de les mobiliser pour aller vers l'enseignement à distance, chose que nous n'aurions jamais pu faire auparavant. Nous sommes arrivés aujourd'hui à 90% des cours mis en ligne dans l'ensemble des spécialités. Il fallait ensuite assurer l'interactivité avec les étudiants. Mais il fallait que le débit d'internet soit équilibré, existant dans toutes les wilayas avec la même intensité. Ce qui n'a pas été le cas partout. C'est un problème qui a été posé en Conseil des ministres. Aujourd'hui, si nous voulons aller vers une consolidation de l'EAD, il nous faut un dispositif de formation sur des plateformes collaboratives en direction des enseignants et des étudiants avec tout ce que cela exige comme dispositions, formations et débit internet.

**Q.O. : La crise sanitaire n'a-t-elle pas permis de prendre du recul pour cerner les dysfonctionnements au niveau de l'université en vue d'élaborer une stratégie pour son sauvetage ?**

**A. Benziane :** L'enseignement supérieur est confronté à au moins quatre ensembles de défis. Le premier est lié à la qualité des enseignements que nous devons revoir pour les adapter aux normes, la qualité de la recherche aussi bien fondamentale qu'appliquée si nous voulons nous ouvrir sur le secteur économique, la qualité de la gouvernance parce que nous avons un dispositif de management complètement inadapté au contexte actuel.

Nous sommes obligés de le revoir pour passer d'une vision administrative à une vision managériale de l'université où on commence à mettre en place de nouveaux outils de gestion. La réforme LMD prévoyait le dispositif de formation et aussi le dispositif institutionnel qui permet de la faire évoluer à travers la démarche d'évaluation, l'assurance qualité...

**Q.O. : Lancé en 2004, le LMD ne semble pas avoir réglé les problèmes de fond qui minent l'enseignement supérieur depuis longues années. La tutelle va-t-elle en réviser la durée et les programmes ?**

**A. Benziane :** Il y a eu déjà deux rencontres d'évaluation de ce système, la première en 2008 et la 2<sup>e</sup> en 2016. Notre plan d'action sur le moyen terme prévoit la prise en charge des points faibles, des insuffisances et des dysfonctionnements qu'a générés le LMD pour pouvoir apporter des réponses. Nous allons reprendre l'évaluation faite en 2016 et l'adapter aux besoins de l'université. Ça demande des rencontres parce que je suis pour une démarche participative. Il n'est plus question que le ministère décide seul. Le ministère est un régulateur. Il a une vision, elle doit être partagée et appropriée par tous les acteurs du secteur. La Covid a bloqué un peu notre dispositif de réflexion mais nous allons reprendre ce qui a été fait. Parfois on a tendance à oublier qu'il y a une mémoire. On reprendra donc tous les travaux des assises qui ont été tenues, les travaux d'ateliers et leurs recommandations. Ce serait intéressant de les valoriser, de voir ce qui a été pris en charge réellement, ce qui ne l'a pas été, pourquoi... On ne partira pas donc de zéro. Il faut en faire le point parce que ce n'est pas recommandé de mettre un trait sur ce qui a été fait si nous voulons que ce secteur puisse évoluer en tenant compte de ses points forts et ses points faibles.

**Q.O. : Prévoyez-vous de réviser la loi sur l'orientation universitaire? Si oui, qu'est-ce qui devrait être changé en premier ou quelles en sont vos priorités ?**

**A. Benziane :** Elle devait être modifiée depuis 2017. La loi doit être révisée pour qu'elle puisse répondre aux ensembles des défis, la qualité des enseignements, le LMD qui a introduit le tutorat, l'assurance qualité...

**Q.O. : En quoi consiste l'assurance qualité ?**

**A. Benziane :** C'est une démarche qui nous permet d'évaluer au fur et à mesure les enseignements, la recherche, la gouvernance... C'est un dispositif d'évaluation-amélioration. Nous pensons créer une agence d'assurance qualité pour évaluer nos universités, comme ça existe dans tous les pays du monde. L'agence doit être indépendante et permet d'évaluer nos établissements à travers ces trois grands volets : qualité de formation, qualité de recherche, qualité de gouvernance. **Suite en Page 5**

**ENTRETIEN****Le ministre de l'Enseignement supérieur dit tout****Suite de la Page 4**

**L**e dernier décret en matière d'organisation des universités et des centres universitaires date de 2003-2004, ce n'est quand même pas normal parce qu'un décret a une durée de vie de 10 ans. C'est important de revoir la législation d'autant que ces décrets ont été pris avant le LMD. Ils ne sont donc pas du tout en cohérence avec la réforme que nous voulons. C'est un des points qui doit être inscrit dans la loi.

**Q.O.: Est-ce qu'il reste des enseignements qui ne sont pas dans le système LMD ?**

**A. Benziane :** Oui, les sciences médicales ont un système particulier de fonctionnement et aussi les ENS (Ecole Normale Supérieure) qui répondent à un profil de formateur. Mais globalement, 96% de l'enseignement supérieur est LMD.

**Q.O.: Les syndicats du secteur réclament de nouveaux statuts pour les différents corps d'enseignants y compris pour les hospitalo-universitaires. Avez-vous prévu d'en débattre avec eux pour en amorcer l'élaboration ?**

**A. Benziane :** C'est prévu dans notre programme d'action stratégique. J'ai été saisi par les syndicats à ce sujet mais on s'est entendu de mettre en priorité les plans d'urgence qui consistent à terminer l'année et à préparer l'année prochaine. On leur a dit qu'on ouvrira plus tard ces dossiers et qu'on y travaillera en étroite collaboration. D'autant que ce ne sont plus des programmes d'urgence mais de contingences. On est confronté à une crise qu'on pensait régler en deux, trois mois d'où le choix de la date du 23 août pour la rentrée. Mais ça n'a pas été le cas et personne ne sait comme ça va évoluer. Même pour le vaccin, des pays ont donné des dates mais aucune n'est sûre, certains parlent de novembre, d'autres même de l'année prochaine. Heureusement qu'on a déjà le dispositif de préinscription et d'inscription en ligne des nouveaux bacheliers à l'université qui est déjà huilé. Les étudiants n'ont même pas à se déplacer. Nous nous devons de rester sur le qui-vive. C'est pour cela qu'on n'a pas voulu ouvrir plusieurs dossiers à la fois. Mais c'est prévu de prendre en charge ces grosses questions seulement à partir d'une évaluation parfaite de ce qui marche et qu'on doit consolider et ce qui ne marche pas et qu'on doit changer. Il faut cependant impliquer le maximum de personnes. Je ne veux plus qu'une décision soit prise uniquement par un ministre ou par un groupe au niveau de son cabinet mais n'est pas validée par la communauté, donc elle ne pourra pas être appliquée. Si comme si on n'a rien fait.

**Q.O.: En tant que spécialiste en management, avez-vous une stratégie pour ouvrir l'université sur l'environnement socioéconomique ?**

**A. Benziane :** Je reviens donc aux quatre ensembles de défis. Il y a celui de l'employabilité et l'insertion professionnelle qui oblige à travailler sur des offres de formation plus à même de prendre en considération les besoins du secteur économique, faire évoluer les offres existantes pour former en cohérence avec la réalité. Nous ne pouvons plus rester sur des métiers qui sont complètement obsolètes. Nous sommes en train de revoir la carte des formations par rapport à la demande du marché, l'évolution des métiers ainsi que celle socioéconomique des régions. On part de l'existant parce qu'il y a eu des réflexions sur ces sujets. Le 3<sup>ème</sup> ensemble de défis c'est le rapprochement université-entreprise où il y a eu beaucoup d'actions qui ont été menées, pour certaines, elles n'ont pas été valorisées, pour d'autres, il n'y a pas eu de répondant, évidemment chacun colle la responsabilité à l'autre...

dération les besoins du secteur économique, faire évoluer les offres existantes pour former en cohérence avec la réalité. Nous ne pouvons plus rester sur des métiers qui sont complètement obsolètes. Nous sommes en train de revoir la carte des formations par rapport à la demande du marché, l'évolution des métiers ainsi que celle socioéconomique des régions. On part de l'existant parce qu'il y a eu des réflexions sur ces sujets. Le 3<sup>ème</sup> ensemble de défis c'est le rapprochement université-entreprise où il y a eu beaucoup d'actions qui ont été menées, pour certaines, elles n'ont pas été valorisées, pour d'autres, il n'y a pas eu de répondant, évidemment chacun colle la responsabilité à l'autre...

**Q.O.: Le discours politique parle depuis de longues années de la nécessaire relation entre l'université et l'entreprise. Qu'est-ce qui a manqué le plus à son développement et à son renforcement ?**

**A. Benziane :** L'université a un gros problème de communication. Ne pas communiquer est chez nous une culture, une mauvaise. Il y a plein d'actions qui sont menées mais on n'en parle pas. On a vu durant cette crise sanitaire la mobilisation des laboratoires sur des inventions, des innovations, des fabrications d'équipements, de masques, de gels, il y a eu quand même une réaction spontanée qui nous a montré que le secteur universitaire est capable de répondre à des défis. Ce qui n'a pas marché dans le rapprochement entre l'entreprise et l'université est que chacune jette la responsabilité à l'autre et on se retrouve dans un débat stérile. Je suis pour des démarches constructives c'est-à-dire partir de projets structurants et non pas aller vers un rapprochement global. Au lieu que cette relation reste sur la dimension politique de l'entreprise, je préfère qu'elle soit sur celle opérationnelle. On peut voir le rapprochement dans l'expertise, la fabrication, la formation. On peut faire évoluer la législation dans ce sens pour mettre en œuvre une stratégie claire avec des objectifs bien identifiés pour les traduire en actions, avec un échéancier.

**Q.O.: La recherche semble quelque peu délaissée. Est-ce une question de moyens matériels et financiers ou n'intéresse-t-elle pas beaucoup les enseignants ? La politique qui l'encadre et la réglementation n'entraînent-elles pas son développement ?**

**A. Benziane :** Nous devons aller vers une évolution de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée. La première nous permet de consolider nos outils scientifiques. Et la recherche appliquée est destinée à l'entreprise. Notre schéma actuel, chacun est dans son labo et ne mutualise pas. Nous devons actionner des dispositifs flexibles qui permettent de rationaliser, d'optimiser et de mutualiser pour ne pas disperser la recherche. On doit mutualiser nos équipements, nos res-

ources humaines pour aller vers un objectif précis.

**Q.O.: Comment la coopération internationale pourrait-elle aider l'université algérienne à se moderniser ? La tutelle a-t-elle des programmes en matière d'échanges pédagogiques avec certaines universités étrangères, de stages de formation et de recyclage pour les enseignants, de bourses pour les étudiants ? Est-il possible d'en faire bénéficier tous ceux qui le méritent ?**

**A. Benziane :** La coopération internationale est le 4<sup>ème</sup> ensemble de défis auquel l'université doit répondre parce que sa modernisation dépend de son implication internationale à différents niveaux. C'est l'un des points qu'on va développer dans le cadre de notre plan stratégique. On a des programmes dans ce sens mais dans le cadre de la coopération classique. Je suis axé sur la coopération programme qui implique en même temps les enseignants et les étudiants et qui a un impact sur la pédagogie et la recherche. Notre coopération doit nous permettre de partager nos expériences avec celles des pays étrangers.

**Q.O.: Au passage, pourriez-vous nous dire qui a droit à une bourse à l'étranger ?**

**A. Benziane :** La bourse est régie par un programme annuel qui vise l'excellence. Il concerne les trois majeurs de promotion d'étudiants de master 2 qui doivent passer un concours pour aller préparer un doctorat. Le concours n'a pas eu lieu cette année à cause de la crise sanitaire. Il concerne aussi certaines spécialités que nous n'avons pas les moyens d'organiser en Algérie.

**Q.O.: Pourquoi les enseignants universitaires sont-ils obligé d'avoir l'autorisation de la tutelle pour pouvoir participer à des travaux ou à des conférences à l'étranger ?**

**A. Benziane :** A partir du moment où nous avons un accord-cadre de coopération intergouvernemental avec un pays, toute action doit s'inscrire dans ce cadre-là. L'enseignant doit nous ramener les propositions de projets qu'il a, on les étudie avec lui, ce qui nous intéresse c'est de savoir quel va en être l'impact sur l'établissement et sur l'enseignant, sur la pédagogie, sur la recherche. L'enseignant peut répondre à un appel d'offres de bourse, personne ne lui interdit. Mais s'il est lié à la tutelle, il doit demander l'autorisation parce qu'il est fonctionnaire et qu'il doit être en détachement. Notre démarche aujourd'hui est de mettre un terme à la coopération qui ne nous rapporte rien. Nous sommes parfois très sévères envers nous-mêmes mais nous sommes aujourd'hui en mesure d'échanger et de partager nos expériences avec les pays étrangers. Nous voulons une coopération partenariat selon les pôles d'excellence. Il faut qu'on rapporte quelque chose à nos établissements. C'est ce qui va leur donner la visibilité et améliorer leur classement. On a les capacités pour le

faire. On a commencé à le voir dans les revues qui étaient nationales et sont devenues internationales.

**Q.O.: Est-il normal que des enseignants n'arrivent pas à accéder aux plateformes des revues pour publier leurs travaux ?**

**A. Benziane :** On était au départ à 33 revues, aujourd'hui nous en avons 91, mais ça reste insuffisant. Il y a une commission qui chaque année valide de nouvelles revues sur la base d'un cahier des charges. Le problème nous a été soulevé notamment pour les thèses de doctorat. Nous produisons aujourd'hui une moyenne de 5000 doctorants sur un peu plus de 350.000 diplômés par an. Nous sommes en train d'augmenter le nombre de revues pour permettre aux chercheurs de publier leurs travaux. C'est pris en charge.

**Q.O.: Vous ne semblez pas remettre en cause autre mesure la qualité de l'enseignement qui est fortement décriée par les Algériens ?**

**A. Benziane :** Il est vrai que l'enseignement c'est un problème de qualité, mais il ne faut pas généraliser. Nos étudiants qui partent à l'étranger, réussissent bien. Nos médecins sont pris tout de suite. Il y a un problème de qualité de l'enseignement mais pas comme on le présente.

**Q.O.: Les œuvres universitaires constituent, selon les observateurs, le point noir du secteur de l'enseignement supérieur de par les lourds rapports de l'IGF, de la Cour des comptes sur leur mauvaise gestion, les problèmes de justice de certains de leurs gestionnaires, le choix de ces derniers sans enquêtes préalables, les grosses affectations budgétaires, les crédits, les dettes, la gestion des résidences universitaires, les marchés douteux pour leur approvisionnement, le monopole de certains opérateurs (restauration et transport), les lobbies... Comptez-vous faire ce qu'aucun ministre avant vous n'a osé ou pu faire, ouvrir cet épique dossier pour l'apurer ?**

**A. Benziane :** Il y a deux phases dans ce dossier, une à court terme et la seconde à moyen terme. Dans la première, nous allons réorganiser la gestion de ces œuvres, leur fonctionnement, le choix des hommes, en faire le point pour pouvoir améliorer l'existant. Mais la phase importante c'est d'aller vers une réforme structurelle. J'ai l'avantage d'avoir l'accord du président de la République pour aller progressivement vers une réforme profonde de ces œuvres. Dès la clôture de cette fin d'année et le démarrage de l'année prochaine, nous allons installer un groupe de travail avec des anciens gestionnaires, des sociologues, des économistes, des psychologues, des partenaires sociaux... Nous allons mettre à sa disposition toutes les données que nous avons pour commencer le travail. Nous avons

eu des tentatives de réforme en 2000, en 2017. Pour cette fois, nous allons impliquer tout le monde y compris les étudiants parce que ce sont eux les utilisateurs de ces œuvres qui représentent le 1/3 du budget du ministère de l'Enseignement supérieur. Malgré cet effort colossal de l'Etat, on n'en voit pas les résultats sur les étudiants. Quand un office gère un tiers d'un budget, c'est un mastodonte, il est tout à fait normal qu'il y ait des lobbys qui se créent. Nous avons plus de 440 résidences universitaires, 66 directions des œuvres universitaires à travers le pays, c'est une grosse structure. Il faut voir ce qui se fait à travers le monde, notre objectif est de l'assainir et d'en améliorer les prestations.

**Q.O.: Les tarifs des prestations universitaires sont ceux appliqués depuis les années 70 (loyer des chambres, ticket de restaurant, carte de transport, bourse...). Est-il possible qu'ils restent aussi bas parce que le pouvoir politique fait dans le populisme ? Ne faudrait-il pas les réviser à la hausse et garantir aux étudiants des prestations qui préservent leur dignité et leur assurent des conditions respectables de résidence et d'enseignement universitaire ?**

**A. Benziane:** La réforme doit être profonde et doit répondre à toutes ces questions. En attendant, nous allons améliorer au moins le cadre de gestion actuel à travers un dispositif d'évaluation qu'on a mis en place de chaque directeur des œuvres universitaires, leur fixer des objectifs, des règles de gestion pour changer leur fonctionnement.

**Q.O.: Une situation dont on parle rarement, le harcèlement sexuel ou le chantage fait par certains enseignants à des étudiantes. Y a-t-il des instances de recours pour la prise en charge de ce genre de situation ?**

**A. Benziane :** C'est très difficile d'apporter des preuves pour des cas pareils. Il y a un travail de sensibilisation qu'on doit mener. Nous avons installé un comité national d'éthique et de déontologie qui prend en considération ces questions parce qu'on estime qu'il vaut mieux partir en amont par la sensibilisation qu'en aval par la sanction. Être enseignant est un métier. On assure toutes les formations pour qu'il en soit ainsi. On assure aussi des formations sur le comportement. Quand on est saisi d'un cas pareil, on a un indicateur d'alerte.

On essaie de préserver l'étudiante, on la suit, on se doit de la protéger. On lui demande bien sûr de ne pas céder. Nous avons eu des cas même dans l'encadrement où des thèses ne pouvaient pas être soutenues. On a demandé l'expertise de certaines situations par d'autres enseignants, on a eu à sanctionner. On insiste toujours pour que les étudiantes concernées alertent leur administration pour qu'on puisse agir. **G.O.**

## Tunisie Un gendarme tué dans une attaque, trois «terroristes» abattus



Par Béchir Betaïeb avec  
Kaouther Larbi à Tunis

Un membre de la Garde nationale (gendarmerie) a été tué dimanche matin dans une station balnéaire de l'est de la Tunisie dans une attaque «terroriste», et trois assaillants ont ensuite été abattus, a annoncé à l'AFP le porte-parole de la Garde nationale. Chaque attaque replonge le pays, berceau du Printemps arabe, dans le souvenir de la série d'attentats suicide dont il a été l'objet après sa révolution de 2011. La ville de Sousse, où a été tué le gendarme dimanche, avait notamment déjà été le théâtre d'une attaque jihadiste meurtrière en 2015. «Une patrouille de deux agents de la Garde nationale a été victime d'une attaque au couteau à Sousse.

L'un d'eux est tombé en martyr et l'autre, blessé, est hospitalisé», a indiqué Houcine Ed-dine Jebabli, porte-parole de la garde nationale. Les forces de sécurité ont poursuivi les assaillants qui ont volé la voiture de la patrouille et se sont emparés des pistolets des victimes, selon la même source. «Dans un échange de tirs, trois terroristes ont été tués», a ajouté M. Jebabli, qui a précisé que la voiture de la Garde nationale et les armes avaient été récupérées par les forces de l'ordre. L'attaque et la poursuite des assaillants ont eu lieu à Akouda, dans la zone touristique El Kantaoui, selon la Garde nationale. Sur place, des policiers ont établi un cordon de sécurité, selon un photographe de l'AFP. Dans un communiqué publié sur sa page officielle, le ministère de l'Intérieur a indiqué pour sa part que «les trois assaillants» ont «heurté» avec leur voiture les deux agents de la Garde nationale mais sans mentionner qu'ils les avaient poignardés. Le ministère a confirmé la mort des trois assaillants dans un échange de tirs avec les forces de sécurité, sans donner plus de détails.

### MENACE PERSISTANTE

La dernière attaque visant des forces de l'ordre remonte au 6

mars dernier. Un policier avait été tué et cinq autres blessés, ainsi qu'un civil, dans un double attentat suicide contre des forces de l'ordre protégeant l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale Tunis. Après la chute de la dictature en 2011, la Tunisie a été confrontée à un essor de la mouvance jihadiste, responsable de la mort de dizaines de soldats et de policiers, mais aussi de nombreux civils et de 59 touristes étrangers. L'année 2015 a été particulièrement meurtrière pour ce pays, seul rescapé du Printemps arabe. En mars, un attentat contre le musée Bardo à Tunis a fait 22 morts, 21 touristes étrangers et un policier tunisien. L'attaque était la première à toucher des étrangers en Tunisie depuis 2002 et la première revendiquée par le groupe Etat islamique (EI). En juin, un autre attentat revendiqué par l'EI a visé un hôtel près de Sousse, à 140 km au sud de Tunis, faisant 38 morts dont 30 Britanniques. Et en novembre, un Tunisien s'est fait exploser dans un bus transportant des membres de la sécurité présidentielle, tuant 12 d'entre eux en plein Tunis. Un attentat aussi revendiqué par l'EI. Réinstauré après cette attaque, l'état d'urgence est en vigueur sans discontinuer depuis. La situation sécuritaire s'est néanmoins nettement améliorée ces dernières années. Mais des attaques contre les forces de sécurité ont encore lieu, notamment dans les massifs montagneux frontaliers de l'Algérie, et ponctuellement à Tunis. Fin juin 2019, un double attentat suicide revendiqué par l'EI avait visé des policiers dans le centre de Tunis et devant une caserne et coûte la vie à un policier. Outre l'EI, Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a perpétré plusieurs attaques meurtrières au cours de la décennie écoulée. Fin février, Aqmi a confirmé le décès d'un de ses chefs, Abou Iyadh, fondateur du principal groupe jihadiste tunisien proche d'al-Qaïda, Ansar al Charia, notamment accusé d'avoir orchestré les violences contre l'ambassade américaine en 2012. (AFP)

## Grande-Bretagne Plusieurs personnes poignardées à Birmingham

Par Sylvain Peuchmaurd

Plusieurs personnes ont été poignardées dans la nuit de samedi à dimanche à Birmingham, deuxième ville d'Angleterre, un «incident majeur» selon la police dont les circonstances restent à éclaircir. Dans un communiqué, la police indique avoir été appelée à 00H30 locales (23H30 GMT) pour une personne poignardée dans le centre de la ville, avant d'être avertie d'autres faits similaires peu après. «Nous sommes toujours à l'oeuvre pour établir ce qui s'est passé, ce qui pourrait prendre du temps avant que nous soyons en position de confirmer quoi que ce soit», ajoute la police des West Midlands, sans préciser le nombre de victimes. Elle souligne qu'à ce stade, il ne serait pas approprié de spéculer sur les causes de ces faits. Cara Curran, qui travaille dans les clubs de l'Arcadian center, un complexe de bars, restaurants et établissements de nuit de la ville du centre de l'Angleterre, a expliqué à l'AFP avoir assisté à de multiples bagarres, plus violentes que celles d'un samedi soir habituel qui éclatent pour une histoire de boisson ou de filles.

La jeune femme de 18 ans a décrit une soirée «avec beaucoup de tensions». «Ce n'était pas les bagarres habituelles impliquant une ou deux personnes», a-t-elle poursuivi, «c'était des groupes de 15, 16 personnes, les gens s'en mêlaient parce que des amis sortaient des clubs pour voir ce qui se passait». Elle a



également raconté avoir entendu des «injures raciales» qu'elle n'avait jamais entendu jusque-là dans ce lieu «multiculturel», sans comprendre pourquoi de tels termes ont été utilisés. Si certains témoins sur Twitter ont affirmé avoir entendu des coups de feu résonner, la police a indiqué que de tels faits ne lui ont pas été rapportés «à ce stade».

### CALME ET VIGILANCE

«Nous relaterons les faits quand nous pourrons. Nos informations doivent être précises», a tweeté la police des West Midlands. Un dispositif de sécurité a été mis en place, incluant des fermetures de routes, ajoute la police, appelant la population à rester «calme mais vigilante» et d'éviter la zone. Le 20 juin dernier, trois hommes avaient été tués au couteau dans un parc à Reading, à l'ouest

de Londres et l'enquête confiée à la police antiterroriste. Le suspect, Khairi Saadallah, un réfugié libyen de 25 ans, souffrant de problèmes mentaux à cause de la guerre civile en Libye selon sa famille, avait été inculpé pour trois meurtres et trois tentatives de meurtres.

Le suspect était sorti de prison début juin après avoir été emprisonné plusieurs mois pour des délits sans lien avec le terrorisme, notamment une agression. L'attaque n'a fait l'objet d'aucune revendication. Six jours plus tard, un homme avait poignardé et blessé six personnes dans un hôtel hébergeant des réfugiés à Glasgow en Ecosse, mais le caractère terroriste avait été écarté. Inchangé depuis novembre 2019, le niveau de la menace terroriste est classé «important» au Royaume-Uni, soit le troisième degré sur une échelle de cinq. (AFP)

## Libye Les violations de l'embargo sur les armes s'amplifient, selon l'ONU



L'émissaire par intérim de l'ONU en Libye, Stephanie Williams, a déploré, mercredi 2 septembre, devant le Conseil de sécurité la poursuite de violations de l'embargo sur les armes imposé en 2011 à ce pays, alors qu'un récent rapport onusien incrimine à nouveau la société militaire privée russe Wagner.

Depuis la dernière présentation de la situation le 8 juillet, «environ 70 avions ont atterri dans les aéroports de l'est en soutien» à l'armée du maréchal Khalifa Haftar, «pendant qu'une trentaine d'appareils ont été envoyés dans des aéroports de l'ouest de la Libye» en appui au gouvernement d'union GNA, a-t-elle déclaré. «Neuf cargos se sont amarrés dans des ports de l'ouest en soutien au GNA pendant que trois navires sont venus bénéficier» aux forces pro-Haftar, a ajouté la responsable, sans donner d'indications sur le contenu des cargaisons.

«Les soutiens étrangers renforcent leurs capacités dans les principales bases aériennes libyennes à l'est et à l'ouest», a résumé Stephanie Williams, en dénonçant une atteinte

à la souveraineté de la Libye et «une violation flagrante» de l'embargo de l'ONU sur les armes. La mission de l'ONU en Libye, dont le mandat doit être renouvelé à la mi-septembre, «continue de recevoir des informations sur une présence à grande échelle de mercenaires et d'agents étrangers, ce qui complique (...) les chances d'un règlement futur» du conflit, a-t-elle précisé.

Le GNA, reconnu par l'ONU, est soutenu par la Turquie tandis que le camp Haftar est appuyé par les Emirats arabes unis, la Russie et l'Egypte. Dans un récent rapport intermédiaire des experts de l'ONU chargés du contrôle de l'embargo, le groupe russe Wagner est à nouveau dénoncé comme violant l'embargo sur les armes. «Les activités de mercenaires continuent et, dans le cas du groupe Wagner, augmentent», indique ce document, selon un diplomate s'exprimant sous couvert d'anonymat.

### «TOTALEMENT INEFFICACE»

Les forces rivales de Haftar et du GNA «reçoivent un soutien de plus

en plus important d'acteurs étatiques et non étatiques, ce qui augmente le risque de transition vers un conflit armé international», souligne le préambule du rapport auquel l'AFP a eu accès. «L'embargo sur les armes reste totalement inefficace. Dans le cas des Etats membres soutenant directement les parties au conflit, les violations sont étendues, flagrantes et sans aucun égard pour d'éventuelles sanctions», insiste le document.

Le rapport confirme différentes violations de l'embargo sur les armes commises par «les Emirats, la Turquie, la Jordanie, l'Egypte, la Syrie et la Russie», a-t-on ajouté de source diplomatique. Lors de la session publique du Conseil de sécurité, l'ambassadeur russe à l'ONU, Vassily Nebenzia, a rejeté les accusations d'interférences russes. «Il n'y a pas un seul Russe en uniforme en Libye», a-t-il assuré. Son homologue américaine, Kelly Craft, a au contraire évoqué la présence de mercenaires russes liés au gouvernement russe. «Il n'y a pas lieu d'avoir des mercenaires étrangers en Libye, dont le groupe Wagner affilié au ministère russe de la défense qui combat aux côtés des forces pro-Haftar», a-t-elle dit. L'ambassadeur français, Nicolas de Rivière, a appelé à un renforcement de la mission de l'ONU à l'occasion de son renouvellement afin qu'elle puisse accompagner un possible cessez-le-feu et faire mieux respecter l'embargo sur les armes. Plusieurs membres du Conseil ont réclamé la nomination au plus vite d'un émissaire de l'ONU. En raison de divergences entre les Etats-Unis et leurs partenaires sur la définition du poste, aucun successeur n'a encore été nommé à Ghassan Salamé, démissionnaire en mars pour raisons de santé.

# COMMUNICATION

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement  
Direction Régionale Oran



## AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION

N° 03 / 2020

L'A.A.D.L met en vente par adjudication

**52 LOCAUX**

A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL  
(Par Locaux séparés)

SITUÉS A : **1500 LOGEMENTS LOCATION VENTE BD de l'Excellence**  
**COMMUNE DE Sidi Bel Abbès, WILAYA DE Sidi Bel Abbès**

Réalisés en Accompagnement du Programme de Logements « Location-vente » Localisés Sur Ce Site.  
Les personnes physiques de nationalité algérienne ou morales de droit algérien, intéressées par un ou plusieurs de ces locaux peuvent retirer le cahier des charges imprimé contre paiement de : **3.500 ,00 DA à la :**

**Direction des Projets de l'AADL Sidi Bel Abbès**  
Rue Mesmoudi Taher (EX Rue de la Paix)  
- Sidi Bel Abbès -

- La date limite de retrait du cahier des charges est fixée au 15<sup>ème</sup> jour (inclus) à compter de la première parution de l'avis sur la presse nationale à 12h00.
- l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges, est à présenter sous pli cacheté, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter les mentions indiquées à l'article 08 du cahier des charges.
- Chaque local fait l'objet d'une soumission individuelle et distincte.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au même lieu, au 15<sup>ème</sup> jour (inclus) à compter de la première parution dans la presse nationale à 12h00.
- L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le 15<sup>ème</sup> jour à compter de la première parution dans la presse nationale à 14h00, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), elle aura lieu le jour ouvrable suivant, à la même heure, au siège de la :

**Direction des Projets de l'AADL Sidi Bel Abbès**  
Rue Mesmoudi Taher (EX Rue de la Paix)  
- Sidi Bel Abbès -

- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

## REMARQUES IMPORTANTES

- Les offres émanant de personnes n'ayant pas retiré le cahier des charges ne seront pas acceptées.
- Pour chaque local, Le soumissionnaire est tenu de remettre une caution de soumission d'un montant égal à 10% de la Mise à Prix du local.

**Le Directeur Régional**

## Agence Nationale de L'Amélioration Et Du Développement du Logement

Direction Régionale d'Oran

LISTE DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL MIS EN VENTE  
SITE 1500 LOGEMENTS LOCATION-VENTE BOULEVARD DE L'EXCELLENCE SIDI BEL ABBES



| N° Ordre | ILLOT   | N° Bâtiment | Codification du local      | SURFACE LOCAL M <sup>2</sup> | ACTIVITE                  | MISE A PRIX/M <sup>2</sup> (TTC) | MISE A PRIX DU LOCAL (TTC) |
|----------|---------|-------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| 1        | BLOC 23 |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B23/C01 | 51,28                        | AGENCE DE VOYAGE          | 135 643,85                       | 6 955 816,63               |
| 2        |         |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B23/C02 | 22,23                        | PIECE DETACHEES           | 135 643,85                       | 3 015 362,79               |
| 3        |         |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B23/C04 | 47,3                         | COIFFEUSE                 | 135 643,85                       | 6 415 954,11               |
| 4        | BLOC 24 |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B24/C01 | 92,76                        | MEDECIN                   | 135 643,85                       | 12 582 323,53              |
| 5        |         |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B24/C02 | 65                           | ALIMENTATION GENERALE     | 135 643,85                       | 8 816 850,25               |
| 6        |         |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B24/C03 | 27,76                        | COIFFEUR                  | 135 643,85                       | 3 765 473,28               |
| 7        | BLOC 25 |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B25/C01 | 27,76                        | PARFUMERIE                | 135 643,85                       | 3 765 473,28               |
| 8        |         |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B25/C02 | 65                           | BOUCHERIE                 | 135 643,85                       | 8 816 850,25               |
| 9        |         |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B25/C03 | 28,26                        | LEGUME ET FRUIT           | 135 643,85                       | 3 833 295,20               |
| 10       | BLOC 26 |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B25/C04 | 64,5                         | QUINCAILLERIE             | 135 643,85                       | 8 749 028,33               |
| 11       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B26/C01 | 73,51                        | MEDECIN                   | 135 643,85                       | 9 971 172,41               |
| 12       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/2-B26/C02 | 53,5                         | PARFUMERIE                | 135 643,85                       | 7 256 945,98               |
| 13       | BLOC 27 |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B27/C01 | 77,28                        | CAFETERIA                 | 135 643,85                       | 10 482 556,73              |
| 14       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B27/C02 | 22,92                        | PRODUIT LAITIER ET DIVERS | 135 643,85                       | 3 108 957,04               |
| 15       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B27/C03 | 54,39                        | ALIMENTATION GENERALE     | 135 643,85                       | 7 377 669,00               |
| 16       | BLOC 28 |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B28/C01 | 92,76                        | DENTISTE                  | 135 643,85                       | 12 582 323,53              |
| 17       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B28/C02 | 83,66                        | PHARMACIE                 | 135 643,85                       | 11 347 964,49              |
| 18       | BLOC 29 |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B29/C01 | 77,28                        | ASSURANCE                 | 135 643,85                       | 10 482 556,73              |
| 19       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B29/C02 | 50,31                        | DENTISTE                  | 135 643,85                       | 6 824 242,09               |
| 20       | BLOC 30 |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B30/C01 | 77,28                        | OPTICIEN                  | 135 643,85                       | 10 482 556,73              |
| 21       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B30/C02 | 50,39                        | BUREAU IMMOBILIER         | 135 643,85                       | 6 835 093,60               |
| 22       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B30/C03 | 76,77                        | BOUCHERIE                 | 135 643,85                       | 10 413 378,36              |
| 23       | BLOC 34 |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B34/C01 | 77,28                        | PATISSERIE                | 135 643,85                       | 10 482 556,73              |
| 24       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B34/C02 | 49,89                        | AVOCAT                    | 135 643,85                       | 6 767 271,68               |
| 25       |         |             | 22/BD EXCELLENCE/I-B35/C01 | 92,76                        | RESTAURANT                | 135 643,85                       | 12 582 323,53              |

|    |   |         |                            |       |                        |            |               |
|----|---|---------|----------------------------|-------|------------------------|------------|---------------|
| 26 |   | BLOC 35 | 22/BD EXCELLENCE/I-B35/C02 | 65    | VENTE VOLAILLE         | 135 643,85 | 8 816 850,25  |
| 27 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B35/C03 | 27,76 | TABAC ET JOURNAUX      | 135 643,85 | 3 765 473,28  |
| 28 |   | BLOC 36 | 22/BD EXCELLENCE/I-B36/C01 | 92,76 | BUREAU D'ETUDE         | 135 643,85 | 12 582 323,53 |
| 29 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B36/C02 | 92,76 | SUPERETTE              | 135 643,85 | 12 582 323,53 |
| 30 |   | BLOC 37 | 22/BD EXCELLENCE/I-B37/C01 | 27,76 | CORDONNIER             | 135 643,85 | 3 765 473,28  |
| 31 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B37/C02 | 36,74 | TAILLEUR               | 135 643,85 | 4 983 555,05  |
| 32 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B37/C03 | 28,26 | PAPETERIE              | 135 643,85 | 3 833 295,20  |
| 33 | 1 |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B37/C04 | 92,76 | BUREAU DE CONSULTATION | 135 643,85 | 12 582 323,53 |
| 34 |   | BLOC 38 | 22/BD EXCELLENCE/I-B38/C01 | 77,28 | EXPERT                 | 135 643,85 | 10 482 556,73 |
| 35 |   | BLOC 43 | 22/BD EXCELLENCE/I-B43/C01 | 77,28 | NOTAIRE                | 135 643,85 | 10 482 556,73 |
| 36 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B43/C02 | 50,39 | COMPTABLE              | 135 643,85 | 6 835 093,60  |
| 37 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B43/C03 | 76,77 | VIENNOISERIE           | 135 643,85 | 10 413 378,36 |
| 38 |   | BLOC 48 | 22/BD EXCELLENCE/I-B48/C01 | 49,02 | BUREAU D'HUISSIER      | 135 643,85 | 6 649 261,53  |
| 39 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B48/C02 | 79,42 | DENTISTE               | 135 643,85 | 10 772 834,57 |
| 40 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B48/C03 | 82,87 | PHARMACIE              | 135 643,85 | 11 240 805,85 |
| 41 |   | BLOC 49 | 22/BD EXCELLENCE/I-B49/C01 | 50,77 | ALIMENTATION GENERALE  | 135 643,85 | 6 886 638,26  |
| 42 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B49/C02 | 54,91 | ELECTROMENAGER         | 135 643,85 | 7 448 203,80  |
| 43 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B49/C03 | 82,87 | MEDECIN                | 135 643,85 | 11 240 805,85 |
| 44 |   | BLOC 50 | 22/BD EXCELLENCE/I-B50/C01 | 49,02 | MOBILIER DE BUREAU     | 135 643,85 | 6 649 261,53  |
| 45 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B50/C02 | 79,42 | RESTAURANT             | 135 643,85 | 10 772 834,57 |
| 46 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B50/C03 | 82,87 | SUPERETTE              | 135 643,85 | 11 240 805,85 |
| 47 |   | BLOC 51 | 22/BD EXCELLENCE/I-B51/C01 | 50,77 | CABINET MEDICAL        | 135 643,85 | 6 886 638,26  |
| 48 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B51/C02 | 54,91 | COIFFEUR               | 135 643,85 | 7 448 203,80  |
| 49 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B51/C03 | 82,87 | CRECHE                 | 135 643,85 | 11 240 805,85 |
| 50 |   | BLOC 54 | 22/BD EXCELLENCE/I-B54/C01 | 49,02 | QUINCAILLERIE          | 135 643,85 | 6 649 261,53  |
| 51 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B54/C02 | 79,42 | BUREAU D'AFFAIRE       | 135 643,85 | 10 772 834,57 |
| 52 |   |         | 22/BD EXCELLENCE/I-B54/C03 | 82,87 | SALLE DE SPORT         | 135 643,85 | 11 240 805,85 |

AÏN DEFLA

## Bâtir une nouvelle mentalité

**Le conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berram dane, a soutenu, samedi à Aïn Defla, que la société civile dans l'Algérie nouvelle «ne constitue pas le concurrent des institutions de l'Etat mais doit en être le complément dans le seul intérêt du pays».**

«Le rôle de la société civile dans l'Algérie nouvelle n'est plus à démontrer, une entité qui ne constitue pas le concurrent des institutions de l'Etat mais qui doit en être le complément dans le seul intérêt du pays», a souligné M. Berram dane lors d'un point de presse tenu en marge de la rencontre consultative qu'il animée à la maison de la culture Emir Abdelkader sur «les mécanismes de la promotion du rôle de la société civile dans la dynamisation des principes de la démocratie consultative».

Pour étayer son affirmation, il s'est attardé sur l'élan de solidarité «spontané» dont a fait preuve la société civile lors de la pandémie de la Covid-19, notamment dans le domaine de la confection des masques de protection et de distribution de vivres aux populations handicapées par le confinement sanitaire au niveau des zones reculées du pays. Tout en mettant l'accent sur le fait que l'Algérie nouvelle doit être bâtie sur de nouvelles mentalités, il a exhorté le mouvement associatif à s'acquitter de sa mission dans le changement escompté, signalant que la mouture finale du projet d'amendement de la Constitution confère à la société civile une place prépondérante compte tenu du rôle qu'elle est appelée à jouer. «Il ne fait pas de doute que compte tenu du rôle qu'elle est appelé à jouer et de la dynamique qu'elle est censée impulsier à la vie politique du pays, la société civile figurera au sein de la prochaine Constitution qui, comme tout un chacun le sait, fera l'objet d'un référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain», a-t-il soutenu. Evoquant le code des associations, il a noté qu'à la lumière des observations qui se

sont dégagées à la suite de ses rencontres avec les représentants de la société civile de nombreuses wilaya, la révision de ce dernier s'avère «inéluctable» compte tenu de son incompatibilité avec les développements de la société ainsi que des visions et approches de l'Algérie nouvelle.

### LA RÉVISION DU CODE DES ASSOCIATIONS, UNE ÉCHÉANCE POUR VOIR PLUS CLAIR

Il a toutefois fait remarquer que la révision du code des associations ne se fera qu'à l'issue du cycle de rencontres animées avec les représentants de la société civile des autres wilayas, «une échéance qui nous permettra de voir plus clair et de mettre en place la stratégie la plus à même de permettre un rôle efficient du mouvement associatif», a-t-il observé. Pour M. Berram dane, il est impératif d'impliquer le mouvement associatif dans le domaine du développement, «voire en matière de création de richesses et de postes d'emploi», observant que l'avenir des associations dépendra désormais de leur degré d'efficacité et de la pertinence du projet qu'ils défendent. «Au lieu de se plaindre du manque de moyens financiers alloués par les pouvoirs publics, certaines associations peuvent jouer un grand rôle en matière de développement socio-économique», a-t-il soutenu, reconnaissant toutefois qu'en sus du facteur temps, cet état de fait nécessite une formation solide et un accompagnement au profit de ces groupements sociaux.

S'attardant sur les rencontres qu'il anime depuis quelque temps avec les représentants de la société civile à l'échelle nationale, il a noté qu'à la lumière des observations qui se

nale, il a noté qu'en sus de la prise de connaissance des préoccupations et attentes des acteurs de la société civile, leur objectif consiste à lever les obstacles les entravant dans la mission afin d'optimiser leur rendement. Lors de sa rencontre avec les représentants de la société civile de Aïn Defla, le conseiller du président de la République en charge du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger s'est notamment réjoui que la richesse du mouvement associatif national réside, notamment, dans le fait que les jeunes maîtrisant les technologies du numérique, de la communication et de l'information en constituent l'écrasante majorité. Dans le cadre de la valorisation de cette richesse, il a fait état de la prochaine élaboration d'une plate-forme numérique nationale. Cette plate-forme «ouverte à tous les acteurs du domaine» constituera un «moyen de communication direct et permanent» avec son organe consultatif en vue de «faire des propositions et de soumettre différentes préoccupations» tout en «obtenant des informations officielles fiables dans différents domaines», a-t-il assuré.

Lors des débats, les représentants de la société civile ont soulevé diverses préoccupations se rapportant à la nécessité de banir un certain nombre de «réflexes» les entravant grandement dans l'exercice de leur mission au profit du citoyen. De son côté, le wali de Aïn Defla, M'barek El Bar a fait état du lancement «prochain» de rencontres périodiques avec les représentants de la société civile en vue de débattre du développement local et des priorités qu'il y a lieu de prendre en charge s'agissant des préoccupations des citoyens.

## Plusieurs quartiers à Bouarfa sans eau

Une perturbation dans la distribution de l'eau potable a été signalée au niveau de la commune de Bouarfa (Blida), a indiqué, samedi, un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Cet arrêt dans l'alimentation en eau potable (AEP) est intervenu au

niveau des quartiers de «Sidi Ldjoudi», «Touares», «Ouled El Bey», boulevard «Mohamed Oukrif», «El Hay El Djadid», la cité «Riboul», la cité des 140 logements, la route du stade et «Djname Derza», est-il précisé de même source. Selon le communiqué, cet arrêt est dû à une fuite

ce, à travers différentes localités de la wilaya depuis juin dernier jusqu'au début de ce mois de septembre en cours, dont 117 incendies ont ravagé 2.104 ha de forêt, 112 ont détruit 1.233 ha de maquis, 44 feux ont touché 1.839 ha de broussailles et 41 qui ont englouti 556,5 ha de vergers.

Par ailleurs, et dans un bilan présenté sur les ondes de la radio locale, le président de la chambre de l'agriculture de la wilaya, Hamid Saidani, a indiqué plus de 40.000 plants, oliviers et différents arbres fruitiers, ont été détruits par les incendies enregistrés cet été à travers la wilaya.

TIZI OUZOU

## Plus de 5.700 ha de couvert végétal ravagés par le feu

Une superficie totale de 5726,5 hectares (ha) de couvert végétal a été engloutie par les incendies ayant touché la wilaya de Tizi Ouzou durant cet été, a rapporté samedi un bilan de la conservation locale des forêts. Un total de 314 incendies a été recensé, selon la même sour-

BOUIRA

## Un maçon chute du 2<sup>ème</sup> étage et un motocycliste blessé dans un accident

Farid Haddouche

Avant-hier à Sour El Ghazlane, dans la matinée vers 10h, un maçon a chuté du deuxième étage d'une résidence individuelle pendant qu'il effectuait des travaux dans la bâtisse. La victime, un jeune âgé de 25 ans, a été secourue par les éléments de la protection civile qui l'ont évacuée vers les urgences du centre hospitalier des «frères Yahiaoui» de Sour El Ghazlane. Par ailleurs, une voitu-

re a percuté de plein fouet un motocycliste, à la tombée de la nuit, sur la route qui fait face au centre psychiatrique régional qui est situé dans la ville de Sour El Ghazlane, à une quarantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya. Le conducteur du motocycle, un citoyen âgé de 23 ans, a été blessé, ce qui a permis aux éléments de la protection civile d'intervenir pour l'évacuer aux urgences du centre hospitalier des «frères Yahiaoui» de Sour El Ghazlane.

## 4 blessés dans une collision

Deux voitures se sont télescopées, avant-hier en fin de journée, sur l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Kadira qui se situe à une quarantaine de kilomètres, au nord-ouest du chef-lieu de wilaya. L'impact du choc

F. H.

ALGER

## Elimination de 13 décharges anarchiques

La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement relevant de la sûreté de wilaya d'Alger a recensé, en août dernier, 480 interventions liées principalement au jet et abandon de déchets et au refus d'utilisation du système de déchets mis en place par les services concernés, outre l'élimination de 13 décharges anarchiques, a-t-on appris samedi auprès de ce corps. Dans le cadre de ses missions relatives à la protection de l'environnement, à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, les éléments de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la sûreté de wilaya d'Alger ont recensé 480 interventions liées au jet et à l'abandon de déchets et au refus d'utilisation du système de déchets mis en place par les services concernés, outre 286 interventions pour dépôt, jet ou abandon de déchets inertes issus de l'exploitation des carrières et mines ou des travaux de démolition, de construction ou de restauration.

En registrant 27 interventions rela-

tives à l'obstruction de la voie publique en y déposant ou laissant des matériaux pouvant entraver la libre circulation, les mêmes services ont effectué 16 autres interventions pour jet ou dépôt sur la voie publique de poubelles, déchets, déversement d'eaux usées, de matériaux susceptibles de causer des dégâts ou des déchets nauséabonds nocifs pour la santé, ainsi que l'élimination, en coordination avec les autorités locales, de 13 décharges illicites. Concernant l'atteinte aux règles de l'urbanisme et le nettoiement de la voie publique, les mêmes services ont mené 201 interventions pour des constructions sans permis, 3 autres pour non-conformité au permis de construire délivré et 86 interventions contre le commerce informel. Dans le volet hygiène et santé publique, les mêmes services ont fait état, durant la même période, de sept cas de jet de cadavres d'animaux et de déchets d'origine animale au lieu de s'en débarrasser par inhumation ou incinération, a conclu le communiqué.

## Arrivée de 302 Algériens rapatriés de France

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a rapatrié, samedi, 302 ressortissants algériens bloqués en France en raison de la pandémie de la Covid-19, a déclaré à l'APS le porte-parole d'Air Algérie, Amine Andaloussi. «Le vol Alger-Paris (AH1005) a rapatrié 302 ressortissants à partir de l'Aéroport d'Orly (France) à bord d'un Airbus A330 qui a atterri, samedi à 18h30, à l'Aéroport international Houari Boumediene», a précisé M. Andaloussi.

Les ressortissants ont été dirigés directement vers les centres de mise en quarantaine pour leur prise en charge sanitaire pendant une semaine. Un autre vol est programmé pour vendredi 11 septembre, a fait savoir la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la quatrième phase de rapatriement, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués dans différents pays. Le nombre des ressortissants algériens rapatriés depuis mars dernier jusqu'au 3 septembre en cours s'élève à 30.863 ressortissants bloqués à l'étranger à cause de la propagation du coronavirus, selon les données annoncées par le ministère des Affaires étrangères.

Les autorités algériennes ont mobilisé à cette effet plus de 115 vols et 4 traversées en sus des opérations de rapatriement à travers les frontières terrestres des citoyens bloqués en Tunisie, Libye et Mauritanie.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

19 moharam 1442

El Fedjr  
04h55

Dohr  
12h46

Assar  
16h22

Maghreb  
19h10

Icha  
20h31



## CONSTANTINE

**Le programme des 774 logements LSP réceptionné avant la fin de l'année**

**L**e programme des 774 logements sociaux participatifs (LSP) implantés à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) sera réceptionné au courant du 2ème semestre 2020, ont indiqué dimanche, les services de la wilaya. Le projet dont les travaux de construction des bâtiments ont été "entièrement achevés", sera réceptionné "au courant du 2ème semestre de l'année 2020, au fur et à mesure de l'achèvement des chantiers en cours des voiries et réseaux divers (VRD)", a précisé la même source à l'APS. Affirmant que toutes les contraintes d'ordre administratif notamment ayant entravé l'avancement des travaux ont été levées, les services de la wilaya ont souligné que ce chantier fait l'objet de "suivi

régulier" par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), maître d'ouvrage. Le projet dont les travaux de construction des bâtiments ont été parachevés en 2018, a été à l'arrêt pour "des raisons administratives" soulevées par le maître de l'ouvrage, a-t-on rappelé, précisant que l'entreprise de statut privé, chargée du reste des travaux, avait relancé le chantier depuis quelques mois après l'intervention du chef de l'exécutif local, avec l'engagement de livrer le projet "dans les délais impartis". Les bénéficiaires de ces logements avaient observé depuis 2019 plusieurs sit-in devant le siège de l'OPGI, réclamant leurs logements "réalisés et non livrés à cause des travaux de finition", rappelle-t-on. Une opération de tirage

au sort pour les bénéficiaires avait été organisée en 2018, juste après l'achèvement des travaux de réalisation des bâtiments et des engagements avaient été pris pour la remise des clés "début 2019 au plus tard", selon certains bénéficiaires de ce projet. La livraison de cet important programme (774 logements) permettra l'allégement de la pression sur le logement et contribuera également à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées, ont considéré les services de la wilaya. La même source a affirmé que des efforts sont déployés pour "résoudre tout problème, à l'origine de l'arrêt de certains chantiers de logement" avec la perspective de réceptionner et attribuer ces programmes "dans les délais fixés".

## SETIF

**Baisse des accidents de la route**

**L**e nombre de décès causés par les accidents de la route a baissé de 51,43% au cours des trois derniers mois dans la wilaya de Sétif par rapport à la même période de l'année dernière, a rapporté samedi le chargé de communication de la direction locale de la protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra. Quant au nombre de blessés dans des accidents de la

route, il a reculé de plus de 25% au cours de cette période, a indiqué capitaine Lamamra, soulignant que les équipes opérationnelles de la protection civile relevant de 19 unités, entre principales et secondaires, sont intervenues pour transporter les victimes d'accidents vers les établissements de santé. Il a également fait savoir que le nombre d'accidents corporels recensé par la protection

civile de Sétif au cours de cette même période a baissé de plus de 22%, avec 588 sinistres enregistrés contre 760 l'année dernière. Cette baisse «remarquable» du nombre accidents de la route et plus particulièrement de la mortalité routière est liée à la réduction des déplacements dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie du coronavirus.

## SOUK AHRAS

**Plus de 50 projets d'AEP**

**U**ne enveloppe financière de 380 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de 56 projets d'alimentation en eau potable (AEP) dans des zones d'ombre de la wilaya de Souk Ahras, a indiqué samedi le chef de l'exécutif local Lounès Bouzegza. «Les projets, répartis sur plusieurs communes de la wilaya, portent sur la réalisation de puits, de réservoirs d'eau et sur l'extension du réseau AEP», a précisé le wali au cours d'une réunion avec l'exécutif élargie aux chefs des daïras et aux présidents des Assemblées

communales (APC) pour la mise en place des préparatifs des examens de l'année scolaire 2019 - 2020. M. Bouzegza a relevé qu'il s'agit «de projets de petite envergure devant être réalisés dans un court laps de temps», appelant les responsables concernés à fournir davantage d'efforts pour terminer les projets programmés et donner la priorité aux projets d'AEP, de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz et de désenclavement pour améliorer les conditions de vie dans les régions d'ombre. Selon le même responsa-

ble, pas moins de 251 régions d'ombre ont été recensées dans la wilaya de Souk Ahras. Ces dernières ont bénéficié de 507 projets relevant de plusieurs secteurs, parmi lesquels 54 ont d'ores et déjà été livrés dans bon nombre de localités.

Concernant les préparatifs des examens de fin d'année scolaire 2019/2020, Lounès Bouzegza a donné des instructions aux parties concernées pour l'application du protocole sanitaire lié à la Covid-19 et les mesures concernant le déroulement des épreuves.

## ILLIZI

**Une caravane de sensibilisation sur la CNAS**

**U**ne caravane de sensibilisation sur la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (CNAS) a pris le départ samedi d'Illizi en direction des zones d'ombre de la wilaya, à l'initiative de l'antenne locale de la Caisse, a-t-on appris des responsables de cet organisme. La caravane devant sillonna, dans une première étape, les zones d'ombre d'Ifeni, Ihrir, Tasset, Afra, Tamadjert et Imehrou, vise la vulgarisation des prestations assurées par la Caisse à

ses affiliés, notamment les prestations numérisées permettant aux assurés d'effectuer différentes procédures à distance, sans se présenter au siège de la Caisse, a expliqué le responsable du service social, Moatez Bilah Rouabeh.

Inscrite au titre de la prise en charge des attentes des populations des zones d'ombre, cette sortie de terrain permettra d'expliquer au public l'importance de la souscription à la sécurité sociale pour la présen-

tation des droits professionnels de l'assuré, en plus de la distribution de dépliants riches en informations sur la nature de la Caisse, les prestations assurées et les conditions d'affiliation, a-t-il ajouté. La caravane est aussi l'occasion de remettre des aides de solidarité au profit des populations des zones d'ombre, au titre du programme de la CNAS de solidarité avec les couches sociales défavorisées, selon Moatez Bilah Rouabeh.

**5.000 bavettes remises au secteur de l'éducation**

**U**n lot de 5.000 bavettes a été remis dimanche par la Chambre du tourisme et de l'artisanat (CTA) d'Illizi au secteur de l'éducation, a-t-on appris des responsables de la CTA. Ce quota de bavettes est le produit des efforts des artisans affiliés à la CTA, sur un financement d'Algérie Télécom (A.T), en vertu d'une convention bilatérale visant la mise des bavettes à la disposition des candi-

dats aux examens du Brevet d'enseignement fondamental (BEM) et du Baccalauréat (session 2020), dans le cadre des mesures préventives contre la pandémie du Coronavirus, a expliqué le directeur de la CTA, Alamine Hammadi. L'opération, qui a été saluée par le secteur de l'éducation de la wilaya d'Illizi, vise la consolidation des efforts de lutte et de prévention contre la Covid-19, ainsi que

la consécration de l'esprit de citoyenneté et de solidarité sociale, a souligné de son côté le directeur de l'Education, Alkama Bouras. Une opération similaire de confection, à l'initiative du bureau de protection et de sensibilisation du consommateur de Djanet, a porté sur la confection d'un lot de plus de 1.000 bavettes au profit des candidats des deux examens dans la wilaya déléguée de Djanet.

## KHENCHELA

**Des projets pour les zones d'ombre**

**L**e chargé de mission de suivi des zones d'ombre auprès de la présidence de la République, Mourad Ibrahim, a souligné samedi à Khencela que «l'Etat a les ressources financières nécessaires pour la prise en charge des préoccupations des habitants des régions d'ombre». «En dépit de la situation économique difficile que vit actuellement le pays, l'Etat s'emploie à déterminer les priorités et débloquer les enveloppes financières nécessaires pour la prise en charge des préoccupations des habitants des régions d'ombre», a affirmé le chargé de mission lors de sa visite des régions d'ombre relevant des communes de Chélia, Bouhmama, Lemsara, Taouzianet, El Rimla et El Hamma. Il a dans contexte fait état du lancement de plusieurs projets visant à améliorer les conditions de vie dans les régions d'ombre à travers plusieurs wilayas, indiquant «qu'au cours de l'année prochaine une grande partie des ressources financières sera consacrée à la concrétisation des projets non encore lancés». M. Mourad a souligné que «la prise en charge des préoccupations exprimées par les habitants des régions d'ombre constitue une

question prioritaire pour le président de la République» relevant que la cellule qu'il préside chargée des zones d'ombre, va visiter plusieurs régions à travers l'ensemble du territoire du pays en vue «d'élaborer une feuille de route devant servir aux autorités locales à concrétiser des projets dont le but est d'offrir des conditions de vie dignes aux habitants de ces régions». Le chargé de mission de suivi des régions d'ombre, auprès de la présidence de la République, a pu constater au cours de cette visite les conditions difficiles vécues par les habitants et leur a promis de prendre en charge l'essentiel de leurs préoccupations, notamment celles ayant trait à l'accès à l'eau potable, aux raccordements au gaz et à l'électricité, à la scolarisation et au désenclavement. Il s'agit en l'occurrence de préoccupations soulevées par les citoyens à travers 15 régions d'ombre relevant des communes situées au nord et à l'ouest de la wilaya de Khencela.

A signaler que la wilaya de Khencela a recensé en mars dernier, 324 zones d'ombre ayant besoin de 477 projets de développement relevant de 14 secteurs vitaux.

## OUARGLA

**La superficie réservée à la culture du maïs fourrage en extension**

**L**'expérience de la maïsiculture dans la wilaya d'Ouargla a gagné nettement du terrain cette saison agricole par rapport à la saison écoulée, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). La superficie globale dédiée à la culture du maïs fourrage destiné à l'alimentation du bétail est passée à 595 hectares cette saison contre seulement 60 ha la saison dernière qui avait vu l'introduction de cette expérience dans la wilaya, a-t-on indiqué à la DSA. La superficie, cultivée par des opérateurs privés dans le but de développer cette culture stratégique, est concentrée notamment dans les régions de N'goussa, El

Hedjira, Sidi-Khouiled et Hassi-Messaoud. L'expérience devra connaître davantage d'extension dans la wilaya d'Ouargla à la faveur des efforts de l'Etat portant soutien au secteur agricole pour améliorer les exportations hors hydrocarbures, selon les prévisions de la DSA. Le développement de la culture du maïs fourrage devra influer positivement sur le développement de l'élevage dans la wilaya qui compte un cheptel animal estimé actuellement à 391.556 têtes. Cette richesse se compose notamment de 213.680 têtes ovines, 145.877 caprins, 31.000 camélidés et 999 bovidés, selon les données des services agricoles de la wilaya.

## Horaires des prières pour Constantine et ses environs

19 moharam 1442

|                   |               |                |                  |               |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr<br>04h43 | Dohr<br>12h32 | Assar<br>16h08 | Maghreb<br>18h56 | Icha<br>20h17 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



LPA Belgaid - OPGI

## Les souscripteurs exigent l'ouverture d'une enquête

M. B.

**A**lors que le pays connaît une vaste opération de limogeage de hauts responsables et directeurs de secteurs, en raison de l'incompétence des uns et les promesses non-tenues des autres envers les citoyens, à l'OPGI d'Oran rien de cela ne semble inquiéter les responsables du secteur et ce, malgré les nombreux camouflages et autres affaires qui défaillent la chronique.

D'ailleurs, les projets LPA de Belgaid (154D, 154E, 159, 189, 197, 121), dont la quasi-majorité traînent depuis 7 longues années, sont un exemple on ne peut plus évident de l'incompétence des responsables du secteur, qui se sont succédé à la tête de l'OPGI, depuis tout ce temps, sans que les bénéficiaires, dont la plupart ont payé cash leurs logements, ne soient épargnés par les problèmes. Certains sont même devenus malades, à force de dénoncer la volte-face des dirigeants, mais surtout les constructions qui ne répondent à aucune norme de sécurité. En ce sens, les 102 logements du projet 154D, livrés en novembre 2019 sont déjà dans un piteux état et ce, malgré les efforts des bénéficiaires pour maintenir la propriété des lieux. On nous apprend que les travaux du VRD, qui devaient débuter juste après la remise des clés n'ont toujours pas été réalisés par faute de l'ODS. «Cela n'empêche pas un promoteur qui est venu travailler, il y a quelques mois, sans le moindre papier, ni aucun respect des normes. Résultats: nous avons aujourd'hui des égouts éclatés juste à l'entrée de l'immeuble et des escaliers d'accès aux blocs qui ris-



quent de s'effondrer à tout moment», dira un bénéficiaire sur une vidéo filmé sur place et postée sur les réseaux sociaux. «Le promoteur a pris l'argent sans avoir terminé son travail, ni même été contrôlé et ce sont les bénéficiaires qui se trouvent aujourd'hui coincés. Nous demandons l'ouverture d'une enquête. Ce n'est pas possible qu'avec tous les efforts consentis par le nouveau gouvernement et le président de la République pour une Algérie meilleure, on ose encore tricher. L'actuel directeur de l'OPGI par intérim, nous a promis de remédier à tous ces problèmes, mais rien n'a été fait. Il a même reçu des instructions pour accélérer la cadence des travaux et rétablir les défauts qui ont été constatés ici et là, mais il continue de faire la sourde oreille», poursuivra l'auteur de la vidéo qui a filmé une véritable mascarade à ciel ouvert, notamment les malfaçons dans la construction des conduites d'évacuations des eaux usées dans les blocs 7 et 8 du projet 159, dont le diamètre de dépasse pas 5 cm. Un vrai gâchis !

## Reliant les deux cités AADL d'Es-Senia Le projet de la passerelle sur le 4ème périphérique en phase d'achèvement

D. B.

**L**es travaux de réalisation d'une passerelle reliant les deux cités AADL d'Es Senia sur le 4<sup>ème</sup> périphérique, sont en phase d'achèvement, a-t-on constaté sur place, hier. En effet les travaux des deux escaliers sur les deux bords de la double voie ont été achevés et la structure métallique complète et fin-prête pour la pose. Selon des sources proches de la commune d'Es-Senia, le projet sera livré dans les tout prochains jours. Le chantier de la passerelle, qui devra relier les deux cités location-vente de l'Ouest de la ville (2.700 logements AADL à Ain El Beida et 2.500 logements d'Es Senia), qui était à l'arrêt en raison de contraintes techniques a été relancé, il y a plus de 3 mois.

Selon des sources de la wilaya d'Oran les travaux d'excavation qui étaient suspendus en raison de l'existence de câbles électriques sur les lieux choisis pour la pose des fondations, ont été achevés.

Ce projet a été confié à une société de Génie civil, dont le siège se trouve à Oran, pour un montant de plus de 48 millions de DA.

Cette société dispose d'un délai de mois pour la concrétisation de ce projet qui devra soulager notamment les habitants de la cité 2.700 logements location-vente à Ain El Beida.

Les habitants de cette cité doivent traverser, quotidiennement, au pé-

ril de leurs vies le 4<sup>ème</sup> bd périphérique pour faire des courses ou prendre le bus. La réalisation de cette passerelle est devenue vitale pour permettre aux piétons d'enjamber, en toute sécurité, le 4<sup>ème</sup> bd périphérique. Des dizaines de citoyens sont contraints de traverser cette route, dans leurs déplacements. Les riverains n'arrêtent pas de s'inquiéter sur le danger permanent que représente cet axe routier pour leurs enfants, les personnes âgées et les handicapés notamment. Le risque d'être fauché par une voiture est réel. Ceux qui risquent la traversée de cette route n'ont d'autre choix que de courir pour échapper à la folle course des voitures et des poids lourds. Sur cet axe, les poids lourds et autres engins de travaux publics sèment la terreur causant régulièrement des dégâts matériels et parfois fauchant la vie aux usagers de la route. Très fréquenté par les poids lourds, le 4<sup>ème</sup> boulevard périphérique reliant Canastel à Oran Ouest, et plus exactement l'axe reliant Ain El Beida à Misserghine, continue de faire des victimes. Depuis son ouverture à la circulation, des dizaines d'accidents ayant fait plusieurs morts et des dizaines de blessés se sont produits sur cette route. L'axe en question est considéré comme l'un des grands points noirs de la circulation routière, au vu de la fréquence des acci-

térim, nous a promis de remédier à tous ces problèmes, mais rien n'a été fait. Il a même reçu des instructions pour accélérer la cadence des travaux et rétablir les défauts qui ont été constatés ici et là, mais il continue de faire la sourde oreille», poursuivra l'auteur de la vidéo qui a filmé une véritable mascarade à ciel ouvert, notamment les malfaçons dans la construction des conduites d'évacuations des eaux usées dans les blocs 7 et 8 du projet 159, dont le diamètre de dépasse pas 5 cm. Un vrai gâchis !

## Région agropastorale et touristique Baisée par l'illicite, El Ançor perd sa vocation initiale

Rachid Boutlelis

**R**éputée notamment autrefois pour ses luxuriantes rangées d'arbres fruitiers d'une large variété, qui s'étendaient à perte de vue dans de prestigieux paysages, la municipalité d'El Ançor, nichée dans une zone frontalière délimitant la daïra d'Aïn El Turck à celle de Boutlélis, perd insidieusement sa vocation initiale de région agropastorale. Au début des années 1980, les autorités locales ont tenté de la mettre sur les rails du secteur du tourisme, mais malheureusement et probablement en raison de l'indigence des esprits sur le volet du tourisme balnéaire, synonyme de création d'une multitude de postes d'emploi, cette municipalité a cependant lamentablement sombré dans le sordide et l'exécutable informel. L'entrave bureaucratique sur laquelle ont buté nombre d'investissements, qui auraient été en mesure de relever la barre et sauver les branlants meubles, qui restaient encore à l'époque en termes de promotion du tourisme, a finalement contribué grandement à l'installation du morbe informel avec son éventail de contraintes et de désagréments. Par contre et entre-temps, la bidonvillisation a connu un grand et putride essor. En effet, selon le constat établi sur le terrain par Le Quotidien d'Oran, c'est à la sortie nord-ouest de cette circonscription, non loin du bas-côté de la route menant à la daïra de Boutlélis, au pied du mont Murdjadjo, qu'est né, au début des années 1990, l'un des premiers regroupements de constructions illicites, communément appelé «bidonville plastique» en référence à cette matière, qui a été utilisée pour recouvrir les toits des cases masures dans le but de freiner l'infiltration des eaux de pluie. Ce bidonville où ont élu domicile des dizaines de familles sinistrées, fuyant à l'époque les actes de terrorisme qui prévalaient dans leurs lointaines contrées d'origine, s'est étendu pernicieusement aussi rapidement qu'une traînée de poudre avant, par la suite, de faire des émules à travers le subit foisonnement

## Aïn El Turck Deux dangereux malfaiteurs écroués

K. Assia

**S**uite à des plaintes déposées pour vol, les services de la Sûreté de daïra d'Aïn El-Turck sont parvenus à mettre la main sur 2 dangereux malfaiteurs dont l'un fait l'objet de 8 mandats d'arrêt. Le premier mis en cause, âgé de 25 ans, a été arrêté, à 3 plaintes déposées auprès des services de la police d'Aïn El Turck pour vols de portables et d'une moto. L'enquête menée, à cet effet, a révélé que le malfaiteur fait déjà l'objet de 3 mandats d'arrêt pour des motifs similaires. La perquisition effectuée dans son domicile a donné lieu à la récupération de tous les objets volés dont la moto. Par ailleurs, un individu âgé de 37 ans, objet de 8 mandats d'arrêt pour détention et commercialisation de stupéfiants, humiliation de corps constitué et trouble à l'ordre public, port d'arme prohibée, violation de domicile, vol par effraction et CBV a été arrêté par les services de la Sûreté de Mers El-Kébir, relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El-Turck, suite à des plaintes pour vol, suivi de coups et blessures volontaires perpétrés contre ses victimes. Un plan minutieux est mis en place afin d'arrêter l'auteur. Les deux malfaiteurs ont été présentés au tribunal et écroués.

Pour lever toutes les entraves qui bloquent le lancement des projets

## Un comité d'écoute et d'accompagnement au profit des investisseurs

K. Assia

**U**n comité d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des investisseurs et des porteurs de projets, a été installé, dernièrement, à Oran, a-t-on appris de sources responsables. Celui-ci regroupe plusieurs responsables de l'Exécutif qui sont en relation avec le volet de l'investissement dont le directeur de l'Industrie dont la mission est de coordonner entre les différents services, le directeur de l'Urbanisme, celui de la Conservation foncière, le Cadastre, les Domaines, le directeur des Ressources en eau et ceux de la Conservation des forêts et les Services agricoles. Cette cellule d'écoute a pour but, selon les mêmes sources, de lever tous les obstacles qui entravent le lancement d'importants projets d'investissements locaux et d'accompagner les investisseurs et les porteurs de projets à concrétiser leurs projets créateurs d'emplois et de richesses. Lors d'une réunion consacrée aux modalités pour réactiver les zones industrielles et les zones d'activité, l'accent a été mis sur les nombreux projets qui jusqu'à présent n'ont jamais vu le jour pour des raisons liées au non raccordement des sites aux différents réseaux, l'absence de viabilisation, la bureaucratie, les problèmes liés aux banques, à l'importation entre autres, ce qui traduit donc l'urgence de mettre sur pied ce comité d'écoute lequel prendra en charge toutes les préoccupations posées par les investisseurs. Sur ce et pour faciliter ce rapprochement, la wilaya a prévu d'instaurer un registre en plus d'une ligne directe et également un compte électronique qui permettra aux porteurs de projets de poser leurs problèmes et d'intervenir pour lever les obstacles rencontrés. Dans ce registre et comme première mesure annoncée par les services de la wilaya, le raccordement des zones d'activité aux différents réseaux. Un rapport détaillé sur les travaux de raccordement des sites sera élaboré et soumis au comité afin de trouver les solutions qui s'imposent. Des enveloppes financières seront débloquées

pour le lancement des projets. D'autre part, des directives ont été aussi données pour activer l'opération de délivrance des permis de construire et l'élaboration d'autorisations d'exploitation et d'étude sur l'environnement. Des rapports détaillés seront communiqués au SG de la wilaya. Il y a lieu de souligner que la wilaya avait consacré un budget de 30 milliards de centimes pour la réhabilitation des 7 zones d'activité. Celles-ci seront reliées aux réseaux d'assainissements grâce à un nouveau système de raccordement extérieur et ce, en plus de l'aménagement des accès et la réfection de l'éclairage public.

Notons que la Commission de contrôle et de vérification du foncier industriel, mise sur pied en 2019, avait annulé quelque 100 décisions d'investissements pour non respect des délais. Les services de la wilaya ont pu récupérer quelque 110 ha de foncier industriel qui étaient destinés à des projets d'investissement et de promotion immobilière.

## Raccordement aux réseaux du gaz de ville Plusieurs opérations en cours dans les zones d'ombre

J. Boukraâ

**D**ans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens plusieurs opérations de raccordement des zones d'ombre au gaz de ville ont été programmées par la Société algérienne de distribution de gaz et d'électricité d'Es-Sénia (Oran). Cette dernière qui couvre 24 communes sur les 26 de la wilaya s'est engagée à superviser et suivre toutes les études et les opérations de réalisation de réseaux et d'alimentation des foyers en gaz naturel. Selon un communiqué rendu public, hier, par la cellule de communication, 215 foyers repartis sur les localités de Djefafla, dans la commune de Mers El Hadjadj et Yahia Cherfi, dans la commune de Boutelil, ont été accordées récemment aux réseaux d'alimentation en gaz de ville. Plus de 500 autres familles des communes de Sidi Chami, Tafraoui, Oued Tlelat et

Bousfer seront raccordées avant la fin du mois de septembre, en cours. Il s'agit 150 familles à Douar Kekalil, commune de Oued Tlelat, 270 à Kehailia commune de Tafraoui, 55 foyers à Hai Mahieddine à Sidi Chami et 34 autres au village Filaouacen, commune de Bousfer. Selon le même communiqué des travaux de réalisation du réseau d'alimentation en gaz de ville au profit de 300 foyers à El Hamoul, dans la commune d'El Kerma seront lancés, dans les prochains jours. Le but de ces actions est d'améliorer le quotidien des citoyens, en commençant par leur épargner les corvées de la bouteille de gaz butane introuvable et chère en hiver, et les risques d'explosion qu'elle peut engendrer à tous moments, de jour comme de nuit. L'hiver, la bouteille de gaz devient une denrée rare, surtout dans les villes reculées. Elle atteint même 400 DA dans certains cas. De ce

fait, la bonbonne de butane devient indispensable au quotidien et sa disponibilité en nombre suffisant pour parer à toute urgence. Cependant, il s'avère très souvent, notamment en saison hivernale, vu sa forte utilisation que la demande dépasse l'offre, car même ceux qui sont raccordés au gaz naturel, pour une bonne partie d'entre eux, continuent d'utiliser leurs anciens réchauds, qui fonctionnent au gaz butane. Plusieurs opérations sont en cours pour optimiser la couverture en gaz de ville.

Une enveloppe consistante a été allouée pour la concrétisation de ce programme qui va concerner toutes les communes ainsi que les nouveaux quartiers et lotissements du groupement d'Oran. Actuellement la wilaya d'Oran, avec un taux de couverture en gaz naturel estimé à près de 90 %, est classée 2<sup>ème</sup> au niveau national après la wilaya d'Alger.

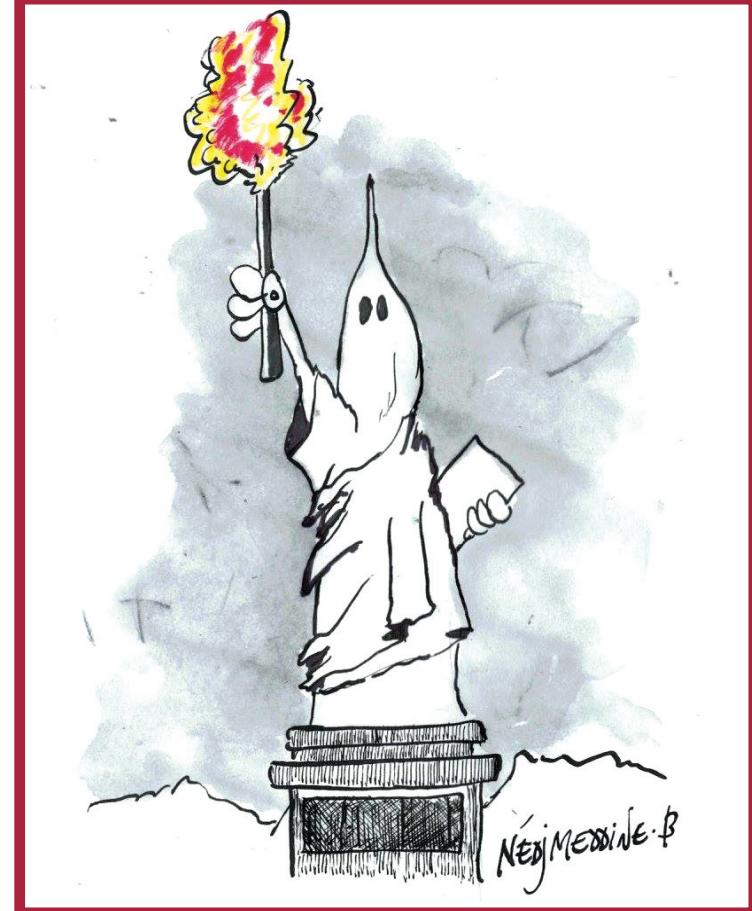
## Protection civile 350 agents mobilisés pour les examens du Bac et du BEM

J. Boukraâ

**U**n important dispositif a été mis en place par la direction de la Protection civile d'Oran, dans le cadre des mesures de prévention et de sécurisation des examens scolaires de fin d'année 2019/2020 (Bac et BEM). Pas moins de 350 agents ont été mobilisés pour cette opération, à raison de 2 agents par centre d'examen, a indiqué le chargé de la communication de cette institution. Ce dispositif opérationnel appelé à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnel d'encadrement et qui sera mis en place les jours des examens, est composé d'agents d'intervention tous grades et fonctions confondus, d'ambulances, d'engins d'anti-incendie. Dans le même cadre les services techniques de Prévention de la Protection civile, ont effectué plusieurs visites de prévention et sécurité dans l'ensem-

ble des centres d'exams, désignés pour les examens scolaires précités. Le but de ces visites est de veiller à leur conformité aux normes de sécurité ainsi que les mesures préventives liées à la pandémie du coronavirus et de garantir, ainsi, la protection des élèves et du personnel enseignant, ajoute la même source. Les centres d'exams accueilleront du 7 au 9 septembre prochains quelque 26.956 candidats aux épreuves du BEM. Ils seront quelque 20.939 candidats aux épreuves du Bac, prévues du 13 au 17 septembre. Le Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus a approuvé, il ya quelques jours, le protocole de prévention spécifique aux exams.

Le protocole en question inclut plusieurs mesures de prévention à appliquer au sein des centres de déroulement. Dans le même cadre la direction de la Santé de la wilaya d'Oran, a mobilisé 210 équipes médicales pour la prise en charge mé-



## Sidi Chahmi 870 millions pour la réhabilitation des établissements scolaires

J. Boukraâ

pes scolaires à Oran, a indiqué la même source, faisant savoir que le taux d'avancement des travaux a atteint 80 %. Le taux d'avancement des travaux de réalisation des 3 CEM, dans les communes de Misserghine, El Ançor et Sidi Chahmi, oscille entre 60 et 75 %, a fait savoir la même source. Sur 8 groupes scolaires dont la réception est programmée pour cette rentrée également, 4 sont situés au nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» à Misserghine. Les taux d'avancement des travaux varient entre 50 et 80%, tandis que la situation est plus avancée pour 5 autres, répartis à travers les communes d'El Braya, Bir El Djir, Sidi Chami et El Ançor. Les travaux de réalisation de l'établissement éducatif, dans la commune d'El Ançor, en l'occurrence l'école «Bensmir», sont totalement achevés, a-t-on indiqué. Les chantiers des établissements éducatifs, en voie d'achèvement, ont fait l'objet de la visite d'une commission relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, qui s'est enquise également de l'état d'avancement des travaux de réalisation de 4.000 places pédagogiques de l'Institut des Langues et d'une résidence universitaire d'une capacité de pas moins de 10.000 lits.

Toutefois, le problème qui préoccupe toujours les parents d'élèves, est que certaines écoles contenant de l'amianté sont toujours en activité.

Il faut savoir que plusieurs écoles datant de l'époque coloniale contenant de l'amianté ont été recensées à travers certains quartiers de la ville. La présence de fibres d'amianté représente un grand danger pour les écoliers. Chaque gramme de ce produit contient un million de filaments et chaque fibre est 100.000 fois plus fine qu'un cheveu. Lorsque celles-ci sont inhalées à une cadence soutenue, elles provoquent le cancer après une trentaine d'années.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Akarmi Yamina, 66 ans, Bousfer  
Bahaousse Said, 81 ans, USTO  
Benouali Abdelkader, 75 ans, Bir El Djir  
Hajame Miloud, 73 ans, Benfreha

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

19 moharam 1442

| El Fedjr<br>05h13 | Dohr<br>13h01 | Assar<br>16h37 | Maghreb<br>19h25 | Icha<br>20h45 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
|                   |               |                |                  |               |

TLEMCEN

## Des masques et des combinaisons pour les candidats du Bac et du BEM

**Près de 100.000 masques en tissu lavable et chirurgicaux et 100 autres combinaisons ont été remis, jeudi dernier, par la direction de la Formation professionnelle (DFP) de Tlemcen aux autorités de la wilaya pour la protection des élèves candidats concernés par les examens du BEM et du Bac contre le coronavirus (Covid-19), a-t-on appris, hier, auprès de Benaceur Belahcène, directeur de la Formation professionnelle de la wilaya de Tlemcen qui coordonne l'opération.**



Khaled Boumediene

Pour rappel, ils seront, cette année, 19.388 candidats au BEM (dont 41 candidats détenus d'établissements de rééducation de la wilaya), à franchir du 7 au 9 septembre les portes des 67 centres d'exams et 16.615 lycéens candidats (dont 5.313 candidats libres et 36 détenus) à l'examen du Baccalauréat, prévu du 13 au 17 septembre 2020, dans 56 centres d'exams. Selon M. Belahcène, les services de l'Education de la wilaya se chargeront, pour leur part, pendant toute la période des exams de la distribution des masques de protection confectionnés, ces dernières semaines, par les stagiaires bénévoles des 19 établissements de formation professionnelle de la wilaya à l'ensemble des candidats ins-

crits. Notre source, a ajouté que plus de 500.000 masques de protection en tissu lavable et réutilisables et répondant aux normes sanitaires requises (et stérilisés dans des cliniques privées), ont été confectionnés par les stagiaires de la DFP depuis le début de la pandémie du coronavirus, le mois de mars dernier. Ce type de masque, choisi par les responsables et enseignants de la DFP, a prouvé, selon la DFP de Tlemcen, son utilité et sa capacité de protection face au virus. C'est grâce aux dons de kits de tissu et des bandes élastiques offerts par les bienfaiteurs, la direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya et par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel, que la direction de la Formation professionnelle avait, dans un premier temps, distribué les masques aux personnels soi-

gnants des établissements publics de santé puis à la population (malades chroniques, personnes âgées, etc.), lors d'actions de sensibilisation menées à travers les différentes communes de la wilaya. Par ailleurs, les stagiaires bénévoles des différents centres de formation professionnelle sont mobilisés pour couvrir d'autres quantités de masques pour couvrir les besoins de la rentrée scolaire prochaine de ce secteur, de manière sécurisée pour tous les stagiaires. A noter, que la wilaya de Tlemcen dispose de 23 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et de 3 instituts nationaux spécialisés de la formation et de l'enseignement professionnel (INSFP). A l'horizon 2021, le secteur sera renforcé par 2 autres établissements à Sebdou et Béni-Boussaïd (Zouïa).

## Plus de 114 hectares ravagés par les incendies en août

Quelque 114 hectares, principalement de broussailles et de maquis, ont été ravagés par les incendies enregistrés en août dernier dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris samedi d'un responsable de la Conservation locale des forêts.

Un grand nombre d'incendies et de dégâts a été enregistré à la fin du mois d'août en comparaison avec les mois de juin et de juillet, a indiqué Lachegar Mohamed, précisant que trois grands incendies se sont déclarés à Souk Larbâa (commune de Beni Ouarsas), à Aïn Kebira (daïra de Fellaoucene) et Amieur (daïra de Chetouane).

Les feux ont détruit un total de 57

hectares de maquis et de broussailles, a-t-il ajouté.

Les températures caniculaires du mois d'août ont favorisé également le déclenchement de feux ayant ravagé 7 hectares de forêts dans la daïra de Marsa Ben M'hidi au lieu-dit «Bin Ladjref». Le responsable a relevé que la superficie détruite au mois d'août est plus de quatre fois supérieure à celles des mois de juin et juillet réunis, qui avaient enregistré la destruction par le feu de 25,1 ha de forêts. L'année en cours a enregistré une nette diminution par rapport à l'année précédente, selon la même source.

Durant les mois de juin et de juillet

2019, plus de 266 hectares de forêts, de broussailles et de maquis ont été détruits. Cette année, à la même période, seuls 25,1 ha ont été détruits. Le dispositif important mis en place par les services concernés pour parer à toutes les situations a démontré son efficacité, a-t-on expliqué.

Le dispositif mis en place avec toute la logistique nécessaire a permis aux brigades de lutte contre les feux bien positionnées au niveau des massifs forestiers d'intervenir dans les meilleurs délais et éviter de grands dégâts.

La wilaya de Tlemcen compte plus de 200.000 ha de couvert forestier, rappelle-t-on.

SIDI BEL-ABBÈS

## Relogement annoncé de près de 700 familles

Quelque 682 familles demeurant dans des habitations précaires bénéficieront «bientôt» de logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Cette opération comprend 250 familles du bidonville «Lazari», 76 familles habitant la ferme «Khei-

freddine» (1,2,3) et 70 autres la ferme «Si Salah», en plus de 145 familles vivant dans des caves de la ville et 21 familles demeurant dans deux immeubles menaçant ruine au centre-ville.

L'opération de relogement des 682 familles complète celle menée au mois d'août dernier dont ont béné-

ficié 683 familles qui étaient disséminées à travers 10 bidonvilles ceinturant la ville de Sidi Bel-Abbès. L'opération de relogement avait permis l'éradication de 850 habitations précaires et la récupération de 15 hectares de terrain qui seront destinés à accueillir des projets de logements.

TIARET

## Des barbecues menacent la forêt

El-Houari Dilmî

Le phénomène revient chaque année malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation de différents intervenants. En effet, considérée comme le véritable poumon de la ville de Tiaret, la magnifique pinède de la forêt des pins, à l'entrée nord de la ville, encourt un grand danger, et pour cause. Fréquentée par un public nombreux, surtout au parc d'attractions et de loisirs «Rostom Park», des familles, fuyant la chaleur, se rendent en plein cœur de la forêt où elles organisent des pique-niques en allumant des barbecues au milieu d'arbres centenaires et une végétation très dense. Un grand danger

que ne semblent pas mesurer les visiteurs de la forêt des pins, pourtant plusieurs fois rappelés à l'ordre par les gardes forestiers et les services de sécurité qui organisent des rondes régulières autour de la forêt.

Outre le danger de départ de feu à cause des barbecues, on note l'amoncellement des déchets en tous genres, comme des sachets et bouteilles en plastique et en verre. Malgré les différentes campagnes de nettoiement organisées par les associations de défense et de protection de la nature, à l'exemple de l'association «Essalam El Akhdar», la forêt des pins est malheureusement toujours polluée par la main coupable de l'homme.

EL-BAYADH

## Un marché couvert menacé d'effondrement

Hadj Mostefaoui

Réceptionné officiellement il y a un peu plus de trois années, le marché couvert de la cité «Sid Hadj Bahous», qui a englouti une enveloppe financière d'un montant de 1 milliard cinq cents millions de centimes est menacé d'effondrement d'un moment à l'autre.

La moitié de la toiture en tôle ondulée ainsi que les barreaux de protection de l'enceinte de l'ouvrage ont été emportés par le vent.

Ce marché n'a jamais

ouvert ses portes aussi bien au public qu'aux marchands de fruits et légumes qui ont sollicité la mise en exploitation de ce marché doté de 40 stands aménagés.

De l'argent jeté en l'air et aucun responsable ne s'est soucié de la qualité de l'ouvrage dont les murs d'enceinte se fissurent au fil des jours et constitue une véritable menace pour les passants. Il est temps que les autorités locales de la wilaya fassent un tour sur les lieux pour constater le danger. Quel gâchis !

MASCARA

## 88 familles raccordées au gaz naturel

Un réseau de gaz naturel a été mis en service au profit de 88 familles du douar El-Abadellia, relevant de la commune d'El-Menaouer (wilaya de Mascara), à l'occasion du 63e anniversaire de la bataille d'El-Menaouer. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la seconde tranche du projet de raccordement du douar El-Abadellia à cette source énergétique, dont la seconde tranche a nécessité une enveloppe de 5,3 millions DA, selon les explications fournies par le wali de Mascara, Seyouda Abdelkhalak qui a supervisé l'opération.

Dans le village d'Aïn Tamda, dans la même commune, un stade de proximité a été inauguré et le wali de Mascara a écouté les doléances des habitants,

notamment sur le renforcement de l'approvisionnement en eau potable et le transport scolaire. Lors de la cérémonie de commémoration de cet événement historique, les autorités locales et des représentants de la famille révolutionnaire se sont recueillis à la mémoire des martyrs de la Révolution et ont déposé une gerbe de

fleur devant la stèle commémorative érigée sur le lieu de la bataille. Une allocution a été prononcée par le représentant de l'une des organisations de la famille révolutionnaire de la wilaya.

Selon le directeur des moudjahidine de Mascara, la bataille El-Menaouer a eu lieu en septembre 1957, lors de laquelle les moudjahidine de l'ALN, sous le commandement de Si Redouane, et malgré leur nombre restreint, ont fait face à l'armée coloniale française, forte de plusieurs milliers de soldats et des dizaines d'avions, d'artillerie et autres équipements militaires.

Les moudjahidine ont réussi, selon la même source, à mettre hors combat quelque 650 soldats français et ont blessé un grand nombre d'entre eux. Ils ont également abattu six avions et causé des dommages à 17 autres.

Soixante-neuf (69) moudjahid sont tombés au champ d'honneur, ainsi que 10 civils et 23 autres ont été blessés, dont Si Redouane, qui a confié le commandement au moudjahid Si Mahmoud, rappelle-t-on.

## Tunisie

### L'étrange été de la diaspora

**D**errière ce chemin caillouteux se dissimule un endroit improbable. Cent cinquante palmiers, des grenadiers, des bananiers... Une véritable oasis. «C'est mon jardin», lance Ali Abed, 66 ans. L'étendue de verdure entoure sa maison de Chenini, un patelin situé non loin de Gabès, dans le sud-est de la Tunisie. Sous un soleil cuisant, Ali Abed, 66 ans, est en nage ; mais même les 47 °C ne le dissuadent pas de marcher au milieu de sa palmeraie, «là où je revis mon enfance», dit-il avec un sourire de petit garçon.

A cause de l'épidémie mondiale de coronavirus, Ali, psychologue à Bourg-en-Bresse (Ain), a cru qu'il n'allait pas revoir de sitôt sa terre natale, ses parents et ses huit frères et sœurs. Finalement, le gouvernement tunisien a ouvert les frontières le 27 juin, après plus de deux mois de confinement. Quand Ali s'est envolé pour Chenini en juillet, la France était classée zone verte et aucune mesure sanitaire ne lui a été imposée à son arrivée sur le territoire tunisien. Ce qui était une aubaine s'est finalement révélé un problème. Pour la première fois de sa vie, lui, «l'immigré», a eu la sensation d'être perçu comme un «étranger» dans son pays d'origine. De Tunis à Djerba et sur les réseaux sociaux, des Tunisiens ont exprimé leur crainte de voir les touristes et la diaspora apporter avec eux «le corona» et contaminer une partie de la population qui, jusqu'à là, a plutôt été épargnée par le virus. Fin juin, ce pays de 12 millions d'habitants recensait officiellement 1.172 personnes contaminées et 50 décès. Des chiffres bien moins alarmants que ceux de la France (près de 30 000 décès à la même période) et qui ont alimenté l'idée que «l'immigré est porteur du virus», comme le souligne Ali Abed.

#### «COMME UN OISEAU QUI S'EST ÉCHAPPÉ»

D'autres éléments sont venus renforcer ce sentiment. D'abord, depuis la

réouverture des frontières, les contaminations sont reparties à la hausse avec un total de près de 4 200 cas et 81 décès au 3 septembre. Début août, 26 membres du personnel de l'aéroport Tunis-Carthage ont été contrôlés positifs au coronavirus. Enfin, l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes (ONMNE) dissocie les «cas importés» et les «cas autochtones» dans ses points de situation sur le Covid-19.

«J'ai entendu ces accusations», plaide Ali, installé au frais dans son immense salon. Deux amis, venus le voir, acquiescent. Deux chibanis qui se sont réinstallés dans ce coin de Tunisie depuis leur retraite après des décennies de travail en France. L'un d'eux, Hassène Abdellatif, 67 ans, complète : «C'est vrai, il y a eu des phrases du genre «Ne venez pas», «Vous allez nous amener la maladie». Les gens ont eu peur, raconte cet ancien géomètre. Il faut aussi se mettre à la place d'une personne confinée en France dans un petit appartement. Venir en Tunisie, c'est comme un oiseau qui s'est échappé.»

Pour couper court à toute suspicion, Ali Abed a décidé de s'autoconfiner chez lui à son arrivée. «Quelqu'un me faisait les courses», précise-t-il. Puis, il a attendu deux semaines avant de serrer dans ses bras ses proches. «Je leur ai dit «Je vous aime, vous m'aimez, on attend», raconte-t-il presque amusé.

«Chez nous les Méditerranéens, s'il n'y a pas d'embrassades, c'est une déclaration de guerre !», sourit Farah Ouechati. A 400 km au nord, dans un hôtel de Tunis, cette docteure en neurosciences de 39 ans assiste, ce jour-là, à un forum international sur le développement durable et la pandémie de coronavirus. Tout le monde ou presque est masqué et respecte la distanciation sociale. La quadra, qui vit à Paris, prend très au sérieux l'actuelle crise sanitaire. Alors, comme Ali, elle s'est autoconfinée quand elle est venue à Tunis en prenant d'autres précautions avant d'approcher sa famille : un test PCR quand

elle était encore en France, un autre une semaine après son arrivée. «Ce qui m'a dérangée, c'est de voir des Tunisiens de l'étranger diffuser leur test négatif sur les réseaux sociaux. C'est comme si ils devaient montrer patte blanche», relate Mme Ouechati. Nous avons été perçus comme un virus mobile.»

elle était encore en France, un autre une semaine après son arrivée. «Ce qui m'a dérangée, c'est de voir des Tunisiens de l'étranger diffuser leur test négatif sur les réseaux sociaux. C'est comme si ils devaient montrer patte blanche», relate Mme Ouechati. Nous avons été perçus comme un virus mobile.»

#### «PAS BESOIN, TOUT VA BIEN»

Al l'inverse en Tunisie, «en dehors des grands hôtels, les gens vivent comme s'il n'y avait pas le corona», raconte-t-elle. Ça fait du bien aussi, c'est comme s'ils vivaient dans une autre galaxie». Elle se souvient de ce moment où un chauffeur de taxi lui a demandé de retirer son masque. «Pas besoin, tout va bien, on n'a pas ça», lui affirme-t-il. Cet été, les Tunisiens ont continué à s'embrasser et à se serrer la main normalement. La plupart de ceux qui portent la «bavette», l'appellation du masque, sont les «étrangers», une manière de les reconnaître. Farah Ouechati aurait eu du mal à imaginer un été sans voir ses parents et le pays qui lui «manquaient». La Tunisie a été l'un des rares pays d'Afrique ayant permis à sa diaspora, notamment vivant en France, de venir pour les vacances : selon la Direction générale de l'aviation civile française, cette destination a représenté à elle seule 43,4% des liaisons aériennes entre la France et l'Afrique en juillet (contre 5,7% en juillet 2019). «L'Etat a pris des risques pour que ses concitoyens de l'étranger puissent rentrer chez eux, car il a privilégié le caractère humain tout en sachant qu'ils peuvent être vecteur de coronavirus. Il avait pris aussi des dispositions avant même l'ouverture des frontières», souligne-t-elle. Une quarantaine obligatoire dans des hôtels avait en effet été imposée aux Tunisiens rapatriés de l'étranger.

Pour la Tunisie, plongée dans une crise économique d'ampleur, il s'agissait aussi et surtout de sauver la saison touristique. Cette filière, qui



pèse entre 8% et 14% du produit intérieur (PIB) selon diverses estimations, fait travailler près d'un actif sur dix et représente l'une des principales sources d'entrées en devises du pays. Sous l'effet de la pandémie et des restrictions de déplacement à l'international, le secteur s'est effondré : les recettes ont été divisées par deux en juillet, selon la Banque centrale tunisienne. Mais, paradoxalement, «il y a eu une forme de pression émanant d'une grande partie de l'opinion publique à fermer davantage le pays, comme si les Tunisiens voyaient en l'ouverture des frontières un danger pour eux», estime le journaliste Mourad Zeghidi. «Il y a eu un dilemme entre l'économie et la santé, et on incarne ce dilemme», renchérit Ali Abed. Pour autant, de Tunis à Djerba, les nombreux commerçants que nous avons rencontrés estiment que la venue de la diaspora, même plus faible que l'an dernier, a permis à la saison estivale d'être «moins catastrophique».

#### «L'EXIL DU CŒUR»

A ceux qui ont fait le voyage cet été, la Tunisie a souvent semblé «si triste», comme le raconte Chokry Belaïd, un Franco-Tunisien de 68 ans, venu de Marseille et qui se promène dans les rues de Sidi Bou Saïd, un village tout près de Tunis. «Les Tunisiens n'ont plus le sourire comme

avant», raconte-t-il avec regret. «C'est un été absurde», lâche même Fatma Bouvet de la Maisonneuve. Cette psychiatre réputée, d'origine tunisienne et installée en France, a pu rejoindre les côtes de Djerba pour quelques semaines de vacances. Mais cette année, l'île a changé d'humeur : les promenades sont désertées, les terrasses délaissées, les hôtels fermés, les plages peu nettoyées... Au fur et à mesure des semaines, la vie sociale, les mariages, se sont raréfiés. «On s'était promis, l'an dernier, de faire une mega fête avec les amis cet été», raconte-t-elle. Mais on s'est moins invités. Certains ont eu peur de convier des gens qui viennent de l'étranger ou de recevoir tout court», regrette-t-elle. La docteure n'a pas ressenti de méfiance à son égard. «Ça leur a fait du bien de nous voir, se réjouit-elle.

C'est vrai que l'on aurait pu ne pas venir ici cet été. Mais quand on a des parents vieux, le risque aurait été qu'ils meurent entre-temps sans qu'on les ait revus. Les vacances, c'est un rituel important dans l'équilibre de ta vie.» Sous le soleil tunisien, cette période d'incertitude l'a poussée à s'interroger sur ses liens avec sa terre natale. «Le confinement et la peur de ne pas retourner librement en Tunisie ont matérialisé l'exil du cœur, et les frontières aussi, explique-t-elle. Et tu te dis, pourquoi ne pas revenir plus souvent encore ?»

## Liban

### Le verre pulvérisé par l'explosion recyclé en carafes et bocaux



Dans le four rougeoyant d'une verrerie du Liban, un ouvrier soulève de lourdes pelles de verre brisé. Pulvérisés par l'explosion au port de Beyrouth, des tonnes de ces éclats tranchants sont recyclés. Une fois fondu dans cette usine de Tripoli, métropole du nord du Liban, le verre sera utilisé pour fabriquer des carafes traditionnelles, une initiative lancée par des associations et des volontaires engagés dans le déblaiement des décombres après la déflagration du 4 août qui a dévasté des pans entiers de Beyrouth. Ce jour-là, fenêtres, baies vitrées et devantures de boutiques ont volé en éclat à travers la capitale et ses banlieus.

«Nous avons décidé qu'une partie de tout ce verre pulvérisé (...) devait aller aux industries locales pour servir de matériau brut», expli-

que Ziad Abi Chaker, militant écologiste qui dirige l'entreprise de recyclage Cedar Environmental. Vétéran de la cause au Liban, il s'est mobilisé après la tragédie avec d'autres volontaires de la société civile pour élaborer un plan visant à récupérer le verre qui jonchait les maisons et crissait sous les semelles dans quasiment toutes les rues. Un mois après le drame ayant fait plus de 190 morts et 6.500 blessés, les camions chargés des éclats de verre ramassés dans les quartiers dévastés continuent d'approvisionner deux usines familiales de Tripoli.

#### RECYCLAGE EN CONTINU

«Nous travaillons 24 heures sur 24», assure à

l'AFP Wissam Hammoud, vice-président de la United Glass Production Company (Uniglass), verrerie fondée par son grand-père à Tripoli. «Ici nous avons le verre de l'explosion de Beyrouth», poursuit le jeune homme, désignant les hauts monticules s'entassant dans la cour et qui sont triés par les ouvriers.

Les mains protégées par des gants en caoutchouc, ils disposent les morceaux de verre tranchant sur un tamis pour les séparer des cailloux et du sable, avant de les transporter vers le four. La pâte élastique est ensuite utilisée par un souffleur qui donne forme à de gros bocaux, mais aussi ces carafes bombées surmontées d'un long col étroit, typiques de l'artisanat libanais. Au total, les deux usines de Tripoli ont reçu près de 58 tonnes de verre, selon Abi Chaker, qui, avec les financements adéquats, espère à terme leur envoyer jusqu'à 250 tonnes. D'après ses estimations, l'explosion du 4 août pourrait avoir soufflé plus de 5.000 tonnes. Un numéro spécial a rapidement été mis en place pour permettre aux Beyrouthins d'appeler et demander qu'on vienne récupérer le verre brisé chez eux. Dans un pays aux services publics en déliquescence, où la gestion hasardeuse des déchets alimente les inquiétudes sur la pollution environnementale, l'objectif était aussi d'éviter que le précieux matériel ne finisse dans les décharges du pays. Depuis des décennies, les autorités n'ont jamais réussi à adopter des politiques efficaces de gestion des ordures. Malgré plusieurs initiatives de la société civile, le recyclage ne concerne qu'environ

10% du traitement des déchets, selon des statistiques officielles.

#### «IL FAUT DU TEMPS»

Dans les quartiers en ruine de Mar Mikhaël, Gemmayzeh ou encore Karantina, les volontaires peuvent encore être vus tous les jours déblayant les débris et balayant les petits bouts de verre sur le sol des cuisines et des chambres abandonnées, effectuant souvent un premier tri pour isoler le verre. «Nous avons des montagnes de déchets qui s'empilent à Beyrouth», met en garde Anthony Abdel Karim, un des volontaires en charge de coordonner la collecte du verre. «Il y a du verre, des gravats et du métal qui sont mélangés aux déchets organiques. Ce n'est pas sain», renchérit le jeune homme. «Au Liban, il n'y a pas de recyclage digne de ce nom». Depuis à peine quelques mois, il avait lancé sa propre initiative de recyclage, Annine Fadye (bouteille vide, en arabe). Employé dans le secteur de l'événementiel dans une ville réputée pour sa vie nocturne, il s'est mobilisé sur l'épineux dossier du recyclage en voyant l'énorme quantité de bouteilles vides après les grosses soirées.

Le verre envoyé à Tripoli «n'est que la partie émergée de l'iceberg» estime M. Abdel Karim. Il y a aussi les morceaux qui ne peuvent pas être recyclés. Pour cela il faut trouver une autre façon peut-être en les concassant avec du béton ou avec d'autres matériaux. «Il nous faut du temps, on le sait», reconnaît M. Abdel Karim.

## Hong-Kong Le «Made in Hong Kong» victime des tensions sino-américaines

Par Su Xinqi

**A** Hong Kong, les employés de l'usine de sauces Koon Chun s'échinent à recouvrir des centaines de milliers de bouteilles d'une nouvelle étiquette «Made in China»: cette marque hongkongaise populaire est victime des tensions sino-américaines. Fondée il y a près d'un siècle, l'entreprise familiale a survécu à une guerre mondiale, à de nombreuses crises économiques et à la lente disparition de l'industrie manufacturière hongkongaise au profit de la main-d'œuvre bien moins chère de la Chine continentale. Ce fabricant de sauces demeure l'une des marques du centre financier qui perdure. Elle produit notamment les sauces de soja ou d'huître qui figurent en bonne place dans les restaurants chinois et les cuisines du monde entier. Mais à compter de novembre, pour pouvoir être vendues aux Etats-Unis, les marchandises importées de Hong Kong devront porter le label «fabriqué en Chine». Cette mesure a été imposée par Washington en réponse à la nouvelle loi draconienne sur la sécurité nationale imposée par Pékin dans le territoire semi-autonome. Cette nouvelle réglementation a été annoncée en juillet par les douanes américaines, soit deux jours avant le départ d'une cargaison de 1.300 boîtes de sauces Koon Chun pour Atlanta. Du jour au lendemain, les employés ont été contraints de coller de nouvelles étiquettes sur toute la cargaison ainsi que sur les autres marchandises destinées à partir pour les États-Unis cet été. «C'était mission impossible», a affirmé à l'AFP, Daniel Chan, depuis l'usine fondée en 1928 par son grand-père. L'adoption de la loi sur la sécurité nationale est considérée comme une réponse de la Chine aux



mois de manifestations en faveur de la démocratie qui avaient ébranlé Hong Kong en 2019.

### PARER AU PLUS PRESSÉ

Mais aussi bien Pékin que les autorités locales avaient affirmé que cette nouvelle législation n'aurait aucune conséquence sur les entreprises. Cependant, la révocation, en juillet, à titre de représailles du statut commercial préférentiel accordé à Hong

Kong par Washington est lourde de conséquences. Les répercussions économiques ne se sont pas faites attendre dans l'ex-colonie britannique, déjà en récession. Les produits «Made in Hong Kong» ont été les premiers à en faire les frais. M. Chan, qui a étudié à Harvard aux États-Unis, s'attendait à ce que le paysage politique change à Hong Kong mais ne pensait pas que ce serait aussi rapide. «J'imaginais quelque chose de plus proche de 2047, date officielle de la fin du principe +Un pays, deux systèmes+», affirme M. Chan, faisant référence à l'accord de rétrocession qui garantissait pendant 50 ans aux Hongkongais des libertés inconnues dans le reste de la Chine. Ces dernières semaines, les 90 employés de l'usine ont été contraints de s'adapter au changement. Après avoir paré au plus pressé en estampillant les produits d'un «fabriqué en Chine», l'entreprise fait fabriquer de nouvelles étiquettes sur lesquelles la

mention «Made in Hong Kong» qui apparaissait en gros caractères sera remplacée par des plus petites «Made in China». Beaucoup de temps a été consacré à réorganiser le stockage des marchandises, les expéditions étant retardées.

### C'EST TRÈS TRISTE

Les entreprises ont cependant obtenu un sursis après que le ministre hongkongais du Commerce, Edward Yau, a annoncé la décision de Washington de reporter à novembre la nouvelle réglementation sur les étiquettes. «Cela nous permet de gagner un peu de temps», souligné M. Chan. Mais, selon lui, ce n'est qu'une solution à court terme à ce fiasco politique». Le ministre hongkongais a menacé de poursuivre les États-Unis devant l'Organisation du commerce international. Il a également affirmé que les expéditions de produits hongkongais vers les États-Unis ne représentaient que 3,7 milliards de dollars hongkongais (400 millions de dollars US) en 2019, soit moins de 0,1% des exportations brutes de la ville. Mais M. Chan ne voit pas les choses ainsi, environ la moitié de ses marchandises étant destinées aux États-Unis, où la marque est particulièrement appréciée par l'importante diaspora chinoise. «Nous sommes la seule entreprise qui n'est basée qu'à Hong Kong et qui continue à faire ce genre de production à grande échelle et à l'expédier aux États-Unis», estime-t-il. Quant il se pense à l'avenir, M. Chan redoute que d'autres marchés internationaux ne fassent comme les États-Unis. «Dans 20 ans, dans 30 ans, les gens n'auront plus que du «Made in China» et oublieront Hong Kong», déplore-t-il, avant d'ajouter «c'est très triste».

(AFP)

### Croatie

## Des milliers de manifestants à Zagreb contre les restrictions anti-pandémie



Plusieurs milliers de Croates se sont rassemblés samedi à Zagreb pour protester contre les mesures imposées par les autorités contre le coronavirus, qui selon les manifestants attendent à leur liberté et aux droits humains.

«Le Covid est un mensonge, nous ne sommes pas tous des covidiot», ou encore «Enlevez le masque, éteignez la télé, vivez pleinement votre vie», disaient certaines pancartes brandies par les protestataires, venus de tout le pays. Le rassemblement a été baptisé «Festival de la liberté» par les organisateurs, des membres de la société civile pour qui les mesures gouvernementales «res-

treignent les droits fondamentaux et les libertés des citoyens» sans «base médicale ou légale valable», tout en imposant «la distanciation psychique et la privation de contact psychique». Sur Facebook, le ministre de la Santé Vili Beršo a réagi en disant qu'il ne pouvait approuver «une approche non scientifique du Covid-19». «Toutes les restrictions temporaires n'avaient qu'un seul but: protéger la santé et les vies des citoyens croates. Nous avons réussi cela», a-t-il ajouté. Le pays de 4,2 millions d'habitants avait traversé les premiers mois de la pandémie en enregistrant moins de 100 contaminations par jour,

et quasiment plus de nouveaux cas à partir de la mi-mai. Mais le nombre de contaminations a bondi depuis que la Croatie a rouvert ses frontières aux estivants, dépassant les 200 par jour en août et atteignant un record de 369 nouveaux cas jeudi.

Depuis mi-juillet, le port du masque est obligatoire dans les transports publics, les magasins et tous les services en contact avec des clients. Le nombre de personnes autorisées à se rassembler varie selon les régions. La Croatie, qui fait partie de l'UE, a pour l'instant enregistré près de 12.000 cas de coronavirus et 197 décès liés à la maladie.

## Violentes manifestations en Allemagne contre les logements chers

Jets de pierre, voitures de police brûlées: pour le troisième jour consécutif de violentes manifestations d'extrême gauche ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche à Leipzig en Allemagne pour dénoncer la hausse des prix de l'imobilier. Deux policiers ont été légèrement blessés et une quinzaine de personnes interpellées lors de ces incidents impliquant plusieurs centaines de protestataires, selon les forces de l'ordre.

Au total neuf policiers ont été blessés en trois jours, après des rassemblements similaires déjà jeudi et vendredi, ont-elles précisé. Les manifestations et rassemblements, à l'initiative de sympathisants de l'ultra-gauche notamment, visent à dénoncer ce qu'ils perçoivent comme la «gentrification» de cette métropole de Saxe, dans l'Est du pays, avec le rachat de nombreux immeubles d'habitation par des groupes d'investisseurs financiers.

C'est une opération de police cette semaine pour déloger des squatteurs de deux bâtiments qui a mis le feu aux poudres. La tension est particulièrement grande dans le quartier de Connewitz à Leipzig, où vivent de nombreux «autonomes» et sympathisants de l'ultra-gauche. Le maire de la ville, Burkhard Jung, a dénoncé les échauffourées. «Ce n'est pas en agressant les policiers et en mettant le feu à des barricades qu'on crée des logements», a-t-il dit à la chaîne de télévision ARD.



## En amical

### Vers un Algérie-Ghana en octobre

M. B.

**E**n attendant la confirmation de la Fédération algérienne de football (FAF), le sélectionneur national, Djamel Belmadi, aurait choisi l'Autriche pour organiser le regroupement du mois d'octobre, qui sera ponctué par une rencontre amicale. Selon des proches de la fédération, l'adversaire des Verts pour cette date FIFA qui s'étalera du 05 au 13 dudit mois, n'est autre que le Ghana. Selon la même source, la FAF aurait tout conclu avec son homologue ghanéen pour disputer cette joute amicale en terres autrichiennes. Il ne resterait que l'accord des autorités locales afin d'annoncer ce rendez-vous amical.

Il faut dire que le choix de l'Europe est motivé par la difficulté de réunir les joueurs évoluant à l'étranger en Algérie, à cause de la fermeture des frontières, pandémie du Covid-19 oblige. Un second match amical devrait également avoir lieu en cette période de regroupement face à un sparring-partner, qui devrait être africain également.

D'après les bruits qui courrent, cet adversaire pourrait être le Gabon, le Congo ou la Côte d'Ivoire. Ceci dit, et afin de préparer la reprise de la compétition officielle et la double confrontation en éliminatoires de la CAN-2021 contre le Zimbabwe, Djamel Belmadi compte faire appel à de



nouveaux joueurs, notamment après la volte-face du sociétaire de l'Olympique Lyonnais, Houssem Aouar, qui a préféré défendre les couleurs de la France.

En tout cas, cette rentrée des classes sera très importante pour

les Verts, champions d'Afrique en titre, qui n'ont plus joué depuis novembre 2019 quand ils ont gagné leurs deux matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN-2021 face respectivement à la Zambie (5-0) et le Botswana (0-1).

#### Handball - Mondial 2021

### L'Algérie hérite du groupe F

L'Algérie a hérité du groupe F au Mondial-2021 de handball (messieurs) en Egypte, avec notamment le Portugal, selon les résultats du tirage au sort effectué samedi soir aux pieds des Pyramides de Gizeh près du Caire. Les Verts évolueront également aux côtés de l'Islande et du Maroc, lors du tour préliminaire de la compétition dont la phase finale aura lieu du 13 au 31 janvier prochain. A l'occasion de cette 27e édi-

tion, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six équipes. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale. Pour rappel, c'est la deuxième fois que l'Egypte organise ce rendez-vous, après l'édition 1999. Les organisateurs ont retenu quatre sites

pour abriter cette compétition : Alexandrie, Le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale. L'équipe nationale reste inactive depuis le début de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Les joueurs ont été soumis durant la semaine, par groupes, à des tests de dépistage au centre national de médecine du Sport (CNMS) en vue de la reprise des entraînements, sous la conduite du sélectionneur français Alain Portes.

#### Composition des groupes

|                |         |   |
|----------------|---------|---|
| Groupe A ..... | : ..... | Allemagne, Hongrie, Uruguay, Cap Vert                               |
| Groupe B ..... | : ..... | Espagne, Tunisie, Brésil, Pologne                                   |
| Groupe C ..... | : ..... | Croatie, Qatar, Japon, Angola                                       |
| Groupe D ..... | : ..... | Danemark, Argentine, Bahreïn, RD Congo                              |
| Groupe E ..... | : ..... | Norvège, Autriche, France, (représentant d'Amérique du nord)        |
| Groupe F ..... | : ..... | Portugal, Algérie, Islande, Maroc                                   |
| Groupe G ..... | : ..... | Suède, Egypte, République tchèque, (représentant d'Amérique du sud) |
| Groupe H ..... | : ..... | Slovénie, Biélorussie, Corée du Sud, Russie                         |

#### Oran - DJS

### Les AG ordinaires à partir de demain

Les assemblées générales ordinaires (AGO) des clubs et de ligues de wilaya sont prévues, à compter de mardi à Oran, selon un protocole sanitaire, a-t-on appris, samedi, de la Direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). La DJS a pris toutes les dispositions relatives à la réouverture de ses structures aux clubs et ligues des wilayas pour la tenue leurs assemblées générales ordinaires de l'année 2019, avec l'application d'un protocole sanitaire, selon

la même source, précisant que 30 salles, dont 5 structures sportives et 25 structures de jeunes, ont été retenues à cet effet. Il est à noter que la tenue des assemblées générales ordinaires des différents clubs et ligues de wilaya de l'année 2019, ont commencé au début de l'année en cours, mais elles ont été arrêtées, fin mars, en raison de la pandémie du virus corona (covid-19), a-t-on précisé. Une rencontre a eu lieu, la semaine passée,

entre la DJS d'Oran et les directeurs des établissements des jeunes et des établissements sportifs dans la perspective de ces assemblées générales et pour mettre au point les mesures à prendre pour l'application du protocole sanitaire. Jusqu'à présent, 21 clubs ont déposé, auprès de la DJS, leurs demandes de tenir leurs assemblées générales, ajoute la même source. La DJS d'Oran compte quelque 440 clubs et ligues dont 38 ligues de wilaya.

#### Tennis de table

### Le Mondial 2020 reprendra en novembre

La Coupe du monde de tennis de table 2020, suspendue en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), reprendra ses droits en novembre en Chine, a annoncé la Fédération internationale. «Assurer la sécurité pour la reprise du tennis de table international a été notre priorité absolue depuis le début de la pandémie», a souligné le président de la Fédération internationale, l'Allemand Thomas Weikert, ravi de voir

que les compétitions pourront reprendre «avant la fin de l'année 2020». Les deux épreuves de Coupe du monde initialement prévues à Düsseldorf (Allemagne) et Bangkok (Thaïlande) à la mi-novembre, ainsi que la finale du World Tour (du 10 au 13 décembre) se dérouleront en Chine. Les villes hôtes de ces trois compétitions n'ont pas été annoncées. Cette annonce intervient, alors que la Chine, d'où la pandémie de

Covid-19 est partie, a dû renoncer à l'organisation de nombreux événements sportifs dans les prochains mois. Mercredi, c'est le WGC de Shanghai en golf qui a rejoint la longue liste des annulations dans le pays, après le Grand Prix de F1 à Shanghai, ou encore tous les tournois de tennis WTA et ATP, dont le Masters féminin qui devait se dérouler à Shenzhen, et le Masters 1000 chez les messieurs à Shanghai.

#### COA - Elections

### La fédération d'escrime perd sa qualité de membre de l'AG

La Fédération algérienne d'escrime (FAE) ne pourra pas assister aux travaux de l'Assemblée générale élective (AGE) du Comité olympique et sportif algérien (COA), prévue samedi prochain au siège de l'instance à Ben-Aknoun (Alger), a indiqué samedi soir un communiqué du COA. Le communiqué du COA précise que la FAE «ne peut se prévaloir de sa qualité de membre de droit de l'assemblée générale de l'instance olympique et ne peut être représentée aux prochains assemblées générales du COA», pour ne pas s'être mise en conformité avec les lois et règlements en vigueur, avec l'article 17 du statut type des fédérations. A cet effet, le COA a précisé qu'en application de l'article 17 du statut type de la fédération sportive nationale, «sauf motif dûment justifié et en cas de démission ou de vacance du poste de président de la fédération sportive nationale, le bureau fédéral doit se réunir en session extraordinaire dans les 15 jours qui suivent pour constater la vacance et désigner un président intérimaire parmi les vice-présidents par ordre de présence, chargé de gérer transitoirement les affaires de la fédération». Le même article ajoute que le pré-

#### Lazio de Rome Inzaghi confirme pour Farès



L'entraîneur de la Lazio de Rome (Serie A italienne de football), Simone Inzaghi, a confirmé les négociations avec la SPAL pour s'attacher les services du défenseur international algérien Mohamed Farès, affichant notamment son intérêt pour le latéral gauche des «Vert». «Nous allons nous renforcer dans quelques postes en prévision de la saison prochaine. Pour ce qui est du poste de latéral gauche, Mohamed Farès nous intéresse. Les négociations avancent bien avec son club», a fait savoir l'entraîneur de la Lazio dans une interview accordée à Calcio Mercato. Farès (24 ans), ancien latéral gauche des Girondins de Bordeaux (France) avant de rejoindre l'Italie, d'abord à l'Hellas Vérone puis la SPAL, est sollicité depuis 2019 suite à la Coupe d'Afrique des nations-2019, remportée par les «Vert». Il était tout proche de rejoindre l'année dernière l'Inter Milan avant que le transfert n'échoue en raison d'une blessure au genou. La Lazio aurait proposé 6 millions d'euros pour Mohamed Farès en plus d'un joueur (Palombi et Djavan Anderson seraient les favoris de SPAL) mais le club relégué en deuxième division italienne demanderait plus pour son défenseur. Les «Biancocelesti» qui se sont qualifiés pour la prochaine édition de la Ligue des champions veulent faire signer Farès pour quatre saisons. Le joueur est encore lié avec la SPAL pour deux saisons.

## CR Belouizdad Un statut à justifier



**Adjal Lahouari**

Lorsque l'apparition du Covid-19 a mis fin au déroulement de la Ligue 1, le CRB était en tête. Et il était tout à fait logique qu'il ait été déclaré champion de cette saison pas comme les autres. Cependant, des grincements de dents se sont fait entendre du côté des ses poursuivants, estimant que, sur le plan sportif, rien n'était joué à ce moment-là. Ils étaient quatre ou cinq qui ont souhaité que le championnat aille à son terme, mais c'était une mission impossible au vu de la propagation de la pandémie. Ces aigris soutiennent que le CRB est donc un champion au rabais, alors que les chiffres sont significatifs à l'arrêt définitif de la Ligue 1. Par contre, et même les Belouizdadi sont reconnaissants eux-mêmes, le Chabab n'a pas dominé outre mesure, ce qui pousse ses rivaux au titre à dire que l'issue aurait été tout autre si la compétition était allée à son terme. De fait, le CRB doit ce sacre à la solidité de sa défense ainsi qu'à quelques coups d'éclat d'individualités, alors que le secteur offensif était son point faible. On ne perdra pas de vue, en effet, que les coéquipiers de Nessakh se sont inclinés face à des adversaires

aux moyens plus limités et reléguables. Au terme de la 19<sup>e</sup> journée, le CRB avait quatre points d'avance sur la JSK et six sur le trio ESS-CSC-MCA. En tant que techniciens expérimentés, Korichi et Dumas ont défini les lacunes de l'équipe et qui ont trait essentiellement au secteur offensif. Aussi, et dans une discréption absolue, ils ont visionné les prestations d'un attaquant belge d'origine congolaise qui jouait aux Pays-Bas. Il est évident que cette « denrée » est très rare chez nous. D'ailleurs, aucun dirigeant ou entraîneur ne consentirait à céder un attaquant, même si ses statistiques ne soulèvent pas l'enthousiasme. Bien sûr, il faudra voir à l'œuvre cet attaquant avant d'affirmer qu'il va apporter le plus souhaité par les décideurs techniques car, pour le moment, c'est un certain pessimisme du côté des fans. Espérons qu'ils ne seront pas déçus. Ce joueur ne pourra rallier son nouveau club qu'après l'ouverture des frontières et la reprise des transports aériens. Outre cet élément sur lequel les Belouizdadi sont beaucoup, deux joueurs expérimentés ont étoffé l'effectif du Chabab, à savoir Draoui et Belkhiter. Il se dit que l'entraîneur Frank Dumas souhaite également l'engagement d'un autre at-

taquant en vue des importantes échéances qui attendent le CRB, lequel est appelé à prendre part à la Ligue des champions d'Afrique où la concurrence est féroce et imprévisible avec les clubs tunisiens, marocains et égyptiens notamment.

Ces renforts ne sont pas du luxe car le CRB ne doit pas faire de la figuration dans cette compétition de haut niveau. Et les Belouizdadi sont tenus de vaincre et de convaincre, une mission ardue que le duo technique s'efforcera de rendre plus abordable face à de redoutables adversaires. Pour notre part, nous souhaitons pleine réussite à un club qui a donné tant de satisfactions aux Algériens avec la dream team de la décennie 50 avec Lalmas, Khalem, Achour, Selmi, Abrouk et tant d'autres grands joueurs. On rappellera que, vainqueur du club sénégalais « Jeanne d'Arc » à Alger au terme d'un match marqué par la rudesse et les menaces des Sénégalais, le CRB s'est retiré de la compétition pour des raisons extra-sportives légitimes et compréhensibles. A cette époque, grâce à un football offensif et spectaculaire, le Chabab faisait la loi au Maghreb. Aux successeurs de ces glorieux anciens de reprendre dignement le flambeau.

### CS Constantine

## L'effectif sérieusement renforcé

**M. Zeggai**

Décus de voir leur équipe faire de la figuration, les supporters sont montés au créneau pour exiger un changement radical. En effet, le CSC, par sa grandeur et son histoire, a besoin d'une nouvelle politique basée sur un projet sportif digne de ce nom. Pour cela, il est impératif de déterminer les critères et mettre les mécanismes nécessaires pour réussir ce genre d'ambition pour assurer l'avenir. Le premier constat aura été la désignation de Laâla Yazid comme président du conseil d'administration de la SSPA/CSC Constantine, qui succède à Naouri. Sa première tâche consiste à mettre en place de nouvelles structures, mais sa désignation à la tête du CSC est loin de faire l'unanimité chez les fans des « Vert et Noir » qui ne supportent plus que leur équipe soit gérée de loin comme en témoignent les nombreux commentaires diffusés sur les réseaux sociaux. Néanmoins, d'autres supporters n'ont pas manqué d'appeler à la sagesse, tout en interpellant le nouveau responsable du CSC d'être à la hauteur de sa mission, ceci dit, sans pour autant négliger l'affaire CSC-Ilyes Meziane qui a débouché sur de fâcheuses conséquences

financières en raison des carences de l'administration, notamment celles de l'ex-DG, Rachid Redjradj. Ce qui a valu la suspension du secrétaire général du club, Ahmed Milat, par l'ENTP. On croit savoir que cette affaire relative à la résiliation du contrat de l'ex-gardien de but, Ilyes Meziane, a coûté près de deux milliards de centimes au Chabab. En prévision du prochain exercice, le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani a été accueilli avec beaucoup de satisfaction dans le milieu du Chabab. Ainsi donc, Amrani, qui s'est engagé par un contrat de deux ans, revient à la barre technique, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. Pour rappel, Abdelkader Amrani avait rejoint le CR Belouizdad puis Difaâ Hassani d'El-Jadida (Maroc) avant de signer son come-back. A propos de l'effectif de la nouvelle saison, le CSC a engagé les deux défenseurs du WA Boufarik, Maâmeri et Mokadem, du milieu offensif Baghdaoui (ex-ASMO), l'attaquant Dib en provenance de l'AS Ain M'lila, Amrane, l'avant-centre du CA Batna et Lekdja (NC Magra). En attendant de boucler son mercato d'intersaison, le CSC, avec son coach et le directeur sportif Nace-

reddine Medjoudj, envisagent de recruter un attaquant supplémentaire. Là, on annonce des contacts avec l'international rwandais Muhamdji et ainsi que le jeune attaquant international mauritanien Yassin Cheikh El Welly qui joue actuellement au FC Nouadhibou. Avec la JS Kabylie, le CSC semble être l'un des clubs de l'élite les plus actifs sur le marché des transferts, depuis l'ouverture officielle du mercato estival le 5 août dernier. Concernant les libérés, Dehamchi (ex-espoir USMA) est venu s'ajouter à la liste des Ouedj, Baledgh, Bourekab et Herida. Quant aux cadres de l'équipe en fin de contrat, à l'image des Salhi et Zaâlani, ils ont rempli au moment où Benayada et Belkacemi, sollicités par de nombreux clubs, font durer le suspense étant donné qu'ils sont sur les tablettes de l'USMA, du CRB et quelques clubs de l'étranger. Cette situation risque de perdurer en raison de la position de l'actionnaire majoritaire du CSC de ne pas augmenter leurs salaires. Outre la nécessité de renforcer l'effectif par de nouveaux joueurs, la direction du club est venue à prolonger le contrat de certains cadres pour préserver l'ossature, à l'image du défenseur Zaâlani et du milieu de terrain Haddad.

## USM Blida Abdelhakim Serrar désigné manager général

Ayant assuré son accession en Nationale 2, grâce à l'application du nouveau système de compétition, l'USM Blida a un nouveau manager général, Abdelhakim Serrar en l'occurrence. Si le natif de Sétif s'était forgé une réputation de joueur stable durant sa carrière footballistique, on ne peut en dire autant concernant celle de dirigeant qu'il a embrassée depuis une dizaine d'années.

Hormis une brève expérience en Tunisie, l'ancien international n'a connu qu'un seul club algérien en l'occurrence l'ES Sétif.

## JS Saoura Derrouche première recrue estivale

L'attaquant du CA Bordj Bou Arreridj Mehdi Derrouche, s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec la JS Saoura, devant ainsi la première recrue estivale du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé le club phare de Béchar dimanche sur sa page officielle Facebook. Derrouche (25 ans), formé à l'Académie du Paradou AC avait, également évolué au sein du NA Husseïn-Dey lors de la saison 2017-2018, avant de rejoindre le CABBA. Le joueur polyvalent peut évoluer en tant qu'ailier droit ou gauche, ou même comme milieu offensif. La JSS tient ainsi sa première recrue, après avoir promu quatre joueurs issus de la réserve : le milieu défensif Khelifi Abderra-

zak (21 ans), les défenseurs centraux Akassam Rayane (21 ans) et Alaoui Abdelkrim (21 ans), ainsi que l'attaquant Farouk Slimani (21 ans). La direction de la JSS, dirigée par Mohamed Zerouati, a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Meziane Ighil, arrivé en janvier dernier en remplacement de Lyamine Bouherara, dont le contrat avait été résilié à l'amiable.

La JS Saoura, a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), à la 7<sup>e</sup> place au classement final, établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés, décidé par la Fédération algérienne.

## NA Husseïn Dey Meftah donne son accord à Merzekane

L'ancien défenseur international Mohamed Rabie Meftah, en fin de contrat avec l'USM Alger, a donné son accord pour rejoindre le NA Husseïn-Dey lors ce mercato estival, a-t-on appris dimanche auprès du pensionnaire de la Ligue 1 de football. Meftah (35 ans), qui compte 11 sélections avec l'équipe nationale, va ainsi connaître le quatrième club de sa carrière après la JS Kabylie (2005-2010), la JSM Béjaïa (2010-2011), et l'USM Alger (2011-2020). Avec le club algérois, le natif de Tizi-Ouzou a remporté plusieurs titres, dont trois championnats (2014, 2016, 2019) et une Coupe d'Algérie

(2013). Le NAHD est considéré comme l'un des clubs les plus actifs du marché des transferts. De jeunes joueurs, issus de différents paliers, et des éléments d'expérience, à l'image du revenant Hocine El-Orfi, sont venus rejoindre les « Sang et Or ». Le NAHD a confié les rênes de la barre technique à l'entraîneur Nadir Leknaoui, qui s'est engagé pour un contrat d'une saison renouvelable. La période des transferts d'été s'est ouverte mercredi 5 août et s'étalera jusqu'au 27 octobre. La date de la reprise des entraînements et le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'ont pas encore été fixés.

## USM Annaba Adouane Aziz réélu à la tête du CSA

**Tayeb Zgaoula**

Le club sportif amateur (CSA) de l'USM Annaba a tenu, jeudi après-midi, son assemblée générale élective à la maison des jeunes en présence des 20 membres du club sur les 28 que compte l'AG. Ont assisté à cette réunion le représentant de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) et celui du comité des supporters. Il convient de souligner que le vote s'est déroulé en toute transparence. Le choix des membres s'est porté sur Aziz Adouane, candidat unique d'ailleurs et donc sans aucu-

ne difficulté. Si cette confiance lui a été renouvelée, c'est grâce au travail déjà accompli la saison écoulée et sa disponibilité pour maintenir en vie le club, après la démission du président de la SSPA, Abdelbasset Zaïm. Il a donc répondu une nouvelle fois à l'appel des dirigeants du club. Il s'est dit réjoui du climat de convivialité et de sécurité au sein de l'assemblée. Pour lui, la coordination et l'esprit de sacrifice constituent des ingrédients importants pour la réussite de la mission du comité qu'il dirigera pour la seconde année consécutive.

## Ligue des nations

**L'Italie déjà sous pression aux Pays-Bas**

Dans le sprint que constitue la Ligue des nations avec six matches d'ici novembre, l'Italie ne peut déjà plus se permettre de faux pas ce soir aux Pays-Bas, après avoir lâché des points à domicile en ouverture. Les Oranje, qui peuvent de leur côté réussir la passe de deux à domicile après leur victoire initiale contre la Pologne (1-0) vendredi, constituent un test majeur pour la nouvelle Nazionale italienne, reconstruite par Roberto Mancini sur les ruines de la qualification ratée pour le Mondial-2018. Car si l'Italie a survolé son groupe de qualifications pour le prochain Euro avec 10 victoires en 10 matches, elle n'a pas vraiment eu l'occasion de s'étonner face à des nations majeures depuis bientôt deux ans. L'Euro devait être ce moment de vérité sur l'épaisseur de la génération Verratti.

Mais la compétition ayant été repoussée à 2021 pour cause de coronavirus, la double confrontation face aux Pays-Bas (retour le 14 octobre), finalistes de la première Ligue des nations, fournira un début de réponse. Disputé dans une période de reprise (avec certains joueurs qui ont rejoint la sélection sans avoir repris avec leur club), il ne faudra toutefois pas attendre de miracle, a déjà mis en garde Roberto Mancini. Car le match d'ouverture face à la Bosnie-Herzégovine (1-1), vendredi, a montré que si les intentions étaient toujours là après dix mois de pause internationale, les jambes, elles, ne répondent pas encore. Au-delà d'un nul qui met fin à une impressionnante série de 11 victoires consécutives, Mancini a retenu l'esprit affiché: «C'est dommage parce que c'était le premier match. L'important, c'est que l'équipe n'ait pas oublié notre plan de jeu», a-t-il souligné. A Amsterdam, le sélectionneur italien devrait faire tour-

ner son effectif. Giorgio Chiellini, capitaine aux 103 sélections laissé sur le banc vendredi (le sélectionneur italien a évoqué de façon assez étonnante une mesure de précaution avant de parler d'une erreur d'inattention au moment de remplir la feuille de match...), devrait cette fois débuter. Comme le milieu Jorginho et l'attaquant Ciro Immobile, meilleur buteur de Serie A (36 buts) la saison dernière, que le sélectionneur italien choisit pour le moment de faire jouer en alternance avec Andrea Belotti. Face à cette Italie en rodage, l'occasion est belle pour les Pays-Bas de mettre à profit les deux matches initiaux à domicile pour - déjà - faire le trou dans ce groupe 1, dont le vainqueur accueillera la phase finale réunissant tous les vainqueurs de groupe.

Pour le premier match sur le banc de Dwight Lodeweges, nommé en urgence - et de façon très probablement temporaire - pour remplacer Ronald Koeman parti sur le banc du FC Barcelone, les Néerlandais ont toutefois eux aussi souffert. Mais ils ont su assurer l'essentiel dans la foulée d'un Memphis Depay en forme. Là aussi, par rapport à l'équipe alignée vendredi face à la Pologne, avec notamment les deux «Italiens» Marten De Roon et Hans Hateboer (Atalanta Bergame), des changements sont probables car peu de joueurs semblent avoir à ce jour suffisamment de préparation dans les jambes pour enchaîner deux matches en trois jours.

## Aujourd'hui à 19h45

Bosnie-Herzégovine - Pologne  
Pays Bas - Italie  
Autriche - Roumanie  
Irlande du Nord - Norvège  
République Tchèque - Écosse  
Albanie - Lituanie

**Equipe de France**  
**L'ombre de Griezmann !**

core, puisque «Grizou» disputait son premier match officiel et manquait clairement de rythme. Le Barcelonais a surtout manqué l'opportunité de se renforcer le moral en loupant son penalty, envoyé dans la tribune, en toute fin de rencontre.

C'est le troisième échec consécutif dans cet exercice

pour Griezmann avec les Bleus, après ses ratés de septembre 2019 face à l'Albanie (4-1) et contre Andorre (3-0) dans les éliminatoires de l'Euro 2021. C'est tout simplement la première fois qu'un joueur est confronté à une telle série dans l'histoire tricolore.

## Paris SG

**Et si Leonardo et Tuchel partaient ?**

La situation semble figée au Paris Saint-Germain après la finale de la Ligue des champions. Mais Leonardo et Thomas Tuchel ne cohabiteront pas éternellement.

C'est une évidence, Leonardo ne porte pas l'entraîneur allemand du PSG dans son cœur, Thomas Tuchel étant déjà en place lorsque le Brésilien est revenu comme directeur sportif. Mais, après un quadruplé national et une finale de la Ligue des champions, même perdue, Tuchel est clairement parti pour aller au bout de son contrat, en juin 2021, avec le Paris Saint-Germain. Pour Geoffroy Garétier, si le départ de Thomas Tuchel est inéluctable, celui de Leonardo pourrait également intervenir tant ce dernier ne semble plus véritablement être dans son assiette ces derniers temps. Même si on devrait en savoir plus dimanche lors du CFC, dont le directeur sportif brésilien du PSG sera l'invité, le journaliste est dubitatif. «Leo-

nardo est dans la diplomatie, c'est notamment comme cela qu'il séduit tout le monde, dont les médias. Mais ces dernières semaines au sein du PSG, Leonardo a montré une mauvaise humeur qu'il n'avait absolument jamais montrée auparavant. Notamment son retour de Lisbonne. Il a ouvertement dit qu'il avait vécu un calvaire parce qu'il s'était fait «chier» là-bas.

Cela veut dire quoi ? Quand t'es directeur sportif du PSG, tu ne dis pas ce genre de phrases. Il devrait mettre cette finale à son crédit. Il y a un malaise. Il est possible qu'à la fin de saison, Tuchel et Leonardo ne soient plus là mais Leonardo semble le mieux placé pour rester», explique Geoffroy Garétier lors d'un podcast pour Paris-United. On devrait en savoir un peu plus d'ici 24 heures lors du grand show de Leonardo sur Canal+, l'ancien joueur du PSG étant plutôt très doué en matière de communication.

**Cyclisme - Tour de France**  
**Peters remporte la 8e étape, Yates reste jaune**

Le Français Nans Peters, a remporté la 8e étape du Tour de France cycliste 2020, en concluant une longue échappée, alors que le Britannique Adam Yates (Mitchelton) a gardé le maillot jaune de leader. A l'arrivée, Peters a précédé de 47 secondes le Letton Toms Skujins et l'Espagnol Carlos Verona. Le Français (26 ans), déjà vainqueur l'an passé dans une étape de montagne du Giro mais néophyte dans le Tour, a attaqué à 9 kilomètres du sommet du port de Balès, le premier col classé hors catégorie de ce Tour, et a distancé ensuite le Russe Ilnur Zakarin dans la descente.

Zakarin, lui aussi membre de l'échappée de 13 coureurs lancée dès les premiers kilomètres, s'est rapproché à une dizaine de secondes dans Peyresourde avant de bais-

ser pavillon. Dans le groupe des favoris, le Slovène Tadej Pogacar a attaqué à trois reprises dans la dernière ascension et a obtenu le feu vert de Roglic, qui s'est contenté de neutraliser le démarrage de Quintana près du sommet de Peyresourde. Le champion d'Europe, l'Italien Giacomo Nizzolo, a abandonné en cours d'étape, tout comme son compatriote Diego Rosa, après une chute dans la descente de Balès, et les Français William Bonnet et Lilian Calmejane, selon des informations données sur la course. Au classement général, Adam Yates, à la peine dans le dernier col, a maintenu sa position. Il a lâché une quarantaine de secondes au Slovène Tadej Pogacar et quelques secondes au Français Romain Bardet, parti dans le final.

**Tennis - US Open**  
**Serena et Medvedev au rendez-vous des 8es**

Serena Williams et Daniil Medvedev seront bien au rendez-vous des 8es de finale de l'US Open: mais si le Russe a mis un nouveau vent à son adversaire, l'Américaine a dû, elle, laisser passer l'orage avant de prendre le dessus. La quête du 24e titre majeur record se poursuit donc pour Serena Williams, mais la 8e mondiale a bien failli se fracasser sur l'écueil Sloane Stephens (39e). «Ça a été très intense», a commenté l'ex-N.1 mondiale qui a semblé éprouver des difficultés physiques dans la première partie du match, avant de retrouver des jambes, du souffle, et de la confiance. Résultat, une victoire 2-6, 6-2, 6-2. Dans la soirée Sofia Kenin (4e), lauréate du dernier Open d'Australie, n'a elle pas tremblé face à la Tunisienne Ons Jabeur (31e), s'imposant 7-6 (7/4), 6-3.

En revanche, Madison Keys, finaliste 2017, a dû abandonner sur blessure alors qu'elle était menée 7-6 (7/4), 3-2 par la Française Alizé Cornet (56e). Dans le tableau masculin, toujours sans faire de bruit mais avec une efficacité diabolique, Daniil Medvedev continue d'avancer. Boucles d'oreille, coiffure en brosse qui retom-

be dans le cou, bandeau pour tenir l'ensemble et frappe de boeuf, JJ Wolf a des faux airs d'André Agassi période 1990. Sauf qu'à 21 ans, et pour sa première apparition dans un Grand Chelem, l'Américain (138e) commet beaucoup plus de fautes que ne le faisait son aîné. Pas moins de 41 en trois sets... Trop pour espérer mettre en échec un stratège comme Medvedev, vainqueur 6-3, 6-3, 6-2. En trois matches, le N.5 mondial a passé moins de six heures sur le court. Son compatriote Andrey Rublev (14e) s'est également montré expéditif face à l'Italien Salvatore Caruso (100e) qu'il a écarté 6-0, 6-4, 6-0 en 1h24. Il trouvera un adversaire bien plus coriace dès le prochain tour puisqu'il se frottera à l'Italien Matteo Berrettini (8e). Et le demi-finaliste de l'an dernier est en forme: il a tranquillement assommé le Norvégien Casper Ruud (37e) 6-4, 6-4, 6-2 en 2h03. De son côté, le Canadien Félix Auger-Aliassime (21e) a balayé le Français Corentin Moutet (77e) 6-1, 6-0, 6-4. Il aura fort à faire en 8e face à l'Autrichien Dominic Thiem (3e), vainqueur (6-2, 6-2, 3-6, 6-3) du Croate Marin Cilic (38e) en session nocturne.

# ANNONCES CLASSÉES

## APPARTEMENTS

- Vends bonne affaire : Vends F3 de 195 m<sup>2</sup> et F4 de 200 m<sup>2</sup> avec place de Parking dans une nouvelle Résidence à Bel Air. Prix : 1 Millions/m<sup>2</sup> Fixe - Tél : 0661.20.08.90
- Vends F3 au 1<sup>er</sup> étage avec 2 façades dans une cité clôturée à Haï Yasmine. Prix : 1 Milliard Fixe - Tél : 0661.20.08.90
- Vends F2 de 60 m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage dans un immeuble propre de 3 étages au centre-ville (Rue de Nancy). Prix : 750 Millions Fixe + F2 au 1<sup>er</sup> étage au centre-ville (Rue de Nancy). Prix : 680 Millions Fixe - Tél : 0661.20.08.90
- Location F3 de 103 m<sup>2</sup> au 8<sup>ème</sup> étage avec place de Parking au sous-sol à Résidence La Cascade (Gambetta). Prix : 7 Millions + F3 meublé (Niveau de Villa) de 200 m<sup>2</sup> luxe avec cuisine équipée à Maraval. Prix : 12 Millions - Tél : 0550.12.20.67
- Location F2 au 1<sup>er</sup> étage au centre-ville (Front de mer) vue sur mer. Prix : 5 Millions + Location F4 au 2<sup>ème</sup> étage dans un immeuble de 2 étages à Point du Jour (côte Maternité). Prix : 7 Millions - Tél : 0550.11.18.78
- Location (2 x T4) de 190 m<sup>2</sup> luxueusement meublés à Mobilart (Tour D) vue sur port. Prix : 18 Millions et 15 Millions - Tél : 0550.12.20.67
- Location F3 meublé à Résidence Plaza Seddikia (Les Oeillets). Prix : 10 Millions + F3 de 128 m<sup>2</sup> au 8<sup>ème</sup> étage à Résidence Plaza Seddikia (Géranium). Prix : 8 Millions - Tél : 0550.12.20.67
- A vendre un Appartement à HASSI AMEUR au RDC - Acté - Possibilité de Promesse de vente - Contactez le : 0555.94.40.80

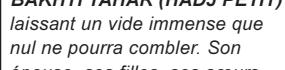
## REMERCIEMENTS

Les membres de la famille GOURARA remercient vivement tous ceux qui, par leur présence, leurs appels, ont compati à leur peine et ont partagé leur douleur à la suite du décès de leur chère et regrettée GOURARA Zohra née ABDELAZIZ rappelée à Dieu le 03-09-2020 à l'âge de 85 ans et demandent à tous ceux qui l'ont connue, aimée et appréciée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.  
La famille GOURARA



## PENSÉE

Triste fut la journée du 07/09/2019 quand nous a quittés à jamais notre cher père BAKHTI TAHAR (HADJ PETIT) laissant un vide immense que nul ne pourra combler. Son épouse, ses filles, ses sœurs demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé pour sa bonté, sa générosité et sa grandeur d'âme d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.  
Repose en paix Papa



## CONDOLEANCES

M. BEGHDAD Mohammed et les siens présentent à toute la famille BASSOU d'Ouled Mimoun, de Sidi Bel Abbès, de Saïda, de Tlemcen et de Grenoble (France) leurs sincères condoléances, suite au décès de leur fils KOUIDER, survenu le samedi 29 août 2020 à Oran à l'âge de 60 ans, les assurent de leur profonde sympathie et prient Dieu de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.



SPA au capital de 330.000.000 DA

مجمع منشآت أشعال الطرقات و المنشآت الفنية " جيترا "

GROUPE D'INFRASTRUCTURES TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGES D'ARTS

**GITRA Spa**

ENTREPRISE PUBLIQUE DES TRAVAUX ROUTIERS D'ORAN

37, AVENUE DES MARTYRS DE LA REVOLUTION- ORAN

041.23.70.33 041.23.70.34

## CONDOLEANCES

Suite au décès du père de Monsieur le Président-directeur Général de l'EPE EPTRO SPA.

La direction de l'entreprise ainsi que l'ensemble du personnel de l'entreprise présentent leurs condoléances les plus sincères à Monsieur BOUKERCHE Ali et à toute sa famille en cette pénible circonstance. Que Dieu lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille dans Son Vaste Paradis.

إنا لله وإنا إليه راجعون

الله يرحمك



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT  
DU LOGEMENT  
Lottoissement Said Hamdine Bir Mourad Rais -ALGER  
N° Identification Fiscale: 000016001405697

A. A. D. L.

## AGENCE REGIONALE ORAN

PROGRAMME DES 230 000 LOGEMENTS LOCATION VENTE

### REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N° 10/DR ORAN/AADL/2020 du 23/06/2020

REALISATION DES TRAVAUX DE VIABILISATION DES 300 LOGTS « LOCATION -VENTE » ET DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y AFFERENT (RESEAUX TERTIAIRES) - COMMUNE DE OULED MIMOUN - WILAYA DE TLEMCEN.

#### Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/DR ORAN/AADL/2020 du 23/06/2020 relatif à la Réalisation Des Travaux De Vabilisation Des 300 Logts « Location -Vente » Et Des Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Y Afférent (réseaux tertiaires)- commune de OULED MIMOUN - wilaya de TLEMCEN.

Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

| Désignation   | Attribution provisoire du marché                    | Montant de la soumission DA/TTC | Note Technique /100points | Critère de choix   | Délai (Mois) |
|---|---|---------------------------------|---------------------------|--|--------------|
| Réalisation Des Travaux De Vabilisation Des 300 Logts « Location -Vente » Et Des Locaux A Usage Commercial Et Professionnel y Afférent - (réseaux tertiaires)- commune de OULED MIMOUN- wilaya de TLEMCEN | EURL FOUATH CONSTRUCTION<br><br>NIF 001531011591923 | 89 591 620.23                   | 61                        | soumissionnaire prés qualifié techniquement et l'offre financière la plus avantageuse. (moins disante) | 06           |

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville Tour B 10 ème Etage - El Hamma - Mohamed Belouizdad - Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Si les dates limites sus -indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

**Le Directeur Régional  
De l'AADL D'Oran**

ANEPE N° 2031005805 Le Quotidien d'Oran 07/09/2020



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
EPIC ALGERIE POSTE  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE :000216002104442  
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE TLEMCEN

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 93 des procédures de passation des marchés d'Algérie Poste du 22/01/2018, l'Unité Postale de la Wilaya de Tlemcen informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales n°03/DUPW TLEMCEN/2020 ayant pour objet » TRAVAUX DE REHABILITATION DE BUREAU DE POSTE DE REMCHI-WILAYA DE TLEMCEN» paru dans les quotidiens nationaux en date du 23/07/2020, qu'à l'issu d'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué à titre provisoire à :

| Entreprise          | Numéro d'identification Fiscale | Délai de réalisation | Montant DA/TTC | Note Technique | Critères d'évaluation                   |
|---------------------|---------------------------------|----------------------|----------------|----------------|---|
| ETP YACHEUR CHOUKRI | 196813010150443                 | 10 MOIS              | 15 759 531,00  | 50,00          | Moins disant après évaluation technique |

Tous soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tlemcen dans d'un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires non retenus qui souhaite prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de Tlemcen, au plus tard Trois (03) jours à compter de premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

ANEPE N° 2031005822 Le Quotidien d'Oran 07/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE RELIZANE  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE  
Numéro d'Identification Fiscale : 408015000048023

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le 18/06/2020 Sur les quotidiens **الجعفرية** et **Le Quotidien D'oran** Concernant le projet :

#### ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX SUR 118KM

**LOT 01:** Entretien du chemin reliant SIDI AHMED au douar OULED ATIA sur 3km avec construction d'un Dalot (OULED AICHE)

**LOT 14:** Entretien du CC reliant S.M BENAOUEDA au CW13 passant par GLAMNIA sur 4,1km (S.M BENAOUEDA)

**LOT 17:** Entretien du chemin reliant CW8A au douar OULED SIDI AMOR passant par DOUAIDIA et SEBAIA Sur 6,5km (JDIOUILA)

**LOT 18:** Entretien du chemin reliant RN19A au douar SIDI AZAIZ sur 4,6km (MAZOUNA)

**LOT 20:** Entretien du chemin reliant CW29 au douar ELAOUALA sur 03km (GUETTAR)

**LOT 21:** Entretien et revêtement en BB du CC reliant RN04 au douar H'LAIM sur 04 km (MERDJA SIDI ABED)

Qu'à l'issue de l'analyse des offres les Marchés sont attribués provisoirement aux entreprises indiquées sur le tableau ci-dessous.

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

| LOT | ENTREPRISE RETENUE                                   | Note Tech | MONTANT DE LA SOUMISSION APRES CORRECTION | DELAIS  | OBSERVATIONS        |
|-----|--|-----------|---|---------|---------------------|
| 07  | SARL FEGHOU<br>BELDJILALI<br>NIF 000448079001739     | 64.17     | 52 890 145,00DA                           | 06 Mois | OFFRE MOINS DISANTE |
| 14  | SARL STRLT<br>NIF 000027078226742                    | 53.25     | 34 251 175,00DA                           | 05 Mois | OFFRE MOINS DISANTE |
| 17  | ETPH KOURDOURLI<br>ABDELMAJID<br>NIF 196648220002340 | 56.86     | 37 001 503,00DA                           | 07 Mois | OFFRE MOINS DISANTE |
| 18  | S.N.C FRERES<br>BELMOKADEM<br>NIF 000648016272509    | 65.50     | 32 210 920,00DA                           | 04 Mois | OFFRE MOINS DISANTE |
| 20  | SARL FRERES<br>BELAICHE<br>NIF 001402189001944       | 59.50     | 27 362 860,00DA                           | 06 Mois | OFFRE MOINS DISANTE |
| 21  | BELHADJ<br>ABDELKADER<br>NIF 169481201002151         | 58.00     | 26 865 110,00DA                           | 05 Mois | OFFRE MOINS DISANTE |

**N.B :** Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ere publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction Des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire a prendre connaissance des résultats détaillés (par écrit) de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

**Le Directeur**

ANEPE N° 2031005807 Le Quotidien d'Oran 07/09/2020

## Lettre à Monsieur Tebboune Abdelmadjid, président de la République algérienne démocratique et populaire



Par Abdelkader Otsmane\*

J'ai suivi votre discours donné à la nation pour une conférence nationale sur le plan de la relance d'une économie nouvelle Algérie basée sur des gens compétents et sincères ayant de l'amour à la patrie.

Je crois sincèrement, Monsieur le Président, que j'étais élevé dans ces trois critères par la grâce d'Allah et par le sacrifice de mes parents, en particulier ma mère. Je vous parle de moi-même qui ai eu l'opportunité d'exercer presque tous les métiers et des postes de responsabilité dans différentes missions souvent stratégiques partout dans mon pays qu'est l'Algérie. Alors, commençons d'abord par les idées et les perspectives que je voulais mettre en valeur il y a vingt ans, notamment d'un grand projet national inspiré de l'article intitulé «Réalité et perspectives de la chaîne de froid en Algérie» que j'avais rédigé et publié au journal El Watan en novembre 2001 en ma qualité d'expert judiciaire en froid et ce, en réponse à une loi relative au Plan national de développement agricole (PNDA) qui était sur fond de réforme et manquait de globalité, notamment les infrastructures de froid et ses branches.

Dans ce contexte, j'avais sollicité votre prédécesseur, Monsieur Bouteflika, en 1999, date de son investiture comme président de la République algérienne qui était en quête des experts «étrangers» de concourir son programme et avoir contacté les ministères concernés pour une accréditation de délégué représentatif de mon pays auprès de l'IIF de Paris qui est en soi, une organisation indépendante intergouvernementale couvrant tous les usages et technologies du froid au niveau mondial. Ma relation liée avec l'Institut international de froid (IIF) comme étant membre associé aurait été indispensable à mon pays pour accompagner et favoriser cette dynamique à travers l'élaboration et la réglementation des plans directeurs du froid, la législation portant sur les modalités de contrats de prestations de services des tiers, la mise en place de formation et le développement de transfert des technologies conformément aux normes internationales, notamment techniques, commerciales et juridiques. L'étude présentée dans mon article justement voulait inciter les pouvoirs publics en partenariat avec les professionnels et les associa-

tions de la filière, l'urgence d'élaborer des textes appropriés à vulgariser le froid et des mesures intransigeantes à imposer les stockages des denrées périsposables dans les lieux qui leur assuraient pérennité et rentabilité dont l'impact serait une source de PIB à la croissance économique de notre pays. Monsieur le Président, dans votre allocution donnée pour cette conférence nationale d'une nouvelle économie affranchie de son caractère rentier, vous avez évoqué le manque d'initiative pour concevoir un produit national sur un cas de fabriquer et produire des réfrigérateurs et tant d'autres sujets à encourager, relatifs à l'investissement productif et l'exportation et réduire sensiblement les importations. Sur ce sujet, vous me rappelez, Monsieur le Président, en ma qualité professionnelle de frigoriste conventionné par les structures d'Etat de l'époque, gérant une petite entreprise prestataire Louisafroid, ainsi M. Mesbahi, ingénieur d'Etat en électronique et responsable du département commercial Enapem d'Oran, ensemble, nous avions suggéré à la tutelle régie par les règles de l'économie administrée à l'époque des années 80, l'idée de promouvoir la fabrication des compresseurs frigorifiques de petites et moyennes puissances et autres accessoires de régulation et autres équipements échangeurs destinés aux réfrigérateurs et aux petites installations commerciales alors que déjà, à cette période, nous commençons à maîtriser tant bien que mal la conception de faire et d'améliorer. Le coût de l'investissement à construire des ateliers de production et de fabrication aurait été favorable pour les caisses de l'Etat en bonne suffisance. Hélas, nos gouvernants manquaient de vision, ils préféraient importer plus facilement et moins cher que de se projeter à créer des richesses et des emplois durables. Les idées aussi ne s'arrêtaient pas là sur le plan associatif, Monsieur le Président, puisque vous en faites appelle à chaque fois à la construction de l'Algérie nouvelle. Toujours dans les mémoires, j'avais pris contact avec Monsieur le wali Zoukh de Mostaganem suite à ma demande d'audience de me recevoir en ma qualité de président du bureau de l'ANEJ qui n'était autre que l'Association nationale des experts judiciaires régie sans statut à ce jour. Je lui ai suggéré, en réponse de son invitation, un plan de charge de manière à faire

participer tous les experts pluridisciplinaires à étudier en amont tous les projets d'investissement tant sociaux qu'économiques affectés à la population de la wilaya de Mostaganem et de ses communes avant qu'ils fussent votés par les élus de l'APW. Notre doléance fut restée sans écho.

Une autre réflexion, cette fois-ci, sur le plan macroéconomique du temps où j'étais investi dans ma fonction de directeur de l'unité Enapat de Mostaganem en 2001, classée meilleure unité en 2002, au titre des ratios de gestion sur la base des chiffres d'affaires conquis, le PDG à l'époque nous sommait de produire plus et de réfléchir quant à une solution de désendettement des banques nationales pour un remboursement échelonné de 45 milliards de dinars algériens à moyen terme du moins. Soucieux de sauvegarder notre entreprise Enapat, répartie à plus de 16 unités commerciales partout dans tout le territoire national, j'avais proposé à la direction générale d'Alger une étude volontariste de restructurer l'entreprise nationale en filiales spécialisées autonomes pour des produits spécifiques et rentables régis par un cadre juridique de façon à pérenniser l'emploi et la formation avec l'apport des joint-ventures locales et étrangères contribuant à de fortes valeurs ajoutées et transfert de la technologie. Cependant, j'avais ébauché un projet de loi que je voulais déposer au Parlement, sur la vulgarisation des contrats d'entretien et de maintenance constituant une source de revenus pour les entreprises des prestations de services créatrices d'emplois. De par mes formations acquises à l'étranger, j'ai voulu introduire dans le marché algérien une autre valeur économique, c'est celle de réguler les transactions immobilières par un dispositif de diagnostic immobilier s'agissant de vente ou de location. Là aussi, on aurait créé de l'emploi direct et indirect pour les entreprises de construction sur fond de normalisation et de réglementation. Vous pouvez lire mon article titré «Réflexion sur la promotion immobilière en Algérie», publié sur ma page «Facebook abdelkader otsmane» du 14 avril 2017.

Dans votre conférence, Monsieur le Président, vous avez donné pour objectif une prévision de réduire la part des hydrocarbu-

res dans les recettes en devises, à 80% en 2021, qui est à mon sens en adéquation évidente avec la publication que j'avais rédigée sur la question de «l'urgence d'une transition énergétique dans l'habitat en Algérie». L'article est publié en texte intégral dans le journal «Le Matin d'Algérie» du 30 mai 2017 que vous pouvez lire. J'espérais un débat national élargi autour de cette problématique d'énergie, concerté par l'ensemble de nos experts algériens sur fond d'établir une feuille de route aussi pragmatique, permettant d'économiser jusqu'à 88 milliards de dollars, d'ici à 2030, selon le professeur émérite Chems-Eddine Chitour, actuellement ministre de la Transition énergétique, et d'autres gains que l'Algérie nouvelle compte tirer profit sur les dépenses aberrantes sur notre consommation énergétique, causant des coûts estimés à plus de 16 milliards de dollars sur le budget de l'Etat par an, notait ainsi le professeur Belmihoub Mohamed Chérif dans un débat télévisé. Vous conviendrez, Monsieur le Président, que nos ambitions sont plus grandes à même de développer des projets durables et de qualité, de nous planter sur des territoires dynamiques plus particulièrement dans le nord et dans le sud de notre pays, dans un souci de répondre au mieux à des besoins économiques et sociaux pour une meilleure qualité de vie des citoyens, si ce n'est le blocage des institutions bureaucratiques et le laxisme des responsables manquant de compétences et de visibilité concrète et non pas dans les mentalités que nous n'avions de cesse d'apporter des valeurs.

Je vous souhaite, Monsieur le Président, bon courage pour les nobles tâches auxquelles vous promettez une Algérie nouvelle. Vive l'Algérie et gloire à nos martyrs chouhada !

\* Expert en diagnostics immobiliers certifié par I. Cert.  
-Certifié en Diagnostic de performance énergétique par Qualixpert.  
-Membre de l'observatoire Ademe (Agence de développement et maîtrise de l'énergie)-Paris.  
-Consultant en énergies renouvelables (Adrar Toulouse).  
-Expert judiciaire en Froid et Climatisation près la cour (ex-membre associé de l'IIF de Paris).

## Algérie 2030 : du pétrole, toujours du pétrole, rien que du pétrole !

**« Pour régner, pour gouverner, il faut plaire au peuple. Lui mentir si nécessaire. Mais dire ce que les gens ont envie d'entendre. Le faire est secondaire. On calme la colère, les déceptions, par encore plus de démagogie. Puis vient le moment de tourner, de laisser sa place au parti d'en face, une fois que le peuple en a marre d'entendre trop de mensonges »** Frédéric Jézégou

Par A. Boumezrag \*

C'est le pétrole qui préside aux destinées du pays depuis sa découverte par les Français en 1956 jusqu'à son épuisement par les Algériens dans un avenir jugé très proche soit 2030 selon les prévisions officielles. « Les hommes ne sont que des cerises sur le gâteau. L'Algérie a un gros ventre et une petite tête. Le gros ventre est la poche saharienne, la petite tête est la bande côtière qui donne sur la Méditerranée ». « L'homme commence par être un tube digestif, ensuite un sexe, parfois un cerveau ». L'Islam a hissé l'être sur un piédestal, la rente énergétique l'a réduit à un tube digestif puant et corrosif. L'Algérie a arraché son indépendance par l'emploi de la ruse, elle a raté son développement par manque d'intelligence. Le pétrole était présent dans le prolongement de la lutte de libération nationale, dans les négociations menées avec la puissance coloniale et dans l'édition de l'Etat algérien naissant. Il va être ce « pot de miel » de l'Etat algérien indépendant qui sera disputé à l'intérieur du pays par les clans rivaux et sera convoité à l'extérieur par les puissances étrangères dominantes pour qui « l'Algérie n'est qu'un drapeau planté sur un puits de pétrole ».

Le pétrole permet d'affirmer sa légitimité sur la scène internationale et d'imposer son dictat à la population sur le plan interne. Il permet une longévité plus grande à la tête de l'exécutif. Le pétrole est l'inspirateur et le fondateur du régime politique et du système économique de l'Algérie contemporaine. Il est à l'origine de l'orientation socialiste (parti unique, gratuité des soins, école obligatoire, usines clés ou produits en mains) dans les années 70. Il sera le promoteur du « programme anti-pénurie » (équipements électroménagers destinés aux ménages, allocations touristiques pour tous les Algériens) au cours des années 80. Il sera le détonateur de la guerre fratricide dans les années 90 (émeutes en 1988, déennie rouge qui a fait des milliers de morts et de disparus, paix retrouvée après dix ans de guerre civile - une pluie diluvienne de dollars s'est abattue sur l'Algérie).

### Publicité

OFFICE PUBLIC DU COMMISSAIRE-PRISEUR  
PRES LE TRIBUNAL DE RELIZANE  
Maître ABBES Nacer-Eddine  
03 Bd ABDELMOUMEN - RELIZANE  
Tél : (046) 71-80-08

### AVIS DE VENTE

- En exécution de l'ordonnance de saisie de Monsieur le Président du tribunal de RELIZANE datée du 18/07/2019 N° 804/2019, prononcé entre BENDJOUZA Fatma et LAÏDI Khadidja, il sera procédé à la Vente aux Enchères publiques par Soumissions cachetées le Matériel Electroménager et autres saisies déposés au parc de la commune de RELIZANE (Voir Listing).  
- La demande de Monsieur le Directeur de la CNAS de RELIZANE, il sera procédé à la Vente aux Enchères publiques par Soumissions cachetées le Matériel et les Equipements de bureau déposés à la CNAS de OUED RHIOU.  
- La demande de Monsieur le Directeur de la Banque Société Générale d'Algérie, il sera procédé à la Vente aux Enchères publiques par Soumissions cachetées le Matériel déposé au Parc du Centre équestre suivant :

| N° DU LOT | DESIGNATION                | MATRICULE        | ETAT      |
|-----------|----------------------------|------------------|-----------|
| 01        | Ctte HYUNDAI plateau       | 08421-309-16     | Moyen     |
| 02        | Ctte HYUNDAI Plateau       | 08727-309-16     | Moyen     |
| 03        | Camion HYUNDAI à benne     | 02009-209-16     | Moyen     |
| 04        | Camion HYUNDAI à benne     | 02072-209-16     | Moyen     |
| 05        | Camion HYUNDAI à benne     | 02028-209-16     | Accidenté |
| 06        | Tracteur routier HYUNDAI   | 01208-509-16     | Moyen     |
| 07        | Chargeur HYUNDAI sur pneus | Sans Carte Grise | Moyen     |
| 08        | Pelle HYUNDAI sur pneus    | Sans Carte Grise | Moyen     |
| 09        | Rétro-chargeur sur pneus   | Sans Carte Grise | Moyen     |
| 10        | Auto bétonnière SCOUT 5500 | Sans Carte Grise | Moyen     |
| 11        | Auto bétonnière SCOUT 3500 | Sans Carte Grise | Moyen     |
| 12        | Mini pelle JOLLY PICCINI   | Sans Carte Grise | Moyen     |
| 13        | Basculeur Dumper           | /                | Moyen     |
| 14        | Bétonnière ATLAS           | /                | Moyen     |
| 15        | Malaxeur à béton           | /                | Moyen     |

### CONDITIONS DE VENTE :

- Voir Cahier des charges déposé au bureau du Commissaire-priseur.
- La soumission cachetée doit être rédigée selon modèle déposé au bureau du Commissaire-priseur.
- L'ouverture des soumissions se fera au bureau du Commissaire le 17/09/2020.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR

gérie ensanglantée nettoyant toute trace de sang sur son passage). A la faveur d'une embellie financière, des milliers de logements seront importés de Chine et implantés sur des terres à vocation agricole sans équipements collectifs d'accompagnement. Il sera enfin un acteur de démocratisation et de banalisation de la corruption dans le but d'asseoir un pouvoir hégémonique sur le long terme (multiplication et étouffement de nombreux scandales et de détournements de fonds publics). Il est l'architecte de la construction d'une économie illusoire et le bâtisseur des institutions factices C'est grâce à lui que le pays fonctionne. C'est un stabilisateur du régime politique, un inhibiteur de la jeunesse, un serviteur capricieux de la paix sociale. Il est responsable de la décadence morale de la société et masque l'indigence de l'économie. L'Algérie vit de la rente, au rythme du marché pétrolier et gazier. Lorsque le cours du brut grimpe, c'est la fête, la grande zurga : le régime festive, l'armée s'équipe, la société s'endort, le monde accourt, les frontières s'ouvrent. Dès que le prix baisse, c'est la guerre, la grande « fitna » : le régime déprime, l'Etat se fissure, le peuple se réveille, les étrangers s'en vont, le pays se ferme. C'est la panique à bord, le sauve-qui-peut, la fin approche. « Tout le monde se plaint du manque d'argent, personne ne se plaint du manque d'intelligence ». Pourtant, c'est l'intelligence qui crée la richesse et non l'inverse.

Soixante ans d'indépendance n'ont pas doté le pays d'une bourgeoisie entrepreneuriale et d'une classe ouvrière laborieuse. Du berceau à la tombe, l'Algérien est pris en charge par le pétrole qui lui assure sa sécurité et sa nourriture. « Dormez, dormez braves gens, le pétrole veille sur votre sommeil et le peuple y répond en poursuivant son sommeil jusqu'à ce que mort s'ensuive ». « La vérité est comme une femme : nue, elle nous fait peur, elle révèle notre impuissance ; habillée, elle nous rassure, elle cache nos défauts ». Nous fuyons la vérité et nous nous refugions dans le mensonge. Nous avons les gouvernants que nous méritons. Ils sont no-

tre reflet, nous sommes leur produit. « On nous traite comme nous voulons être traités ; nous haïssons la vérité, on nous la cache ; nous voulons être flattés, on nous flatte ; nous aimons à être trompés, on nous trompe ». La pensée est de Blaise Pascal. On dit ce que l'on ne fait pas et on fait ce que l'on ne dit pas. « Quand on a un marteau dans la tête, on voit tous les problèmes sous forme d'un clou ». Nous n'apportons pas de solutions à nos problèmes, nous en créons d'autres. « Tout clou qui dépasse interpelle le marteau ». Nous nous entêtons à reproduire à l'infini les schémas de pensée qui ont fait la preuve de leur inefficacité. Albert Einstein nous a pourtant appris qu' « un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé ». Nous refaisons à l'infini les mêmes erreurs. Alors, à quoi bon la lumière du soleil si on garde les yeux fermés ?

Le pétrole nous enivre, le gaz nous pollue, l'argent facile nous aveugle. C'est un argent sale. Un argent qui tue, qui corrompt, qui pourrit, qui détruit y compris les consciences. L'actualité donne l'image d'un pouvoir qui veut briser le miroir afin d'exorciser les démons qui l'habitent devenus emboîtrants car l'empêchant de prendre de la hauteur et de la distance par rapport aux événements et aux hommes. On nous apprend que le coût de production du pétrole ne dépasse pas à Hassi Messaoud les cinq dollars le baril, que son prix de vente qui est de 14 dollars atteindra les cinquante dollars d'ici fin juillet 2020 et que nos réserves pétrolières couvrent 26 ans de production. « Tout va bien, Madame la Marquise ». Le nouveau ministre de l'Energie vient de nous confirmer le recours au pétrole et au gaz de schiste en cas de besoin. L'option d'exploiter le gaz de schiste gagne du terrain parmi les gestionnaires occultant les enjeux géopolitiques et environnementaux. Du pétrole, toujours du pétrole, rien que le pétrole. L'Algérie peut dormir sur ses lauriers. Le pétrole veille sur son sommeil, sa sécurité et sa stabilité. L'Algérie ne vit pas sur terre, elle est sur un nuage. Elle est à l'abri de la tourmente planétaire qui se profile. Le pétrole nous enivre, le gaz nous pollue, l'argent facile nous aveugle.

Les années fric du règne de Bouteflika sont devant nous. Il suffit de fermer les yeux. Le prix du brut grimpe, les coffres se remplissent, tout coffre a une serrure, toute serrure a une clé, l'argent devient roi, les années fric blanchissent les années noires. La femme investit l'espace public et l'homme s'enferme dans l'espace privé. Il se cache derrière les écrans. La femme envahit la fonction publique, l'homme quitte le travail, fuit la politique, commente le match. « Nous sommes les meilleurs, nous marquons des buts avec notre langue, nous applaudissons avec nos pieds, nous réfléchissons avec notre ventre ». La politique, un spectacle gratuit de mauvais goût destiné à des enfants attardés n'intéresse plus personne. Qui dit mieux ou plutôt qui fait mieux ? L'Algérie est dans une salle d'attente. La femme est montée en grade, son mari bat en retraite. L'argent remplace le phallus au lit, castré l'homme et avilit la femme. L'autorité et la responsabilité forment un couple séparé. Elles font chambre à part. Celui qui décide n'est pas responsable et celui qui est responsable ne décide pas. Les jeunes couples se forment et se déforment à la vitesse de la lumière. L'argent facile va et vient et fait des enfants. Nous nous couchons à deux et nous nous retrouvons à trois, quatre puis à cinq. Des milliers de logements seront importés de Chine. Gouverner, c'est prévoir.

Avec le confinement, ils seront accompagnés de maternités équipées de tous les équipements sanitaires. Après le Covid-19 ce sera le baby-boom. Qui assumera la responsabilité ? Evidemment personne. Les enfants n'ont pas demandé à venir au monde. Ils sont à leurs corps défendant livrés à eux-mêmes.

Nous sommes en pleine pandémie, les Algériens sont confinés chez eux de 17 heures à 07 heures du matin, douze longues heures. Loisiveté est mère de tous les vices « Dormez, dormez braves gens, le pétrole veille sur votre sommeil. Mais surtout, restez chez vous, dehors l'ange de la mort circule, il n'épargne personne ». Le coronavirus est dans la rue, dans les magasins, dans les mosquées, dans les administrations, dans les casernes. Il est partout et personne ne le voit. Il ferme les frontières, ouvre les morgues, les statistiques l'attendent. Le palmarès revient comme toujours aux Etats-Unis talonné de près par l'Europe. Il ralentit l'activité économique, fait chuter le cours du pétrole, enflamme les prix des denrées alimentaires, bouscule les habitudes, crée une psychose, ébranle les Etats les plus puissants. Il défie l'ordre et crée le désordre. « Quand l'ordre est injuste, le désordre est déjà un commencement de justice » nous signale Romain Roland. Lorsqu'un certain type de stratégie de pouvoir s'identifie à une équipe dirigeante, il est peut-être nécessaire de changer d'équipes pour parvenir à adapter le discours ; car le verbe peut servir de refuge à l'impuissance d'agir.

Il y a une grande différence entre les hommes politiques et les hommes d'Etat, les uns pensent à la prochaine élection, les autres aux futures générations. S'il est possible que des dirigeants intelligents reconnaissent leurs erreurs et soient disposés à les corriger, il est également possible qu'un peuple qui s'est libéré du joug colonial accepte de se dire des vérités et décide dans sa grande majorité d'amorcer des changements indispensables à sa survie dans un monde sans état d'âme qui ne laisse aucune place aux nations faibles. La famine sera le critère déterminant de sélection des peuples à la survie. Si l'on veut réaliser la possibilité de l'Algérie de rompre avec le syndrome autoritaire et de mettre fin à la maladie des hydrocarbures, une analyse en profondeur des rapports entre les élites et le peuple est indispensable. Rares sont les dirigeants qui disent la vérité parce que faire de la politique c'est mentir. Et le grand mensonge est la rente pétrolière et gazière. Qui va abandonner la douceur de vie de la vallée pour emprunter les chemins tortueux de la montagne ? Pourtant la sagesse se trouve au sommet de la montagne et la richesse dans le sous-sol saharien (la nappe de l'Albien est la plus grande réserve d'eau douce au monde se trouve en Algérie, mais qui s'en soucie ?).

Le pétrole enivre le politique, le politique l'épuise le pétrole. Vivant exclusivement de la rente, l'Etat peut se permettre de ne pas développer une production propre en dehors des hydrocarbures et rien ne l'empêche d'établir des relations clientélistes avec les acteurs économiques et sociaux qui se sont multipliés au fil du temps et des sommes amassées. Partant du principe sacro-saint que tout problème politique, économique ou social a une solution budgétaire. Comme le budget est constitué essentiellement de recettes fiscales pétrolières, l'Etat jouit d'une grande autonomie par rapport à la population puisqu'il est capable de fonctionner et de renforcer ses services sans recourir à l'impôt ordinaire. L'essentiel du jeu économique et sociopolitique consiste donc à capturer une part toujours plus importante de cette rente et à déterminer les groupes qui vont en bénéficier. Il donne à l'Etat les moyens d'une redistribution clientéliste. Il affranchit l'Etat de toute dépendance fiscale vis-à-vis de la population et permet à l'élite dirigeante de se dispenser de tout besoin de légitimation populaire. Elle dispose des capacités de retournement extraordinaire étouffant toute velléité de contestation de la société. Il sera le moteur de la corruption dans les affaires et le carburant des violences sociales. « Ce sont les mouches qui vont vers le pot de miel et non le pot de miel qui se déplace vers les mouches ». « Qui va scier la branche sur laquelle il est assis ». Ni l'arbre ni la scie ne sont responsables de sa chute toujours recommencée. « Une chute sans fin dans une nuit sans fin. Voilà l'enfer » dira Victor Hugo

\* Docteur

• **2**

**10.15** Les Z'amours  
**10.50** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.00** Journal 13h00  
**12.55** Ça commence aujourd'hui  
**14.10** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**17.00** Tout le monde a son mot à dire  
**17.35** N'oubliez pas les paroles  
**19.00** Journal 20h00



## 20.05 La garçonne

**Série policière - France - 2020**  
**Saison 1 - Episode 3/6**  
Avec Laura Smet, Grégory Fitoussi, Tom Hygrecq, Clément Aubert  
Fujita, un peintre japonais expatrié, vient rapporter la disparition de Margaux, son modèle préféré. Louise est la première à comprendre que Céleste n'est pas un cas isolé. Ils ont désormais affaire à un serial killer qui torture ses victimes avant de les tuer. Cela veut dire que Margaux est peut-être encore en vie.  
**21.50** Motive: Le mobile du crime

• **3**

**09.44** Ensemble c'est mieux !  
**11.25** 12/13 : Journal national  
**11.50** Météo  
**12.40** La grand-messe  
**13.35** Rex  
**15.10** Des chiffres et des lettres  
**15.40** Personne n'y avait pensé !  
**16.15** Slam  
**17.00** Questions pour un champion  
**18.30** 19/20 / Journal national  
**19.20** Plus belle la vie  
**19.45** Tout le sport  
**20.00** Météo



## 20.05 L'odyssée des plages

Sur 5 000 km, la beauté et la variété des plages françaises constituent l'un de nos plus précieux trésors. Devenue la destination de vacances d'un Français sur deux, la plage fait partie de nos vies mais il n'en a pas été toujours ainsi. Des premiers bains thérapeutiques aux rivages surpeuplés, des villégiatures aristocrates à «Paris-plage» et du pyjama de plage au monokini, ce document raconte comment les plages ont transformé notre territoire, nos loisirs et nos mœurs.

• **4**

**10.30** Mick le mini chef  
**11.00** Anatole Latuile  
**11.48** Raconte-moi les gestes barrières  
**11.50** Les grandes grandes vacances  
**12.45** Une saison en Indonésie  
**14.43** Les Minikeums  
**14.45** Ninjago  
**15.55** Angelo la débrouille  
**17.25** Club Lumni  
**19.10** Une saison au zoo



Ce document met en lumière des enseignants engagés, enthousiastes, prêts à tout pour secouer leur hiérarchie et imposer leurs projets. Depuis 15 ans, Jean-Pierre Aurières, prof d'histoire et de géographie au lycée Paul-Eluard de Saint-Denis, en banlieue parisienne, prépare des voyages lointains pour ses élèves. Gérard Celse, prof de génie civil en CAP à Briançon, dans les Hautes-Alpes, organise des chantiers école à Venise.

• **5**

**10.45** La quotidienne  
**12.05** Passage des arts  
**12.40** Le magazine de la santé  
**13.35** Allô, docteurs !  
**14.10** Anchorage, ville sauvage  
**14.35** Croisière insolite : au fil du Nil  
**15.30** Au bout c'est la mer  
**16.45** C dans l'air  
**18.00** C à vous  
**19.00** C à vous la suite  
**19.20** Passage des arts  
**19.50** Serpico  
**22.00** La p'tite librairie  
**22.05** C dans l'air



**10.25** D'outremers  
**11.20** Des vignes et des hommes  
**11.50** Arte journal  
**12.00** Arte Regards  
**12.35** Des roses pour le procureur  
**14.35** Voyages en terres du Nord  
**15.30** Invitation au voyage  
**16.10** X.enius  
**16.45** Des vignes et des hommes  
**17.15** Les animaux sauvages et leurs petits  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes  
**19.50** 50 nuances de Grecs  
**19.55** Ça commence aujourd'hui  
**21.50** La classe volante



**CINE + FRISSON** 19.50

**MAGGIE**

**Film d'horreur - Etats-Unis - 2015**  
Avec Arnold Schwarzenegger, Abigail Breslin, Joely Richardson

Le monde entier est frappé par une épidémie qui transforme les humains en zombies. Appelées necroambulans, les créatures sont désormais partout. C'est dans une Amérique dévastée, sous strict contrôle militaire, que Wade Vogel reçoit un message de sa fille Maggie, qui lui annonce qu'elle est infectée. Faisant fi de toutes les interdictions, Wade décide de ramener l'adolescente à la maison, sans respecter la quarantaine.

**C8** 20.15

**HUNGER GAMES**

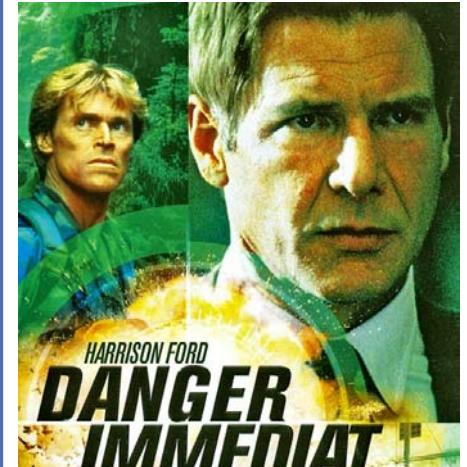


**Film de science-fiction - Etats-Unis - 2012**  
Avec Josh Hutcherson, Elizabeth Banks, Jennifer Lawrence, Liam Hemsworth

Dans un futur indéterminé, la nation de Panem est divisée en douze districts. Pour punir et soumettre le peuple, jadis en rébellion, le pouvoir en place organise tous les ans un jeu de survie, retransmis à la télévision. Tirés au sort, un garçon et une fille de chaque district y participent. Un seul candidat en réchappe. Katniss, dont la jeune sœur a été désignée par le hasard, se porte volontaire pour prendre sa place.

**RTL9** 19.50

**DANGER IMMÉDIAT**



**Film d'espionnage - Etats-Unis - 1994**  
Avec Harrison Ford, Willem Dafoe, Anne Archer, James Earl Jones

Un homme d'affaires proche du président des Etats-Unis est assassiné par des trafiquants de drogue colombiens. Jack Ryan, qui assure par intérim la direction de la CIA, participe activement à l'enquête et gagne la confiance du président Bennett. Mais Bennett charge son conseiller James Cutter et Robert Ritter, directeur adjoint de la CIA, d'organiser des représailles contre le cartel colombien, sans en informer Ryan.

# TÉLÉVISION

**TF1**

## 20.05 Pourquoi je vis



**Téléfilm biographique - France - 2020**

**Saison 2020 - Episode 1/2**

Avec Mickaël Lumière, Arnaud Ducret, Odile Vuillemin, Candice Dufau  
1985. Pierre et Laurence Lemarchal apprennent que leur fils, Grégory, âgé d'à peine deux ans, souffre d'une maladie incurable, la mucoviscidose. Décembre 2004, à Paris. Devant des millions de téléspectateurs, Grégory est le premier homme à remporter la finale de la Star Academy.

**M6**

## 20.05 Cauchemar en cuisine



**09.00** Desperate Housewives

**11.40** Météo

**11.45** Le 12.45

**12.30** Météo

**12.35** Scènes de ménages

**13.00** Une romance très gourmande

**15.00** Incroyables transformations

**15.30** Les reines du shopping

**17.40** Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac

**18.45** Le 19.45

**19.25** Scènes de ménages

Cette semaine, Philippe Etchebest se rend à Saint-Estèphe, en Dordogne, chez Thierry et Amanda, un couple franco-anglais qui a ouvert un pub depuis un peu moins d'un an. Lorsqu'il est arrivé, le chef a été agréablement surpris - ce qui arrive peu souvent - par la décoration et le charme "so british" d'Amanda. Malheureusement, la suite l'a très vite déchanter. Produits surgelés, magrets de canard mal cuits, desserts surgelés : le cuisinier, malgré ses 40 années d'expérience, est un adepte de la congélation.

**CANAL+**

## 20.08 Engrenages



**Série policière - France - 2020**  
**Saison 8 - Episode 1/10 - Episode 1**

Avec Caroline Proust, Thierry Godard, Tewfik Jallab, Bruno Debrandt

En attendant l'instruction de l'affaire de Gilou, Laure et son groupe doivent faire profil bas en acceptant des dossiers sans grand intérêt. Les policiers sont appelés sur une scène de crime à Barbès où un adolescent a été retrouvé mort dans une laverie. Les premiers indices montrent qu'il a succombé à une overdose de drogue. Ali a fait sa demande de mutation en toute discrétion.

**PLANÈTE +**

**10.12**

Caïds story, un siècle de grand banditisme

**12.07** Les gens du fleuve

**13.04** Puissante planète

**14.51** Révoltes barbares

**16.41** Stratégies de survie

**17.37** Exploration spatiale, objectif infini

**18.12** Sommets du monde

**19.05** American Pickers, la brocante made in U.S.A.

**19.55** La grande histoire des armes

**21.44** Les chevaliers Templiers et le Saint-Graal

**16.00**

Mamans & célèbres

**17.00** 10 couples parfaits

**19.00** Friends

**20.05** Appels d'urgence

**22.10** 24H aux urgences

**TFX**

**W9**

**08.45** Mamans & célèbres

**10.35** W9 Hits Gold

**11.40** NCIS

**15.40** Un dîner presque parfait



**17.50** Les Marseillais vs le reste du monde

**19.35** Football : Ligue des Nations U.E.F.A.

**21.40** Armageddon

Bélier 21-03 au 20-04

Vous vous sortez d'une situation inhabituelle que vous connaissez pour l'avoir déjà vécue. Vous retrouvez peu à peu vos points de repère. Vos grandes capacités vous permettent de bien cerner le problème à résoudre.

Taureau 21-04 au 21-05

Une importante décision sera prise en toute connaissance de cause. Des répercussions positives s'en suivront pour votre entourage et vous aurez la chance de pouvoir profiter tout de suite de ces nouvelles dispositions.

Gémeaux 22-05 au 22-06

Vous aurez la désagréable impression déjà vécue d'une trop longue attente inutile. Vous aurez raison de croire que rien ne se réalise sans peine.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous allez devoir discuter ferme pour vous faire entendre de votre partenaire ou d'une connaissance au sujet d'une affaire de cœur. Ne prenez pas de décision à la hâte.

Lion 23-07 au 23-08

Ne vous laissez pas emporter par la colère pour de petits détails sans importance. Faites preuve de compréhension avec votre entourage immédiat.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous avez l'occasion inespérée de pouvoir facilement résoudre un problème qui vous préoccupe depuis un certain temps. Il ne faudra pourtant pas faiblir face à l'obstacle car une difficulté imprévue vous retardera dans votre progression.

Balance 24-09 au 23-10

La chance sera tout prêt de vous. Il serait bon d'en profiter pour essayer encore une tentative hardie auprès d'une personne qui paraît vous être favorable.

Scorpion 24-10 au 22-11

C'est une lourde tâche que de vouloir prendre en charge ceux pour qui on nourrit des sentiments profonds. Faites savoir ce qu'il en est car il est temps de vous libérer de ce genre d'asservissement qui finit par vous peser.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous aurez une pensée pour quelqu'un que vous pensiez avoir oublié. Vous aurez la certitude qu'un rapprochement est possible et vous allez mettre en œuvre tout ce qu'il faut pour qu'une rencontre ait lieu.

Capricorne 22-12 au 20-01

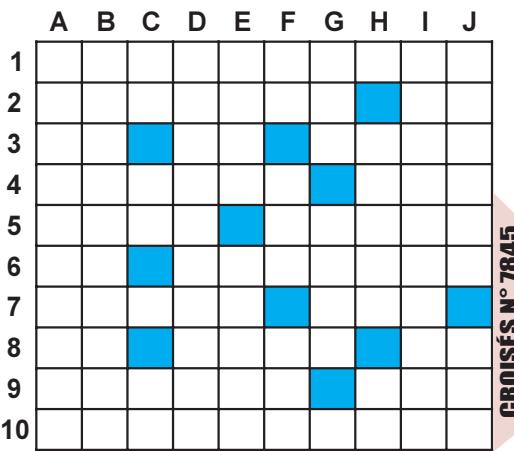
N'hésitez pas à utiliser votre pouvoir de persuasion pour obtenir ce que vous voulez, même si l'il s'agit d'une personne importante. C'est le moment idéal pour demander une faveur car elle sera à votre égard dans de bonnes dispositions d'esprit.

Verseau 21-01 au 18-02

Il y aurait beaucoup à dire sur un sujet très épiqueux. Tournez votre langue sept fois dans la bouche avant de prendre la parole.

Poissons 19-02 au 20-03

Faites très attention à certains signes et indices révélateurs toute la semaine. Le moral et la forme physique sont là et vous avez confiance en vous.



### Horizontalement:

1. Harraga politiques.
2. Irma de 4 à 5 ! Indéfini.
3. Sifflé en contre.
4. Symbole radioactif. Sens.
5. Personnes asservies réduites au dernier degré de misère et d'ignorance.
6. Bande d'annonce.
7. Place. Voute arquée.
8. Article.
- Elles ont affaire au foyer.
9. Eminence grise de la Révolution. Bleu coupé.
10. Poulet à la poche.
11. Côté cours. Préposition.
12. Des ennuis qui s'enchaînent selon leur loi. Saisi.
13. Héritage en vue.



AERER – ARENE – ARMEE – AVICULTURE – BANC – BARBOUILLEUR – BAROMETRE – CALICE – CONTER – DAIM – DORLOTER – DRONE – EMPOISONNEMENT – ENERGIE – FARCE – FETU – FIEL – FLANER – FLEUR – FOIRER – FORCING – FOUR – FRANCHEMENT – GRAPPE – MOUETTE – NAVIRE – NOUER – ODEUR – OVULE – PLACE – PILER – PREAVIS – PRESIDENCE – RANDONNEE – RASER – REALITE – RUDEMENT – RUER – RUSE – TESTER – TREVE – TROT – TUTEUR – VISER.

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un oiseau qui jase.

- Mon 2e, c'est la saison actuelle.

Mon tout c'est l'attachement fervent à Dieu, la religion.

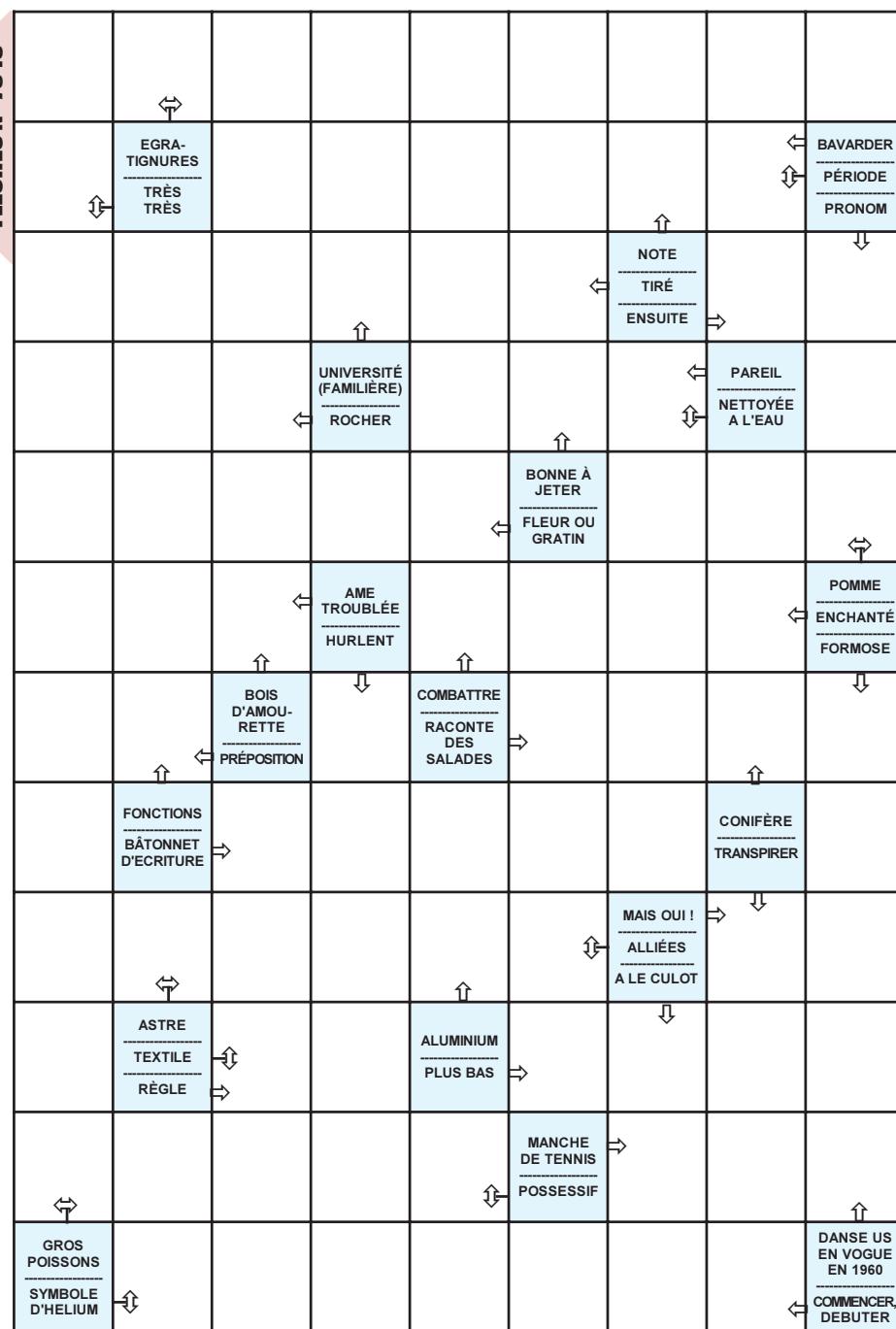
|    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | V  | 3  | G  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |    |    |

|    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 14 | 4  | 7  | 5  | 1  | 2  | 8  | 7  | 13 | 6  |
| 8  | 3  | 7  | 13 |    | 8  | 1  |    | 3  | 13 |
| 5  | 13 |    | 16 | 8  | 1  | 6  | 6  | 8  | 5  |
| 5  | 13 | 17 | 4  | 6  | 9  | 13 | 6  |    | 9  |
| 1  |    | 1  | 10 |    | 15 | 4  |    | 10 | 1  |
| 2  | 13 | 7  |    | 3  | 7  | 15 | 13 |    | 12 |
| 13 | 7  | 12 | 1  | 9  | 13 |    | 5  | 15 | 13 |
| 5  | 1  | 13 | 6  |    | 6  | 1  | 6  |    | 5  |
| 14 | 3  |    | 10 | 4  |    | 12 | 13 | 5  | 9  |
| 13 | 13 |    | 4  | 5  |    | 16 | 7  | 1  | 4  |
|    | 7  | 8  | 5  | 3  | 13 | 15 | 7  |    | 10 |
| 12 | 4  | 7  | 11 | 1  |    | 7  | 13 | 2  | 13 |
| 1  |    | 3  | 13 | 5  | 7  | 13 |    | 13 | 6  |
| 11 | 15 | 13 |    | 13 | 15 | 6  |    | 10 |    |
| 1  | 6  |    | 15 | 6  | 13 |    | 12 | 8  | 1  |

CODES N°7845

### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N°7845



### CROISÉS N°7844

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D | E | P | O | U | R | V | U | E | S |
| E | V | E | N | T | E | R | N | E |   |
| P | E | R | C | E | P | T | E | R |   |
| R | I | F | O | R | U | E | I |   |   |
| E | M | P | L | I | E | S | C | N |   |
| C | R | E | E | N | T | T | A | G |   |
| I | T | U | E | E | S | R | U |   |   |
| E | M | I | R | S | C | A | N |   |   |
| E | U | E | S | T | I | R | E |   |   |
| S | A | S | P | R | E | S | T |   |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 3 | 2 | 9 | 4 | 6 | 7 | 5 | 1 |
| 9 | 7 | 1 | 2 | 3 | 5 | 4 | 6 | 8 |
| 6 | 4 | 5 | 8 | 1 | 7 | 9 | 3 | 2 |
| 2 | 6 | 9 | 4 | 5 | 8 | 3 | 1 | 7 |
| 5 | 1 | 4 | 7 | 2 | 3 | 8 | 9 | 6 |
| 7 | 8 | 3 | 6 | 9 | 1 | 2 | 4 | 5 |
| 4 | 9 | 7 | 5 | 6 | 2 | 1 | 8 | 3 |
| 3 | 5 | 8 | 1 | 7 | 4 | 6 | 2 | 9 |
| 1 | 2 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 7 | 4 |

### SUDOKU N°844

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 3 | 2 | 9 | 4 | 6 | 7 | 5 | 1 |
| 9 | 7 | 1 | 2 | 3 | 5 | 4 | 6 | 8 |
| 6 | 4 | 5 | 8 | 1 | 7 | 9 | 3 | 2 |
| 2 | 6 | 9 | 4 | 5 | 8 | 3 | 1 | 7 |
| 5 | 1 | 4 | 7 | 2 | 3 | 8 | 9 | 6 |
| 7 | 8 | 3 | 6 | 9 | 1 | 2 | 4 | 5 |
| 4 | 9 | 7 | 5 | 6 | 2 | 1 | 8 | 3 |
| 3 | 5 | 8 | 1 | 7 | 4 | 6 | 2 | 9 |
| 1 | 2 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 7 | 4 |

### FLECHES N°7844

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | A | N | D | A | U | C | V |
| P | I | R | B | O | A |   |   |
| P | R | B | A | T | T | U | S |
| R | E | V | E | R | E |   |   |
| E | S | R | P | A | S |   |   |
| M | T | R | O | U |   |   |   |
| I | E | A | P | A | S |   |   |
| E | X | I | G | E | N |   |   |
| R | C | E | L | U | O |   |   |
| E | U | T | I | S | S |   |   |
| S | E | I | N | U | S |   |   |
| P | R | L | E | S | T |   |   |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 8 | 3 | 2 | 9 | 4 | 6 | 7 | 5 | 1 |

<tbl\_r cells="9" ix="1" maxcspan="1" maxrspan="1" usedcols

**Etats-Unis :  
Gaz lacrymogène  
et cocktails  
Molotov pour  
la 100e nuit de  
manifestation**



Plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées samedi soir à Portland, où des centaines de manifestants ont célébré la 100e nuit de mobilisation contre les discriminations raciales et les brutalités policières en tentant de marcher vers un commissariat de la ville.

Mais à peine le cortège était-il formé en début de soirée que des cocktails molotov lancés en direction des policiers ayant bouclé la zone ont déclenché le chaos, ont constaté des médias. La police a immédiatement considéré que ce rassemblement «non autorisé» était devenu «une émeute» et a riposté par un tir de barrage de grenades lacrymogènes et détonantes, ainsi que par des munitions «non létale», pour tenter de disperser la foule.

S'en est suivi un long jeu du chat et de la souris dans des petites rues de ce quartier résidentiel de l'est de Portland, qui s'est soldé par plusieurs dizaines d'arrestations, pour la plupart de jeunes hommes et femmes. «C'était le 100e jour des manifestations de Black Lives Matter à Portland depuis le meurtre de George Floyd et ils voulaient nous empêcher de marcher», a estimé Kay, une manifestante de 20 ans, les yeux rougis par les gaz.

«Mais c'est notre droit constitutionnel d'être ici et de nous exprimer», s'indigne-t-elle. Comme tous les soirs ou presque depuis fin mai, des dizaines de militants antiracistes et antifascistes, casqués et pour beaucoup équipés de masques à gaz voire de boucliers artisanaux, se sont ensuite regroupés pour revenir insulter et provoquer les policiers symbolisant pour eux l'opposition d'une Amérique où les discriminations raciales sont institutionnalisées.

Dans le dérèglement souvent inouï des valeurs dans le monde, il faudrait sans doute ajouter un grand «e» à la vedette footballistique mondiale Messi. Les Barcelonais comme une large masse d'humains enivrés par les passe-temps de ce siècle ont le drôle de génie de se noyer dans des inconséquences qui désagrègent ce que devrait être le vrai sens de la vie. La déraison à laquelle mène le spectacle sportif d'une heure est choquante quand une entrée dans un stade pour un individu peut coûter jusqu'à l'équivalent du salaire annuel d'un père de famille. Quant au reste, entre les jets privés des vedettes qui ne se nourrissent que de leurs pieds, de leurs maillots et de leurs souliers et des milliards qu'elles accumulent dans leur fournir, il est inutile de compter

**Le Quotidien**  
D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

**Deux soldats français tués au Mali**



Deux militaires de la force française au Sahel «Barkhane» ont été tués et un grièvement blessé samedi matin par une bombe artisanale dans le nord du Mali, où la situation politique et sécuritaire reste confuse après le coup d'Etat du 18 août. Un communiqué de la présidence française a annoncé «la mort de deux militaires français, le brigadier-chef de première classe S.T. et

le hussard parachutiste de première classe Arnaud Volpe, après la destruction de leur véhicule blindé par un engin explosif improvisé (...) lors d'une opération» dans la région de Tessalit, dans le nord du Mali. «Le président de la République salue à nouveau le courage et la détermination des militaires français déployés au Sahel, aux côtés de leurs frères d'armes des nombreux pays engagés soli-

dairement dans cette difficile mission», ajoute l'Elysée. Deux ont succombé à leurs blessures, et «l'état de leur camarade est stable, mais son pronostic vital demeure réservé». Selon l'état-major, ce bilan porte à 45 le nombre de soldats français morts au combat dans le cadre des opérations «Serval» (2013) et «Barkhane» (depuis août 2014), qui compte quelque 5.000 militaires.

**Mali: la Cédéao s'est engagée pour un retour de l'ex-président en cas de besoin de la justice**



Les Etats ouest-africains se sont engagés à faire revenir au Mali son ex-président Ibrahim Boubacar Keïta, parti samedi se soigner aux Emirats arabes unis, si la justice a besoin de lui, a affirmé dimanche à l'AFP une source proche de la junte qui l'a renversé le 18 août.

Il a dit lui-même qu'il sera à la disposition de son pays si nécessaire», a confirmé à l'AFP une source proche de la Communauté économique des Etats

écrits pour que IBK (surnom de l'ex-président) se présente si la justice a besoin de lui», a affirmé dimanche à l'AFP une source proche de la junte qui l'a renversé le 18 août.

d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Son départ pour des soins à l'étranger avait été envisagé peu après sa chute le 18 août. Il s'est précisé en début de semaine à la suite, selon ses médecins, d'un court AVC pour lequel il a été hospitalisé mardi dans une clinique de Bamako qu'il a quittée jeudi. «Nous avons respecté nos engagements pour le départ d'IBK. C'est dans un but humanitaire», a ajouté dimanche la source proche de la junte. «La junte a joué vraiment le jeu. Elle a facilité le départ d'IBK tout en étant ferme sur des principes», a indiqué à l'AFP un diplomate en poste à Bamako. Par ailleurs, un des enfants d'IBK «n'a pas été autorisé à le suivre», a appris l'AFP auprès de sa famille. L'ex-président malien a quitté Bamako samedi soir à bord d'un vol spécial avec deux personnes dont les identités n'ont pas été précisées.

**EDITORIAL**

Par Abdou BENABBOU

**MAIS SI ! MESSI**

quand la comptabilité donne le tournis. La saga du départ-retour du petit prophète Lionel Messi force la conscience à se demander comment un jongleur avec un morceau de cuir peut-il, par où ne sait quelle magie, bouleverser les repères économiques et politiques d'un pays comme l'Espagne avec des répercussions sur le monde entier. Une énorme falsification se manifeste dans les données quand la moitié de la planète a soif et a faim pour témoigner que l'inhumain partage des richesses. Messi et ses égaux n'y sont pour rien et grand bien leur fasse même s'ils se suffisent de ramasser le pactole délivrant que leur accordent

des fanatiques délurés. Ces messies à la carrure dorée ne bénéficient de leur imaginale aura que par le délice stérile des médias. Le commerce du vent n'a plus de limite et il est dommageable qu'une partie de l'humanité s'y engouffre pour que l'accessoire et l'infini secondaire deviennent des objets politiques.

Il a fallu que le gouvernement ibérique lui-même intervienne et fasse pression sur le gladiateur des temps modernes pour le faire plier et rester lié avec Barcelone car les enjeux économiques et financiers dépassaient le périmètre des arènes.

On aurait aimé qu'une telle passion soit nourrie pour que les hommes reviennent à l'essentiel. Une grande partie de cet essentiel se trouve dans des régions qui crient famine et qu'aucune drogue fût-elle footballistique ne peut circonscrire.

**France :  
enquête ouverte  
après une  
cyber-attaque  
visant le monde  
judiciaire**



Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire après une cyber-attaque qui a tenté d'atteindre des acteurs de la Justice en France, a appris l'AFP dimanche de source judiciaire. Selon le Journal du dimanche (JDD), cette cyber-attaque a ciblé le procureur de Paris, Rémy Heitz, mais aussi des magistrats ou des avocats parisiens chargés de dossiers sensibles.

Une source proche du dossier a toutefois précisé à l'AFP que cette attaque était d'ampleur plus large, ne se limitant pas au tribunal judiciaire de Paris. «Jeudi matin, j'ai vu que je recevais des courriels de personnes qui ne m'avaient pas envoyé de courriels depuis trois ans, sur des vieux dossiers, je ne comprenais pas ce qui se passait. J'avais vaguement vu la veille un mail curieux, que j'avais tenté d'ouvrir», a raconté à l'AFP l'un des avocats touchés, Me Jean-Marc Delas. Le système informatique de cet avocat a été perturbé pendant une journée et demie. L'enquête a été ouverte vendredi.

**Un puissant typhon frappe le Japon**



Un puissant cyclone a commencé dimanche à frapper le sud du Japon où les autorités ont mis en garde la population contre des précipitations record et des vents susceptibles de briser les poteaux électriques et renverser les voitures. Le cyclone Haishen, placé en catégorie «extrêmement fort», a donné lieu à des appels à évacuer plus de trois millions d'habitants, en majorité à Kyushu, l'une des principales îles du Japon, que la tempête devrait atteindre dans la nuit de dimanche à lundi. La tempête s'est cependant quelque peu affaiblie et contrairement aux précédentes prévisions, se déplaçait vers l'ouest.

L'Agence météorologique du Japon a déclaré qu'elle n'était plus susceptible d'émettre un haut niveau d'alerte au typhon mais a demandé aux habitants de faire preuve de la «plus grande prudence» face à de possibles records de précipitations, des vents violents, de hautes vagues et de fortes marées. «On s'attend à des niveaux de précipitations record. Ils pourraient provoquer des glissements de terrain ou même des inondations à proximité des grands cours d'eau», a déclaré Yoshihisa Nakamoto, directeur de la division des prévisions de l'Agence météorologique, lors d'une rencontre télévisée.